

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.



# JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Volume XIII.

Québec (Province de Québec), Août et Septembre 1869.

Nos. 8 et 9.

SOMMAIRE.—LITTÉRATURE.—Poésie : Le Fort de Chambly, Benjamin Sulte.—Faculté des Arts de l'Université Laval, Rapport sur le Concours de Poésie de l'année 1869.—Éducation : Le Travail et la Douleur, E. Legouvé.—PÉDAGOGIE : Grammaire, de la Ponctuation, V. Postal.—Biographie : Le Commandant des Varannes, J. Luyrie, capitaine de frégate.—AVIS OFFICIELS : Nominations : Conseil de l'Instruction Publique, Secrétaires du Conseil, Commissaires d'École, Syndics d'École.—Érections, Annexions, etc., de Municipalités Scolaires.—Diplômes octroyés par les Bureaux d'Examinations.—PARTIE ÉDITORIALE : L'Ancien et le Nouveau Ministère de l'Instruction Publique en France.—Examens et Distributions de Prix dans les Écoles Normales, Universités, Collèges, Couvents et autres maisons d'Éducation, (Suite et Fin).—Trente-huitième Conférence de l'Association des Instituteurs de la Circonscription de l'École Normale Jacques-Cartier, tenu le 27 Août 1869.—Trente-huitième Conférence de l'Association des Instituteurs de la Circonscription de l'École Normale Laval, tenue du 27 Août 1869.—Rapport du Ministre de l'Instruction Publique de la Province de Québec, pour l'année 1868.—Bulletin des Publications et des Réimpressions les plus Récentes, France, Belgique, Canada.—Petite Revue Mensuelle.—NOUVELLES ET FAITS DIVERS : Bulletin des Lettres.—Bulletin des Sciences.—Bulletin Archéologique.

## LITTÉRATURE.

### POÉSIE.

#### LE PORT DE CHAMBLY (1).

O mon vieux fort, reste debout,  
Bravo l'abandon et l'orange,  
Dernier vestige d'un autre âge,  
Résiste au temps qui détruit tout !  
Le souffle enivrant des batailles  
Peut ranimer tes hauts remparts :  
C'est un beau champ de funérailles  
Pour qui défend ses étendards !

Cueillons la fleur qui s'étiole  
Oubliée au pied des débris !  
Mon cœur sait connaître le prix  
De toute vertu qu'on isole.

(1) Le Fort de Chambly, bâti du bois, en 1666, par ordre de M. de Courcelle, fut reconstruit de pierre, en 1711. Le général américain Sullivan le brûla, en 1776, et depuis cette époque ses ruines sont restées exposées à tous les effets de la température. Lorsque ces vers furent écrits, il y a deux ans, les quatre murs du Fort étaient encore solides et offraient le spectacle d'une ancienne fortification française, bien conservée, en apparence. Le printemps dernier, le pan qui regarde les rapides de Chambly s'est écroulé.

Hélas ! un outrageant oubli  
Entoure la vieille relique !  
Où donc est la race héroïque  
Des défenseurs du Fort Chambly ?  
Près du torrent couvert d'écume  
Qui gronde son chant cadencé,  
Mon enthousiasme s'allume  
Au souvenir de son passé !

Cueillons la fleur qui s'étiole  
Oubliée au pied des débris !  
Mon cœur sait connaître le prix  
De toute vertu qu'on isole.

Au temps où les fiers Iroquois,  
Poussés d'une ardeur sanguinaire,  
Apparurent sur la rivière  
Avec la hache et le carquois,  
Ses murs à ces farouches maîtres  
Savaient commander le respect ;  
Les ennemis de nos ancêtres  
Tremblaient de rage à son aspect.

Cueillons la fleur qui s'étiole  
Oubliée au pied des débris !  
Mon cœur sait connaître le prix  
De toute vertu qu'on isole.

Témoin des combats, des exploits  
Qui firent jadis notre gloire,  
Il tue rappelle la mémoire  
Du sang répandu pour nos droits.  
Oh ! de nos nobles origines  
Aimons les berceaux glorieux :  
Sur les tombes, dans les ruines  
Est le culte des fils pieux !

Cueillons la fleur qui s'étiole  
Oubliée au pied des débris !  
Mon cœur sait connaître le prix  
De toute vertu qu'on isole.

Là furent les germes sacrés  
D'où sortirent nos destinées ;  
Malgré la trace des années,  
Qu'ils soient à jamais vénéérés !  
Que l'ardente foi de nos pères,  
Leur courage au sein du danger,  
Dans la paix, les crises, les guerres,  
Subsiste pour nous protéger !

Cueillons la fleur qui s'étoile  
Oubliée au pied des débris !  
Mon cœur sait connaître le prix  
De toute vertu qu'on isole.

Canadien, pour d'autres combats,  
Ton intelligence s'apprête.  
Ne laisse point courber ta tête,  
Ne laisse point fléchir ton bras !  
Contemple en ton âme attendrie  
La grandeur de tes anciens jours.  
Il fut un temps où la patrie  
Sans partage avait les amours !

Cueillons la fleur qui s'étoile  
Oubliée au pied des débris !  
Mon cœur sait connaître le prix  
De toute vertu qu'on isole.

BENJAMIN SULZÉ.

Septembre, 1867.

### Faculté des Arts de l'Université Laval.

#### RAPPORT SUR LE CONCOURS DE POÉSIE DE L'ANNÉE 1869

Monsieur le recteur,

En établissant, il y a quatre ans, un concours de poésie française, la Faculté des Arts de l'Université Laval s'était proposé un double but : elle voulait stimuler le goût de la poésie et accueillir favorablement les jeunes talents au début de leur carrière, signaler leur mérite aux yeux du public, et les introduire comme par la main dans une société dont ils sont destinés à faire l'ornement. Grâce à ce concours, quelques noms déjà sont sortis de l'obscurité, et le culte des muses voit grossir le nombre de ses adorateurs. Aujourd'hui encore, la faculté est heureuse de rendre hommage à des travaux qu'elle se flatte d'avoir suscités et qui témoignent des efforts constants de nos jeunes littérateurs pour atteindre les hauteurs de la poésie.

Un hymne pour la fête nationale des Canadiens Français : tel est le sujet proposé l'an dernier pour le concours de 1869. Sans être d'un intérêt moins général que les précédents, il est en quelque sorte plus national, et présente des séductions auxquelles ne devaient pas rester insensibles, même des poètes dont les talents déjà mûrs n'ont plus besoin d'encouragements, mais dont le cœur ne saurait se dispenser de payer à la patrie le tribut de ses chants.

Comment, en effet, ne pas tenter un sujet si patriotique ; comment ne pas entonner un hymne qui pouvait devenir national, répété par tous les échos du pays, cher à tous les cœurs canadiens ; comment ne pas contribuer pour sa part à la splendeur des solennités de la patrie, en resserrant les liens qui unissent les citoyens par l'expression heureuse de l'admiration pour le passé, de la confiance dans le présent et des espérances de l'avenir ? Le talent poétique, fût-il médiocre, serait soutenu par l'amour de la patrie, et si le but glorieux se dérobaît aux généreux efforts, si on n'arrivait pas au succès, on aurait du moins, en essayant de chanter son pays, mesuré ses forces pour un prochain concours.

Il y avait donc, outre l'appât des palmes académiques, toujours enviées, à part même le désir d'obtenir les suffrages d'un public choisi, l'ambition légitime d'attacher son nom à un chant destiné à voler de bouche en bouche et à devenir une partie intégrante de la fête nationale. Mais si les motifs étaient puissants pour engager au concours, la difficulté d'atteindre le but pouvait cependant arrêter l'essor des talents généreux qui oseraient l'entreprendre. La facilité des lieux communs dans un sujet déjà touché tant de fois, le danger de n'être que l'écho affaibli de tant de nobles pensées revêtues par nos poètes de toutes les splendeurs de la poésie, n'étaient pas les moindres écueils que les concurrents devaient redouter.

Aussi quelques-uns n'ont pas su éviter ces écueils semés sur leur route. Malgré de beaux vers qui signalaient leur talent, ils n'ont pas cette part d'originalité indispensable au succès. D'autres n'ont pas assez tenu compte de l'énoncé du sujet. En demandant un hymne pour la fête nationale des Canadiens-français, la Faculté indiquait à la fois le genre lyrique et l'espèce du genre. Délaissant les points culminants de la poésie lyrique où les conviait le sujet, ils sont descendus jusqu'au dernier degré du genre, la chanson. Ce n'est pas que cette forme ne puisse se maintenir à une grande hauteur, ni que les pensées nobles, les leçons sublimes lui soient étrangères. C'est dans une chanson que Béranger, honnêtement inspiré cette fois, adresse aux enfants de la France cet éloge de la patrie :

Reine du monde, ô France ! ô ma patrie !  
Soulève enfin ton front cicatrisé.  
Sans qu'à tes yeux leur gloire en soit flétrie,  
De tes enfants l'étendard s'est brisé. (bis.)  
Quand la fortune outrageait leur vaillance,  
Quand de tes mains tombait ton sceptre d'or,  
Tes ennemis disaient encor :  
Honneur aux enfants de la France ! (bis.)

De tes grandeurs tu sus te faire absoudre,  
France, et ton nom triomphe des revers ;  
Tu peux tomber, mais c'est comme la foudre,  
Qui se relève et groude au haut des airs.  
Le Rhin, aux bords ravés à ta puissance,  
Porte à regret le tribut de ses eaux ;  
Il crie au fond de ses roseaux :  
Honneur aux enfants de la France !

Pour effacer des coursiers du barbare  
Les pas empreints dans tes champs profonds  
Jamais le ciel te fût-il moins avare ?  
D'épis nombreux vois ces champs couronnés.  
D'un vol fameux prompts à venger l'offense,  
Vois les beaux-arts, consolant leurs autels,  
Y graver en traits immortels :  
Honneur aux enfants de la France !

Prête l'oreille aux accents de l'histoire :  
Quel peuple ancien devant toi n'a tremblé ?  
Quel nouveau peuple, envieux de ta gloire,  
Ne fut cent fois de ta gloire accablé ?  
En vain l'Anglais a mis dans la balance,  
L'or que pour vaincre ont mendié les rois,  
Des siècles entends-tu la voix ?  
Honneur aux enfants de la France !

Dieu qui punit le tyran et l'esclave,  
Veut te voir libre et libre pour toujours.  
Que tes plaisirs ne soient plus ni entravés :  
La liberté doit sourire aux amours.  
Prends son flambeau, laisse dormir sa lance ;  
Instruis le monde, et cent peuples divers  
Chanteront en brisant leurs fers :  
Honneur aux enfants de la France !

Relève-toi, France, reine du monde !  
Tu vas cueillir tes lauriers les plus beaux.  
Oui, d'âge en âge une palme féconde  
Doit de tes fils protéger les tombeaux. (bis.)  
Que près du mien, telle est mon espérance,  
Pour la patrie admirant mon amour,  
Le voyageur répète un jour :  
Honneur aux enfants de la France ! (bis.)

Assurément cette poésie ne manque ni de grandeur ni de noblesse. Elle a même sur l'hymne l'avantage d'un chemin plus facile pour arriver à la popularité. Mais la chanson conserve toujours, même quand elle échappe le plus à sa nature, un je ne sais quoi de vulgaire et d'uniforme. Le mouvement de ses couplets peut paraître quelquefois le vol majestueux de l'aigle qui plane dans l'espace ; mais le refrain la maintient toujours à la même hauteur. Rien n'y rappelle ces coups d'ailes hardis ni ces regards perçants par lesquels le roi des airs affronte les rayons du soleil et domine les nues. Aussi n'est-ce point cette forme populaire de la poésie lyrique que la Faculté demandait pour le concours, (la littérature canadienne offre d'ailleurs plus d'un modèle en ce genre), mais l'hymne avec ses élans sublimes, l'inépuisable variété de son rythme et ce beau désordre qui résulte des secrets les plus cachés de l'art. C'était donc méconnaître le sujet lui-même que de le traiter sous la forme de la chanson. D'un autre côté, un hymne en l'honneur de St. Jean-Baptiste semble trop restreindre le sujet. La seule louange d'un saint, fût-il le grand précurseur, ne peut être un chant national. Il était cependant naturel, dans un hymne pour la fête nationale des Canadiens-français, de demander au patron du Canada quelques inspirations.

Une pensée providentielle a souvent présidé au choix de ces patrons ou protecteurs des villes et des nations. L'antiquité païenne avait ses grands dieux et ses demi-dieux, et les villes et les peuples étaient sous la protection de quelqu'un de ces divinités tutélaires. Athènes, la ville des arts et des sciences, Athènes enrichie de toutes les merveilles du génie, Athènes était sous la protection de Minerve, et Minerve était la sagesse, la déesse des arts et des sciences. Rome qui subjuguait tout le monde connu par une série de victoires rarement interrompue, Rome marchait sous l'égide de Mars, le Dieu de la

guerre, et Romulus était le fils de ce Dieu. Les peuples reproduisaient ainsi les vertus du Dieu qu'ils choisissaient pour patron.

Admettons que ces divinités n'aient été que de simples devises (et elles ont été plus que cela aux yeux du paganisme), c'est à leur fidélité à les observer que les peuples ont dû leur éclat et leur grandeur. Le doute ne saurait exister pour nous sur la puissance de celui qui protège nos destinées; et peut-être n'était-il pas impossible de trouver, entre les gloires du patron des Canadiens-français et celles de la patrie, quelques rapports qui pussent unir naturellement ces deux objets. Serait-ce une illusion que de voir dans la mission du peuple canadien dans l'Amérique comme un reflet de la mission de Jean-Baptiste dans le monde? Les luttes de la nation pour la vérité et la justice ne rappellent-elles pas le *non licet* devenu fameux du grand précurseur? Et à travers les malheurs et les péripéties de notre histoire, ne voyons-nous pas passer dans l'obscurité des événements, comme le fantôme d'une autre Hérodote? Montrer ainsi dans l'histoire du peuple canadien comment il a été fidèle à sa mission, comment il a marché sur les traces de son protecteur, c'était à la fois célébrer la gloire de Jean-Baptiste et de la nation qu'il protège. Les vœux et les espérances pour l'avenir devaient naturellement succéder aux gloires du passé et couronner cet hymne en conviant tous les cœurs à s'unir pour achever une mission si auguste, si heureusement commencée, si vaillamment soutenue et qui prouvera dans l'avenir (nous pouvons l'espérer) que les peuples qui combattent et meurent pour la justice savent aussi ressusciter pour la gloire.

On dira peut-être: comment renfermer dans les limites étroites d'un hymne, le passé, le présent et l'avenir d'un peuple? C'est le secret du talent; c'est l'œuvre du génie qui d'un trait burine sa pensée et, par une image juste, précise et frappante, présente à l'imagination tout un tableau que le lecteur saisit et contemple avec ravissement. La vie de Napoléon Ier, dans le court espace de vingt ans, renferme plus d'événements que l'histoire de tel peuple pendant des siècles; et cependant tout le monde sait avec quelle concision, quel éclat et quelle énergie les lyriques français ont su résumer tous les exploits du héros et faire passer dans quelques strophes, sous les yeux du lecteur, toute l'histoire de cet homme étonnant. Je ne veux citer que quelques extraits de l'ode de Victor Hugo intitulée: *Les deux îles*. Je choisis l'acclamation et l'imprécation des peuples aux jours de la grandeur et de la chute de Napoléon.

ACCLAMATION.

- "Gloire à Napoléon ! gloire au maître suprême !
- "Dieu même a sur son front posé le diadème !
- "Du Nil au Borysthène il règne triomphant.
- "Les rois, fils de cent rois, s'inclinent quand il passe,
- "Et dans Rome il ne voit d'espace
- "Que pour le trône d'un enfant !
- "Pour porter son tonnerre aux villes effrayées,
- "Ses aigles ont toujours les ailes déployées.
- "Il régît le Conclave : il commande au Divan.
- "Il mêle à ses drapeaux de sang toujours humides,
- "Des croissans pris aux Pyramides,
- "Et la croix d'or du grand Yvan !
- "Le Mameluk bronzé, le Goth plein de vaillance,
- "Le Polonais, qui porte une flamme à sa lance,
- "Prêtent leur force avengle à ses ambitions,
- "Ils ont son vœu pour loi, pour foi sa renommée.
- "On voit marcher dans son armée
- "Tout un peuple de nations !
- "Sa main, s'il touche un but où son orgueil aspire,
- "Fait à quelque soldat l'aumône d'un empire,
- "On fait veiller des rois au seuil de son palais,
- "Pour qu'il puisse, en quittant les combats et les fêtes,
- "Dormir en paix dans ces conquêtes
- "Comme un pêcheur sur ses filets !
- "Il a bâti si haut son aire impériale
- "Qu'il nous semble habiter cette sphère idéale
- "Où jamais on n'entend un orage éclater !
- "Ce n'est plus qu'à ses pieds que gronde la tempête ;
- "Il faudrait pour frapper sa tête,
- "Que la foudre pût remonter !"
- "La foudre remonta !—Renversé de son aire,
- "Il tomba, tout fumant de cent coups de tonnerre.
- "Les rois punirent leur trau.
- "On l'exposa vivant sur un roc solitaire :
- "Et le géant captif fut remis par la terre
- A la garde de l'Océan.

IMPRÉCATION

- "Honte ! opprobre ! malheur ! anathème ! vengeance !
- "Que la terre et les cieux frappent d'intelligence !
- "Enfin nous avons vu le colosse crouler !
- "Que puissent retomber, sur ses jours, sur sa cendre,
- "Tous les pleurs qu'il a fait répandre,
- "Tout le sang qu'il a fait couler !
- "Qu'à son nom, du Volga, du Tibre, de la Seine,
- "Des murs de l'Alhambra, des fossés de Vincennes
- "De Jaffa, du Krimlin qu'il brûla sans remords,
- "Des plaines du carnage et des champs de victoire,
- "Tonne, comme un écho de sa fatale gloire,
- "La malédiction des morts !
- "Qu'il voie autour de lui se presser ses victimes ;
- "Que tout ce peuple, en foule échappé des abîmes,
- "Innombrable, annonçant les secrets du cercueil,
- "Mutilé par le fer, sillonné par la foudre,
- "Heurtant confusément des os noirs de poudre,
- "Lui fasse un Josaphat de Sainte-Hélène en deuil !
- "Qu'il vive pour mourir tous les jours, à toute heure !
- "Que le fier conquérant baisse les yeux et pleure !
- "Sachant sa gloire à peine et riant de ses droits,
- "Des géoliers ont chargé d'une chaîne glacée
- "Cette main qui s'était lassée
- "A courber les têtes des rois !
- "Il crut que sa fortune, en victoires féconde,
- "Vaincrait le souvenir du peuple roi du monde ;
- "Mais Dieu vient, et d'un souffle éteint son noir flambeau,
- "Et ne laisse au rival de l'éternelle Rome,
- "Que ce qu'il faut de place et de temps à tout homme,
- "Pour se coucher dans le tombeau.
- "Les mers auront sa tombe, et l'oubli la devance,
- "En vain à Saint-Denis il fit parer d'avance
- "Un sépulchre de marbre et d'or étincelant ;
- "Le ciel n'a pas voulu que de royales ombres,
- "Vissent, en revenant pleurer sous ces murs sombres,
- "Dormir dans leur tombeau son cadavre insolent !

Qu'on se rappelle l'ode si courte *A l'arc de triomphe*, du même auteur; qu'on relise les odes que Lamartine a consacrées au même héros et l'on concevra comment le talent triomphe des difficultés et comment peut-être il fallait traiter le sujet présenté au concours par la Faculté.

Deux pièces que la Faculté aurait aimé à couronner, ou du moins à mentionner plus honorablement, parce qu'elles indiquent un travail sérieux, ont attiré l'attention du jury. La première inscrite sous le no 8 a pour épigraphe ces mots de M. O. Crémazie :

Sachons garder toujours le brillant héritage  
Transmis par nos aïeux malgré les jours d'orage :  
Notre langue et nos lois.

Malgré des imperfections de style encore nombreuses, des épithètes faibles, des termes et des tours impropres ou prosaïques, quelques images incohérentes, un peu de recherche et de subtilité dans la pensée, elle se recommande cependant par des idées nobles dont un plan mieux conçu aurait sans doute favorisé l'expression, et souvent aussi par un langage vraiment poétique.

La seconde porte pour épigraphe le vieil adage bien connu :

"Rien n'est si beau que son pays."

A la recherche de ce qu'il y a de plus tendre, de plus harmonieux dans la nature, il était facile de soupçonner dans l'auteur un esprit délicat.

Le papillon, dans ses courses aériennes, ne voltige pas sur des objets plus divers, l'abeille ne butine pas sur des fleurs plus variées. Heureux si, comme l'industrielle abeille, l'auteur eut su tirer de toutes les fleurs qu'ils a touchées le pur nectar de la poésie ! heureux, surtout, si, dans son vol rapide, il eut dédaigné les sujets rebelles à son talent, et que *desperat tractata nitescere posse relinquit*, son ouvrage eût sans doute obtenu les suffrages du jury et une distinction plus honorable. Les auteurs de ces deux pièces reconnaîtront eux-mêmes que leurs ouvrages sont trop étendus. En se renfermant dans les proportions d'un hymne, ils auraient donné à leur style un degré de perfection que la longueur de leurs travaux les ont empêchés d'atteindre.

Le mérite de la brièveté devait se trouver dans deux autres pièces que la Faculté des Arts mentionné avec honneur. L'une a pour

## EDUCATION.

## Le travail et la douleur.

Épigraphie ces paroles d'Isaïe : *Florabit et germinabit Israel, et inplebit faciem orbis semine.* L'autre, les mots : *Croire et combattre.* Toutes deux joignent à la précision et à la simplicité du cadre, des idées nobles et choisies ; mais le style de la première fléchit quelquefois et la seconde a l'inconvénient de présenter une chanson au lieu d'un hymne demandé par la Faculté. A d'autres égards, ce dernier travail, dû à la plume de M. Emmanuel Marie Blain de St. Aubin, mériterait un succès plus éclatant. M. Napoléon Caron, professeur au collège des Trois-Rivières, est l'auteur de la première pièce.

J'arrive enfin au travail qui a paru au jury, malgré son étendue, réalise la pensée de la Faculté. Sous l'épigraphie : *Aime Dieu et ta bon chemin,* l'auteur, après une courte invocation, invite la nature, les enfants du Canada, les bardes de la patrie, à se livrer à la joie, à entonner un hymne solennel pour la fête qui se prépare. Les grands souvenirs du passé rappelés en traits rapides succèdent à ce début, et relevant avec indignation l'outrage lancé au front de la patrie, l'auteur se demande si les fils de tant de braves sont dégénérés ? Les autels de la religion, la nature luxuriante du Canada, le courage de ses enfants lui répondent que les fils sont dignes de leurs pères. Que les mânes des aïeux, s'écrie-t-il, sortent de leurs tombeaux et voient s'ils ont à rougir de leur postérité. Après ce mouvement inspiré par l'amour de la vérité et de la patrie, l'auteur invite son luth à suspendre ses accords. Je ne veux louer dans cet hymne auquel la Faculté a décerné la médaille d'or, ni la sagesse du plan, ni l'heureuse variété du rythme, ni l'harmonie soutenue du style, ni les accents d'un patriotisme ému. La lecture que M. Pamphile Lemaire va faire lui-même de son ouvrage rend tout détail superflu. Vous l'accueillerez, Messieurs, avec cette faveur qu'il a déjà éprouvée dans cette enceinte. Il n'a besoin que de votre bienveillante attention pour mériter vos suffrages.

M. P. Lemaire, couronné pour la seconde fois, par l'Université Laval, lut, avec un accent pénétré, les strophes de l'Hymne national qu'on venait de louer si délicatement. Des applaudissements réitérés ont accueilli cette lecture et ont prouvé à notre poète l'estime que notre public lui a vouée.

La médaille d'or lui a été décernée.

M. le Recteur a fait connaître ensuite l'établissement d'un nouveau concours en prose, dont voici le règlement :

## RÈGLEMENT DU CONCOURS D'ÉLOQUENCE FRANÇAISE.

Art. I. La Faculté des Arts de l'Université Laval ouvre un concours d'éloquence française qui doit alterner avec le concours de poésie. (Celui-ci n'aura plus lieu que de deux ans en deux ans.)

Art. II. Les travaux de ce concours ne doivent pas exiger moins d'une demi-heure de lecture, ni plus d'une heure, à moins qu'une dérogation à cet égard ne soit permise formellement par la Faculté.

Art. III. Trois médailles frappées aux armes de l'Université Laval, avec l'inscription "Prix d'éloquence" et la date, sont proposées aux lauréats : l'une en or, la seconde en argent, la troisième en bronze.

Art. IV. Ces prix sont donnés au mérite absolu, et proclamés en séance solennelle de l'Université.

Art. V. L'œuvre des concurrents doit être adressée, en double copie et franco, au secrétaire de la Faculté des Arts, avant le 30 mai de l'année du concours, et porter une épigraphie ou devise reproduite dans un pli cacheté contenant le nom et la demeure de l'auteur, avec la déclaration signée que l'ouvrage est inédit.

Art. VI. Toutes les pièces envoyées deviennent la propriété de la faculté des arts, qui seule peut permettre de les publier.

Art. VII. Ces pièces sont soumises à l'appréciation d'un jury choisi par cette même faculté.

Art. VIII. Sont exclus du concours : 1<sup>o</sup> les membres et les officiers de l'Université Laval. 2<sup>o</sup> les élèves des collèges et des écoles ; 3<sup>o</sup> tous ceux qui se font connaître directement ou indirectement avant la proclamation des lauréats.

## Sujets proposés.

Pour le concours d'éloquence : *Eloge historique de Champlain—Époque de rigueur, 30 mai 1870.*

Pour le concours de poésie : *Le Concile Œcuménique et le monde—Époque de rigueur, 30 mai 1871.*

M. le Recteur termina la séance par quelques mots d'éloge à la mémoire du regretté M. Plante. Le Séminaire, en reconnaissance du legs généreux qu'a reçu la bibliothèque de l'Université, mettra le portrait du bienfaiteur à côté des portraits de MM. Paribault, Ferland, et Morin.—(Journal de Québec.)

Il y a quelques jours, mon fils, à la veille d'un examen important, fut saisi de fièvre et de vives douleurs de tête. Dès que la tête s'engage chez les personnes jeunes, le danger est parfois si proche et peut devenir si terrible, que l'effroi me prit, comme ma femme. Le médecin ne nous rassura que le lendemain. Peu à peu, les symptômes inquiétants disparurent, mais la fatigue, la faiblesse, et même un reste du trouble fébrile persistèrent. Cependant le travail était là qui réclamait le convalescent : l'examen avait lieu le surlendemain. Il fallait ou l'ajourner, et détruire par cet ajournement de six mois tout notre plan d'études de l'année, ou travailler malgré la douleur. J'hésitais..... Que lui conseiller ? J'ai toujours eu, au milieu de ma tendresse pour cet enfant, un si vil désir d'en faire un homme, que je recherche volontiers pour lui l'obstacle et la lutte ; mais ici, je reculai devant la responsabilité d'un avis énergique. Les craintes de sa mère m'effrayaient. Les paroles du médecin ne me rassuraient qu'à demi. " Cette reprise de travail, me disait-il, est, je crois, sans danger réel, mais à la double condition d'un grand effort et d'un effort volontaire. Sans effort vigoureux, votre fils ne pourra pas soulever le poids de fatigue douloureuse qui pèse sur son cerveau ; et si l'initiative ne venait pas de lui, ses forces le trahiraient. J'ai souvent remarqué que l'âme qui s'élançait spontanément vers un grand péril ou vers un grand travail, entraîne le corps et le soutient ; mais rien de plus dangereux que les énergies factices ou imposées ; il ne faut jamais donner à quelqu'un des conseils plus courageux que lui. Je me résume en deux mots, ajouta le docteur : faites, si vous pouvez, que votre fils veuille travailler, mais ne le faites pas travailler..." Ce conseil était d'accord avec tous mes principes d'éducation. Je pris donc le parti que je prends toujours dans les circonstances critiques, c'est-à-dire de confier à mon fils les rênes de lui-même, lui montrer le but, sans lui dire : " Vasey ; " susciter sa force d'action sans lui dire : " Agis ; " enfin, lui mettre l'âme en état de courage, comme on la mettrait en état de grâce.

J'entrai donc dans sa chambre ; il était couché, les yeux fermés, la figure assez pâle, la tête affaissée sur son oreiller. Sa mère travaillait à son chevet ; je sonnai légèrement pour l'avertir que j'étais là. Il ouvrit les yeux, et sa bonne et tendre figure s'éclaira en me voyant d'un sourire qui faillit m'ôter le courage.

" Que tiens-tu donc là ? Un journal ? me dit-il.

—Oui, un journal ! repris-je en me rassurant, un journal où j'ai lu hier un trait admirable, que je te lirai certainement quand tu seras mieux.

—Lis-le-moi tout de suite, cela me fera oublier ma douleur de tête."

Ma femme, avec cet instinct qui n'appartient qu'aux mères, pressentit confusément, à mon attitude, à mon regard, à l'accent de ma voix, qu'il ne s'agissait pas là d'une simple lecture, et me jeta un long coup-d'œil interrogateur. Je feignis de ne pas le voir, et je commençai :

" Il y a quelques jours, un médecin célèbre donnait une consultation dans son cabinet. Le malade semblait tout à la fois inquiet et irrité ; le médecin le rassurait et le gourmandait.—Ce qui m'exaspère dans ma maladie, s'écriait le patient, c'est bien moins la douleur qu'elle me cause, que l'obstacle qu'elle apporte à mes occupations. Je lui pardonne de me faire souffrir, mais je ne lui pardonne pas de m'arrêter.—Pourquoi vous arrêtez-vous ? reprit le docteur d'une voix calme.—Pourquoi ? pourquoi ?... Parce que je suis très-malade.—Je suis plus malade que vous, répondit le médecin, car je suis atteint mortellement, et je serai mort avant un mois. Cela ne m'empêche pas de faire mon métier, et de vous donner une consultation. Hé bien ! imitez-moi ; reprenez vos occupations. Vous n'en mourrez pas huit jours plus tôt, et vous aurez fait ce que vous devez ! "

" C'est admirable ! s'écria mon fils, dont la tête s'était relevée, mais ce médecin était-il réellement mourant ?

Mon fils resta atterré de tant d'énergie. Je repris :

“ Ce qui me touche peut-être le plus dans ce trait de courage, c'est qu'il n'est pas aussi exceptionnel que tu pourrais le croire. L'histoire abonde en actes héroïques, en travaux sublimes accomplis au milieu de la douleur. Pascal a trouvé une de ses plus belles lois mathématiques dans l'accès d'une rage de dents de deux jours. Rousseau a écrit un de ses livres parmi les tortures de la néphrétique. Molière vint expirer sur le théâtre pour assurer à ses camarades une recette de plus. Richelieu poursuivait son travail de premier ministre au milieu de perpétuels vomissements de sang. Le maréchal de Saxe a gagné la bataille de Fontenoy, en littière, et tout en roulant dans sa bouche une balle de plomb pour apaiser la soif brûlante qui le dévorait. ”

A mesure que je parlais, mon fils se redressait dans son lit, la vie repassait dans ses yeux, et la crainte éclatait dans ceux de sa mère.

“ Continue, père ! continue ! ”

Je continuai :

“ Ne sais-tu pas le trait de cet amiral anglais dont un boulet venait d'emporter les deux jambes ? ”

— Non ! Que fit-il ?

— Il fit plonger son corps, je devrais dire son tronc, dans un tonneau plein de son pour arrêter l'hémorrhagie, et continua de commander jusqu'à ce qu'il mourût. Lord Chatham, dans un moment de crise politique, paraît à la Chambre des lords enveloppé dans sa robe de chambre de malade, prononce son plus beau discours et meurt à la dernière phrase. Charles-Quint, rongé de goutte, n'en continuait pas moins sa carrière de conquérant, et l'on montre à l'armée de Madrid, à côté de son armure et du harnais de son cheval de bataille, sa litière de combat. Le grand Frédéric, chargé de travail et accablé de maladies, disait en se mettant à l'ouvrage : Il ne s'agit pas que je vive, mais que je fasse mon métier de roi.

— Le beau mot ! s'écria mon fils, dont la physionomie reprenait peu à peu toute sa vivacité ordinaire.

— J'en sais d'autres qui le valent bien, répliquai-je avec plus d'énergie, et m'animant moi-même à son émotion... Montluc, enfermé dans Sienna qu'il défendait contre les Impériaux, tombe gravement malade. Les habitants, découragés par sa maladie et épuisés par les fatigues du siège, parlent de se rendre. Montluc l'apprend ; il sort de son lit de moribond, il s'habille, au milieu de décembre, d'un brillant habit de gala, prend un verre de vin de Chypre, dont il boit la moitié tandis qu'avec le reste il enlumine sa figure blême par la maladie puis il paraît tout à coup au milieu des Siennois en s'écriant : “ Le vieux Montluc est mort ! Mais je vous en amène un tout jeune, tout vig, et qui vous conduira contre l'ennemi à la plus rude sortie que vous ayez jamais vue... ” Ce qu'il fit !

— Encore !... encore !... me dit mon fils.

— La biographie des hommes de guerre pourrait me fournir plus d'un nouvel exemple d'énergie au milieu de la souffrance, mais je ne veux pas que tu croies qu'ils aient seuls le privilège de ces victoires contre la maladie. Le pape Grégoire le Grand gouverne l'Église, pendant plusieurs années, de son lit de douleur. Saint Vincent de Paul, épuisé, paralysé, se faisait porter mourant près des malades, et soignait ceux qu'il devait précéder dans la mort. N'a-t-on pas vu au XVIII<sup>e</sup> siècle, Vanvenargues, phthisique et accablé à trente ans des infirmités de la vieillesse, poursuivre à travers toutes les dures et toutes les défaillances son métier de penseur ? De nos jours, notre plus illustre historien, Augustin Thierry, n'a-t-il pas accompli son œuvre admirable au milieu des ténèbres de la cécité et des douleurs de la paralysie ? Mais pourquoi aller chercher si loin et si haut d'éclatants modèles ? Chaque jour n'est-il pas témoin de luttes avec la douleur, de triomphes remportés sur la douleur, mille fois plus admirables que ces illustres héroïsmes, car elles n'ont ni la gloire pour récompense, ni la louange pour but, ni la passion pour soutien, et elles s'accomplissent obscurément, silencieusement, froidement pour ainsi dire, sous la simple et austère loi du devoir. Que fait tout le peuple des travailleurs ? que font ces mineurs qui s'en-

fouissent dans l'atmosphère infecte des houillères ? que font ces femmes qui portent à l'usine leurs corps épuisés par l'allaitement ? que font ces enfants qui se traînent livides et lymphatiques au travail de la manufacture ? Ils travaillent malgré la douleur ! Ils gagnent leur pain ou celui de leur famille au milieu de la douleur ! Si l'on supprimait de la vie ce qui se fait au milieu de la douleur et en dépit d'elle, on en supprimerait la moitié la plus utile, peut-être la plus belle ! et ce serait rayer souvent du même coup des langues humaines les mots sacrifice, dévouement, devoir... ce serait effacer la plus belle preuve de la supériorité de l'âme sur le corps. ”

Ma femme, à mesure que je parlais, avait laissé tomber sa tête sur sa tapisserie, et se taisait. Mon fils, pour toute réponse, se jeta hors de son lit. Un quart d'heure après, il avait repris son travail ; le lendemain il passait vaillamment son examen, le jour suivant il était guéri.

Concluons. Les hommes se croient tour à tour beaucoup plus faibles et beaucoup plus forts qu'ils ne le sont réellement ; plus forts quand il s'agit de leurs plaisirs, plus faibles quand il s'agit de leurs devoirs.—Magasin d'Education et de Récréation.

E. LEGOUVÉ.

## PÉDAGOGIE.

### Grammaire.—De la Ponctuation.

#### PRÉLIMINAIRES.

Nous nous proposons de traiter ce sujet dans toute son étendue, parce qu'il est au premier rang de ceux dans lesquels une routine sans intelligence a le plus faussé les règles. Si la langue se meurt chaque jour, si l'orthographe s'en va, c'est bien autre chose de cet art plus délicat, plus négligé, plus incompris, qui consiste à diviser logiquement une phrase par les signes adoptés dans l'écriture et dans la typographie. Nous disons *logiquement* : car c'est affaire de logique et de bon jugement, on le verra ; et on verra en même temps à quel point nos grammaires les plus estimées, celles que préconise l'Université aussi bien que les autres, se sont répandues en erreurs, volontiers dirions-nous “ en énormités ” à cet égard.

Cette étude a d'ailleurs son intérêt propre, son charme réel pour un esprit de bon lieu. Écrire correctement, correctement ponctuer, voilà qui tout d'abord accuse dans un homme une éducation, nous ne dirons pas au-dessus de l'ordinaire, mais attentive et soignée. N'est-il pas à désirer que l'on possède, sur la seconde de ces conditions, des notions et des principes aussi nets que sur la première ?

#### I.—Importance de la Ponctuation.

Le mot *ponctuation* vient du latin *punctum* (point), c'est-à-dire du signe principal dont on y fait usage, et qui sert à marquer la fin d'une proposition, d'une phrase si l'on veut. La ponctuation a pour objet de faire saisir du premier coup-d'œil la distinction des phrases entre elles, des sens partiels qui constituent ces phrases, des différents degrés de subordination qui conviennent à chacun de ces sens. C'est une sorte de charpente extérieure, ou plutôt de dessin au moyen duquel on embrasse avec plus de facilité la pensée enveloppée dans les mots, avec ses diverses nuances, ses restrictions, ses compléments, ses accessoires de tout genre. On pourrait presque lui appliquer ce que M. L. Veillot écrivait dernièrement de la langue elle-même :—“ C'est une belle et noble langue que le français. On ne sait pas le français, on ne le parle pas, on ne l'écrit pas, sans savoir quantité d'autres choses qui font ce que l'on appelait jadis l'honnête homme. Le français porte mal le mensonge : pour parler français, il faut avoir dans l'âme un fonds de noblesse et de sincérité... Le beau français, le grand français, n'est à la main que des honnêtes gens. Une âme vile, une âme menteuse, une âme jalouse et même simplement turbulente, ne parlera jamais complètement

« bien cette langue des Bossuet, des Fénelon, des Sévigné, des Corneille, des Racine ; elle possèdera quelques notes, jamais tout le clavier. Il y aura du mélange, de l'obscurité, de l'emphase. Quant aux Grimauds, je défie seulement qu'ils s'élèvent jusqu'à la plate correction. Comment parviendraient-ils à mentir et à déraisonner sans fausser, gonfler, crever une langue que le Christianisme a faite pour la logique et la vérité ? Dans ces écoles, dans ces cuisines, on pille le dictionnaire, et une ignorance perverse en fait d'horribles friçassées.... »

Assurément, on ne se lancera pas, sur l'humble sujet de la ponctuation, en des considérations d'une portée aussi générale et aussi large ; mais il sera permis de nous en réserver une partie, et d'assurer, par exemple, que, pour ponctuer convenablement et selon les principes, il ne faut rien de moins qu'un fonds de discernement solide, beaucoup d'observation, et surtout beaucoup d'exercice. Cela ne s'apprend point en une semaine, ni même en six mois : à preuve ce que nous voyons chaque jour dans des hommes ayant passé huit années sur les bancs de l'école, quelquefois même une aussi longue période dans les chaires du professeur.

Suétone raconte que le despotisme de Tibère s'exerça jusque sur la grammaire : il ordonnait ou proscrivait l'emploi d'un mot sous peine de mort. Cela devenait sérieux, et les Tibères aujourd'hui auraient de la besogne, dans l'effroyable déluge de néologismes qui nous inonde. Sans aller aussi loin, César, qui se piquait de grammaire autant que d'éloquence et de politique, faisait une guerre sans merci aux locutions vicieuses, aux mots mal autorisés, à la mauvaise orthographe. Ce grand homme ne croyait point s'abaisser par cette préoccupation, que bien des esprits médiocres traiteraient de puérile. Un barbarisme faisait frissonner le conquérant des Gaules, le vainqueur de Pompée. « Fuyez, répétait-il souvent, fuyez comme un écueil tout mot inoui, tout mot contraire aux règles... » On sait quelles étaient les idées d'Horace là-dessus. Il est vrai qu'il ne pouvait, pour les Romains, être question de ponctuation, par la raison qu'elle n'existait pas encore ; ils eussent, au besoin, tourné de ce côté quelque chose de leur zèle et quelques-uns de leurs préceptes.

La ponctuation, répétons-le, contribue à l'intelligence d'un texte et prévient l'obscurité du style. « Une bonne ponctuation, écrit Rollin dans son *Traité des études*, sert à donner au discours de la clarté, de la grâce, de l'harmonie. Elle soulage les yeux et l'esprit des lecteurs et des auditeurs, en faisant sentir l'ordre, la suite, la liaison et la distinction des parties, en rendant la prononciation naturelle, et en lui prescrivant de justes bornes et des repos de différentes sortes, selon que le sens le demande. »

## II.—Histoire de la Ponctuation.

Du temps de Cadmus, de longs siècles après lui encore, l'Asie, la Grèce, l'Italie écrivaient les mots les uns à la suite des autres, sans plus de façon : au lecteur de s'en tirer comme bon lui semblait. Le premier progrès fut de séparer les phrases par des blancs, lesquels donnèrent naissance à l'alinéa, dont on était loin de faire abus : car ils sont rares, très-rares, dans les vieilles copies. L'alinéa, comme emploi ordinaire et usuel, ne date guère que de cent ans parmi nous. L'Italie et l'Espagne y ont été plus rebelles. J'ai entre les mains des ouvrages italiens et espagnols de longue haleine, des in-4° considérables, réimprimés assez récemment, qui sont tout d'une pièce, de la première ligne à la dernière, et sans autres coupures que celles des livres et des chapitres. Les discours même n'ont ni guillemets ni tirets, rien qui indique où ils commencent, où ils s'achèvent, où ils sont interrompus par un nouvel interlocuteur. Quoi de plus désagréable, de plus fatigant ? Qu'on ouvre un *Don Quichotte* espagnol quelconque, même ceux qui ont été publiés à Paris depuis vingt-cinq ans, ou les éditions de Barcelone et de Madrid : pas un éditeur n'a eu le bon sens d'introduire cette amélioration. On a donné un ancien exemplaire, tel quel, au compositeur, le compositeur l'a reproduit tel quel, sous les yeux de correcteurs sans goût et sans initiative. C'est pitoyable !—Il est vrai que l'alinéa triomphe dans notre typographie du jour, pour ce qui est de la France. On a couru à l'excès opposé. Sans égard au développement rationnel d'une

idée, qui exige son paragraphe ininterrompu, on s'est mis à jeter à droite et à gauche ces séparations solennelles, sans doute afin de se donner l'air de parler à la manière inspirée des prophètes, et de n'avancer que porté sur une armée de scintillants axiomes.— Ces éditions ne sont pas moins insupportables que celles de nos voisins ; c'est une danse de corde, une parade laborieuse, une recherche d'effet qui offusque l'homme sérieux. Les trois grands prêtres de ce culte nous paraissent être MM. de Girardin, Alexandre Dumas, Ponsou du Terrail. Que d'alinéas, bon Dieu ! et que d'alinéas... stupides ! Le mot est liché, je ne le retirerai pas : car on immole là trop audacieusement la logique et le sens commun pour qu'une voix du moins ne proteste pas à son jour.

La cause matérielle et directe en est sans doute moins rare. D'une part, quand on se fait payer à la ligne, plus il y a de lignes plus on perçoit, l'arithmétique le dit ; de l'autre, on arrive à la gloire d'un bon gros volume avec ce qui aurait suffi maigrement pour une humble brochure. Le bénéfice ! nous y sommes : c'est bien l'esprit du temps !

Le P. de Montfaucon attribue au grammairien Aristophane de Byzance, qui vivait deux siècles avant l'ère chrétienne, l'invention de la ponctuation. On est en droit de supposer, cependant, qu'Aristote, plus ancien d'un siècle, connaissait déjà le point, puisqu'il avoue n'avoir osé l'introduire dans une copie du philosophe Héracite, « par la crainte, dit-il, de choir en quelque contre-sens. » En tout cas, et malgré un passage de Cicéron, qui, au traité *De Oratore*, fait également mention de signes destinés à marquer des repos et des mesures (*librarium nota*), l'invention ne prospéra guère. On a exhumé des cendres de Pompée, ensevelis sous les scories du Vésuve l'an de J.-C. 79, un certain nombre de volumes roulés autour d'une tige, suivant l'usage des anciens, qui ne connaissaient point le papier : et dans ces volumes, dont la date de transcription est incertaine, on ne trouve généralement aucune ponctuation ; les vers seuls sont alignés.—On sait que ces précieux livres, noirs et à peu près calcinés, furent pris d'abord pour des charbons, la bibliothèque qui les contenait pour une boutique d'Auvergnat du temps, et en conséquence tous ces trésors jetés à la mer, d'où on eut toutes les peines du monde à en retirer une partie, une fois l'éveil donné. Un ecclésiastique napolitain a découvert le moyen de dérouler peu à peu les feuilles dans des châssis de verre, avec des précautions infinies, car au moindre soufuffle tout tombe en poussière ; souvent on ne met pas moins d'une année à rentrer en possession de huit ou dix pages, photographiées et dessinées au fur et à mesure. Les caractères sont très-nets, presque tous d'une écriture remarquablement belle, surtout dans les textes grecs ; mais, encore une fois, pas de traces de ponctuation.

Il en est de même des manuscrits de l'époque suivante et jusqu'à Charlemagne. Le savant Aleuin, frappé des inconvénients d'une telle transcription, qui faisait de la plus simple lecture un travail accessible aux seuls érudits, et non sans difficultés pour eux-mêmes (car combien de sens douteux, faute de ce fameux point qui fit perdre à Martin son âne !), Aleuin, dis-je, préconisa le point, qui fit son entrée définitive dans le domaine de l'écriture, où il n'a plus cessé de régner. Le point tenait lieu de tout le reste. Placé au bas de la ligne, dit M. de Vorepierre (*encyclopédie universelle*), il marquait une petite pause ; au milieu de la ligne, il indiquait une pause un peu plus grande, et il s'appelait *membrum* ; mis en haut de la ligne, il terminait un sens.—Les copistes des couvents et des monastères, qui ont sauvé de la barbarie le trésor des connaissances humaines, imaginèrent par la suite divers autres signes, peu commodes pour la plupart, et sans se rattacher à un système régulier, universel. Le point final, au XV<sup>e</sup> siècle encore, affectait diverses formes : tantôt une petite étoile, tantôt trois points en triangle, comme le pratiquent nos francs-maçons, qui vraisemblablement se figurent faire en cela du neuf. Les parenthèses étaient usitées, de temps en temps aussi le trait horizontal de séparation, qu'on prodigue maintenant, dans certaines imprimeries, au delà du raisonnable. Le point-virgule fut emprunté aux Grecs, qui s'en servaient pour signe d'interrogation, ce qu'ils font encore. Le reste nous est venu depuis l'in-

vention de la typographie, et s'est perfectionné avec le temps, suivant la marche ordinaire des choses humaines.

Il s'ensuit que nous devons être, à cet égard, plus avancés que nos pères, et nous le sommes sans contredit. La ponctuation actuelle tend à une perfection de détail qu'elle n'a jamais eue ; on la raisonne davantage ; une plus générale habitude de précision mathématique lui a servi dans une mesure sensible. Il s'agit, bien entendu, des éditions surveillées par des correcteurs instruits, et non de cette foule de livres désolants où tous les principes sont outragés sans retenue.

III.—*Division de ce Traité.*

Nous donnerons, en premier lieu, le principe général qui doit présider à une bonne ponctuation. Il a besoin d'être expliqué clairement, et justifié. On n'attend pas de nous des notions préliminaires sur le sujet, le verbe, le régime, la préposition, les verbes actifs (nous maintenons *actifs*, et repoussons la désignation nouvelle de *transitifs* ; nous dirons quelque jour pourquoi), les verbes neutres, passifs etc. : il n'est pas un de nos lecteurs qui ne soit familiarisé avec tout cela.

Le principe établi, nous passerons successivement aux divers signes, point-virgule, deux points, guillemets, parenthèses, tirets, etc. Nous commencerons même par le trait-union, qui n'appartient pas absolument à la ponctuation, mais qui y touche de si près que cette excursion sur une terre voisine ne sera point un inopportun détour, d'autant plus que là encore nous aurons à relever quantité d'oublis et d'erreurs dans la dernière édition du *Dictionnaire de l'Académie*, plus fautive que les précédentes. Nul, je l'espère, ne nous taxera de présomption quand il aura vu nos preuves et entendu nos raisons. L'Académie est un fort grand seigneur, que nous respectons autant que personne ; c'est même à cause de ce respect qu'il nous semble bon de lui rappeler le vieil adage, par elle oublié dans cette circonstance : " Noblesse oblige. "

V. POSTEL.

(A continuer.)

BIOGRAPHIE.

LE COMMANDANT DES VARANNES.

Nous empruntons au *Moniteur de la Flotte* l'article suivant, qui rend un juste hommage à la mémoire d'un de nos marins les plus distingués, M. Levesque des Varannes, commandant du bâtiment de guerre français le *d'Estrelles*, dernièrement en station dans les eaux américaines, et qui a laissé en Canada les plus honorables souvenirs.

La mort vient d'enlever à la France un esprit d'élite, le commandant Levesque des Varannes. La marine perd en lui un de ses officiers les plus intelligents, le pays un de ses enfants les mieux doués.

Le commandant des Varannes n'avait pas trente-neuf ans. Sorti de l'école navale 1818, il députa dans la marine par une campagne autour du monde, sous les yeux d'un chef qui, après l'avoir vu trois ans à l'œuvre, écrivait au ministre de la marine : " Monsieur des Varannes doit devenir un officier remarquable..... C'est une organisation d'élite." La vie entière du commandant des Varannes justifie cette prédiction de son premier commandant.

La guerre de Crimée le vit aux batteries de siège de la marine devant Sébastopol, il y conquit la croix de la Légion d'honneur au prix d'une blessure à la tête et après une citation à l'ordre du jour de l'armée.

Quand la campagne d'Italie s'ouvrit, il venait d'être nommé lieutenant de vaisseau ; sa réputation d'énergie et d'entraîn le désigna au choix du ministre pour le commandement d'une des canonnières destinées à battre en brèche les murs de Peschiera. La paix de Villafranca le trouve, lui et son équipage, devant Desenzano ; c'est là qu'il leur fallut, bien à contre cœur, abandonner, sans qu'elle eut reçu le baptême de feu, cette canonnière qu'ils

voyaient flotter sur le lac de Garde après en avoir promené les morceaux à travers la Lombardie.

Un dédommagement attendait le lieutenant de vaisseau des Varannes. La France et l'Angleterre allaient demander compte à la cour de Pékin de sa trahison devant l'embouchure du Peiho. Il y avait, dans cette campagne à l'extrémité de l'Orient, toute une perspective de dangers à courir, et cette fois l'attrait du pittoresque se joignait, dans le cœur de l'officier, au désir de montrer ses brillantes qualités de marin. C'est comme capitaine de la canonnière no. 13 que le lieutenant de vaisseau des Varannes prend part à l'attaque des forts de Pakou. Il est de ceux qui hivernent dans le Peiho afin de maintenir le gouvernement chinois dans les dispositions que lui ont imposées les succès de nos armes ; et quand la glace a interrompu les communications par mer, que le corps expéditionnaire est privé de toutes relations avec Shanghai, c'est lui qui obtient l'honneur d'être le pionnier de l'armée, c'est à lui que revient la gloire de rechercher et d'inaugurer une route nouvelle.

Arrêtons-nous un instant. Cette page de l'existence du commandant des Varannes mérite qu'on y insiste. Elle peint l'homme ; elle montre la trempé de cette nature qui, jetée en dehors de la maritime, reprend son équilibre, même au milieu d'éléments inconnus et lorsque le danger revêt des formes nouvelles. L'imprévu surgit à chaque pas. Jamais il ne surprend des Varannes en défaut. Les dispositions des habitants sont douteuses, souvent mauvaises ; il faut lutter et contre les hommes et contre le climat : en quatorze jours, des Varannes fait cent quarante lieues dans la neige et entre à Tchefou à la tête de ses sept compagnons de route, tous matelots de sa canonnière.

Au sortir de ce long hiver dans les glaces de Peiho, commence pour la marine une série d'expéditions glorieuses auxquelles prend part le lieutenant de vaisseau des Varannes. Des bandes de rebelles ont envahi les provinces du Tchekiang et de Kiansu, le commerce de Shanghai est interrompu. Autour de cette ville, dans un rayon de vingt lieues, toute la population a disparu ; ce qui n'a pas été massacré est venu chercher un abri sous notre drapeau ; Ningpo, Kiadine, Soutchéou sont aux mains de l'insurrection.

Il faut reprendre une à une toutes ces anciennes cités commerciales. Aide-de-camp, puis chef d'état-major du commandant en chef, des Varannes est blessé à la prise de Tsépoü ; à Kiadine et à Tsingou, il est cité comme arrivé le premier sur la brèche : à Nekiao, il reçoit dans ses bras le corps du brave amiral Protet, que la mort vient de frapper au milieu de son triomphe.

A la fin de 1862, le lieutenant de vaisseau des Varannes rentrait en France ; sa brillante conduite dans les combats meurtriers contre les rebelles chinois lui avait valu la croix d'officier de la Légion d'honneur.

Officier d'ordonnance du ministre de la marine en 1864, aide de camp du vice-amiral Penaud, commandant en chef l'escadre d'évolution de 1814, il était nommé, à la mort de ce dernier, capitaine de l'avisoir le *Croiseur* ; enfin l'empereur, dont l'attention avait été appelée sur les services du lieutenant de vaisseau des Varannes, le choisissait en 1866 pour officier d'ordonnance. L'année suivante, la confiance de sa Majesté lui valait l'intéressante mission d'aller étudier les progrès de notre colonisation en Cochinchine et l'honneur d'en rendre compte.

Promu au grade de capitaine de frégate à son retour de Cochinchine et nommé au commandant du *d'Estrelles*, il était depuis dix-huit mois dans la mer des Antilles, depuis un an dans les eaux d'Haïti, avec la mission de suivre les péripéties de la guerre civile et de protéger notre commerce contre les exigences des partis rivaux. C'est là que la mort est venue le frapper. Celui qui avait bravé maintes fois à Sébastopol et dans les mers de la Chine, qui avait joué avec le danger pendant vingt ans d'une vie d'agitations et d'aventures, sous les climats les plus dangereux et dans les circonstances les plus critiques, est mort en soldat, sans faiblesse et sans illusion, conservant son énergie jusqu'au dernier moment.

Saisi en mer, le lendemain de son départ de Cuba, des premières atteintes de la fièvre jaune, il a rendu l'âme à Port-au-Prince, dans la demeure et au milieu de la famille de notre consul général M. de Courthial, soigné jusqu'à sa dernière heure par des soins

françaises, pleuré comme un parent par une famille dont les cœurs avaient suivi toutes les phases de sa maladie avec toutes les alternatives de l'espoir et de la douleur, pleuré comme un ami, comme un protecteur, par des compatriotes dont il n'avait cessé de défendre les droits, regretté, enfin, par tous comme un homme d'honneur et de courage, ayant, jusqu'à l'extrême, pratiqué durant sa vie la plus noble des vertus militaires, le sentiment du devoir.

Nous avons retracé succinctement les beaux traits de cette existence de marin, si courte et si brillamment remplie. Mais le commandant des Varannes n'appartenait pas seulement à la marine, il appartenait au pays, car chez lui l'homme était à la hauteur de l'officier. Sa nature, bienveillante et originale à la fois, en faisait une figure sympathique au suprême degré; son esprit si fin inspirait la confiance, parce qu'on sentait qu'il était au service d'idées généreuses.

Il était de ceux qui, au milieu de leurs courses à travers le monde, voient, sentent et se souviennent. S'il négligeait, par modestie, de raconter la part qu'il avait prise à de glorieuses expéditions, il aimait à rendre compte de ce qu'il avait vu faire sous ses yeux, et s'efforçait d'instruire ses camarades en leur montrant les enseignements qu'il fallait tirer, pour l'avenir, des leçons du présent.

*La Marine française dans la guerre d'Italie (Revue des Deux-Mondes, janvier 1860), la Chine depuis le traité de Pékin (Revue des Deux-Mondes, avril 1863), n'indiquent pas seulement chez le commandant des Varannes un talent de narrateur. Ces deux écrits montrent l'homme d'études prévoyant ici l'importance que peuvent prendre en Chine les intérêts commerciaux de l'Europe, expliquant là ce que l'on peut attendre, dans une guerre européenne, de l'action combinée de la marine et de l'armée de terre. La Cochinchine française depuis l'annexion des provinces du Sud (Revue des Deux-Mondes, février 1868), plaidoyer généreux en faveur des compagnons d'armes dont il a partagé les fatigues et les dangers, est en même temps un programme politique et financier, dans lequel sont développées avec lucidité et conviction les espérances que doit nous faire concevoir la possession de notre nouvelle colonie.*

Mais le souvenir de tant de précieuses qualités, malgré les douleurs qu'il ravive, ne doit pas nous faire oublier ceux qui nous ont remplacés au pied de ce lit de mort; par affection même pour cette mémoire si chère, qu'il nous soit permis d'adresser un remerciement au consul de France et à sa famille qui, après avoir lutté jusqu'à la dernière heure pour arracher aux étreintes mortelles de la fièvre leurs deux malheureuses victimes, ont recueilli les derniers soupirs du commandant des Varannes et du capitaine du *Curieux*. Et devant les tombes de tant de jeunes hommes moissonnés par la maladie, ne laissons pas nos regrets imposer silence au sentiment légitime d'orgueil que nous impose la conduite de ces vaillants compatriotes de Saint-Domingue, qui n'ont pas craint de braver la fureur de l'épidémie en se dévouant au chevet de nos malheureux marins.

J. LAYRLE, capitaine de frégate.

## AVIS OFFICIELS.

### Ministère de l'Instruction Publique

#### NOMINATIONS

##### CONSEIL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu au Lieutenant-Gouverneur par Ordre en Conseil en date du 5 Août, nommer les personnes suivantes pour former avec le Ministre de l'Instruction Publique le Conseil de l'Instruction Publique de la Province de Québec.

##### Membres Catholiques-Romains.

Monseigneur Charles Laroque, Evêque de St. Hyacinthe.  
Monseigneur Jean Langevin, Evêque de Rimouski.  
Côme Séraphin Chénier, Evêque, O. R. et L.L.D.  
Le Révérend Patrick Dowd, D. D.  
Le Révérend Alexandre Elzéar Taschereau, D. C. L., Vicaire Général.  
Jacques Orémazio, Evêque, L.L.D.

Louis Léon Lesieur Desaulniers, Evêque.  
Cyrille Delagrave, Evêque.  
L'Honorable Thomas Ryan, Sénateur.  
Le Révérend Olivier Caron, Vicaire Général.  
Charles André Leblanc, Evêque, C. R.  
Joseph Lachaine, Evêque, M. D.  
Marc Amable Girard, Evêque.  
Alphonse Basile Routhier, Evêque.

##### Membres Protestants.

Le Très-Révérend James William Williams, D.D., Evêque de Québec.  
L'Honorable Christopher Dunkin, D.C.L.  
Le Révérend John Cook, D.D.  
L'Honorable Sir Alexander Tilloch Galt, K.C.M.G.  
Le Vénérable Archevêque William Turball Leach, D.C.L., L.L.D.  
L'Honorable Charles Dewey Day, L.L.D.  
L'Honorable James Ferrier, Sénateur.

##### SECRÉTAIRES DU CONSEIL.

Il a plu au Lieutenant-Gouverneur par Ordre en Conseil en date du 13 Août, de nommer Louis Girard, Evêque, M. D. et Henry Hopper Miles, Evêque, L.L.D., Secrétaires conjoints du Conseil de l'Instruction Publique.

##### COMMISSAIRES D'ÉCOLES

Il a plu au Lieutenant-Gouverneur par Ordre en Conseil en date du 13 Août, faire la nomination suivante de commissaires d'écoles :

Comté de Gaspé.—St. Pierre de l'Étang du Nord. MM. Isidore Godel, Etienne Leblanc, Guillaume Leblanc, Jean-Baptiste Bouffard et Auguste Molaison au lieu de personnes nommées par l'ordre en Conseil du 29 octobre dernier, lequel est révoqué.

Le Soussigné a l'honneur de recommander les messieurs suivants pour être commissaires d'écoles dans les municipalités ci-après désignées :

Comté de Bagot.—Acton Vale. M. Hilaire Dubré en remplacement de M. Eusèbe Dufault qui a quitté définitivement la municipalité, aucune élection n'ayant été faite en temps voulu.

Ste. Hélène. MM. Joachim Poitras et Charles Berthiaume en remplacement de MM. François Dupuy et François Trottier qui ont quitté définitivement la municipalité; aucune élection n'ayant eu lieu en temps voulu.

Comté de Gaspé.—Percé. Le Rév. Narcisse Thivierge en remplacement du Rév. M. E. Guilmet qui a quitté définitivement la municipalité.

Comté d'Herberville.—St. Athanase. M. Jean Bouchard en remplacement de M. Michel Mahé fils, qui a quitté définitivement la municipalité; il n'y a pas eu d'élection en temps voulu.

Comté de Kamouraska.—Ste. Anne de Lapocatière No. 1. MM. Antoine Dionne et Adolphe Roy, en remplacement de MM. Clément Rouleau et Nicolas Aubert sortis de charge, leur temps d'office étant expiré.

Comté d'Ottawa.—Township Ripon. M. Joseph Bissone en remplacement de M. Léandre Lavigne décédé. Il n'y a pas eu d'élection en temps légal.

Comté de Shefford.—Boxton Falls. M. Patrick Kearney en remplacement de M. Charles Tarte qui a quitté définitivement la municipalité; aucune élection n'ayant eu lieu en temps légal.

Comté de Témiscouata.—St. Antoine. M. Prudent Pinet en remplacement de M. Joseph Bélanger qui a quitté définitivement la municipalité; aucune élection n'ayant été faite dans le temps voulu par la loi.

Comté de Témiscouata.—St. Arsène. MM. Joseph Roy et Georges Berome en remplacement de MM. Frs. Pelletier et Pierre Dumont dont le temps d'office est expiré.

##### POUR ÊTRE SYNDICS D'ÉCOLES.

Comté de Portneuf.—Ste Jeanne de Neuville. MM. Théophile Mercure, François Bédard, Narcisse Boivin, Fr. Bussière et Pierre Elz. Gingras. Municipalité nouvelle, l'érection demandée ce jour.

Comté de Rimouski.—St. Donat. MM. Dilace Morisset, Octavo Lavoie, Joseph Reust, Eusèbe Hallé et Godfroi Bérubé. Municipalité nouvelle, l'érection demandée ce jour.

##### ÉRECTIONS, ANNEXIONS, ETC., DE MUNICIPALITÉS SCOLAIRES.

Le Soussigné a l'honneur de recommander que les érections de municipalités scolaires dont suit la liste soient faites et ainsi que les changements dans les limites des anciennes municipalités.

Comté de Bellechasse.—Armagh. Eriger le township d'Armagh en municipalité scolaire avec les limites qu'il a comme township susdit. Cette érection avait été demandée le 8 mars 1861 avec plusieurs autres. Néanmoins elle se trouve avoir été omise dans l'ordre du Conseil du 14 du même mois.

Comté de Châteauguay.—St. Stanislas Kostka. Distraire de la municipalité de Ste. Uéelle dans le comté de Beauharnois, cette partie qui en a

été distraito pour les fins religieuses et civiles, bornée au nord-ouest sur le lac St. François à partir de la grande ligne du township de Godmanchester en conservant jusqu'au lot 72 exclusivement, suivant la ligne du dit lot 72 jusqu'à sa jonction avec le trait carré des terres à un rang double, suivant ensuite le dit trait carré jusqu'au lot No. 79, inclus au premier rang, de là jusqu'au lot 45 aussi inclus du second rang et de là par la ligne du dit lot jusqu'au petit canal, puis descendant par le petit canal jusqu'à la rivière St. Louis, remontant ensuite la dite rivière jusqu'au chemin Boque et poursuivant delà par le trait carré des terres du septième rang d'Ornstown, jusqu'à la ligne du township de Godmanchester, et suivant de là la dite ligne jusqu'au lac St. François.

Annexer aussi à la dite municipalité cette partie de St. Anicet qui y est déjà annexée pour ses fins religieuses, savoir les treize premiers lots du premier et du second rang du township de Godmanchester.

Comté de Portneuf.—Ste. Jeanne du Neuville. Eriger la nouvelle paroisse de Ste. Jeanne du Neuville en municipalité scolaire, telle qu'elle a été érigée pour les autres fins civiles par proclamation en date du 13 janvier 1868.

Comté de Rimouski.—St. Donat. Eriger la nouvelle paroisse de St. Donat en municipalité scolaire, telle qu'érigée pour les autres fins civiles, en y ajoutant les terres des Sieurs Ignace Claveau, Joachim Paquet, Benjamin Dupont, Ferdinand Gagnon, F. X. Gagnon et Veuve Pierre Bérubé, situées dans le treizième rang de Ste. Lucie, les habitants se trouvent dans l'impossibilité d'y envoyer leurs enfants à l'école.

Comté de Champlain.—Ste. Flore. Distraire de la municipalité scolaire de Shawenegan dans le comté de St. Maurice le premier rang de Shawenegan pour l'annexer à celle de Ste. Flore.

Comté de Maskinongé.—St. Justin. Annexer à la municipalité scolaire de Maskinongé tout le terrain de St. Justin, à partir de la propriété de M. Carufel inclusivement, au nord-ouest jusqu'à la ligne seigneuriale qui divise les deux dites municipalités scolaires au sud-est.

**DIPLOMES OTROYÉS PAR LES BUREAUX D'EXAMINATEURS.**

**BUREAU PROTESTANT DE QUÉBEC.**

Ecole élémentaire, 1ère classe A.—Mlle Dora Brown.  
Deuxième classe.—Mlles Margaret Elliot et M. Thomas Parks.  
4 mai 1869.

D. WILKIE,  
Secrétaire.

**BUREAU CATHOLIQUE DE MONTRÉAL.**

Ecole modèle, 1ère classe F.—Mlles Marie Antoinette Béique, Marie Chaput et Adéline Richer.

Ecole élémentaire, 1ère classe F.—Mlles Christine Allard, Arzèle Archambault, Alphonsine Barrette, Adèle Beauchemin, Rosalie Bélanger, Marie Bonin, Catherine Brady (A), Olivina Carrières, Rose Délima Clairmont, Céline Croisette, Virginie Desautels, Hélène Desparais, Exilda Dorval, Eugénie Duteau dit Grandpré, Julia Dwyer (A), Marguerite Filiatreault, Marie Galipeau, Albina Gauthier, Méline Gauthier, Zoé Giroux, Athella Goodman (A), Georgina Laforet, Marie Lallande, Mélanie Langevin, Exilda Lapierre, Scraphino Leroux, Valérie Longpré, Céline Maillon, Adéline Marchessault, Catherine McGarry, Ellen Teresa, McGillis (A), Hermeline Mandor, Mathilde Onimette, Adèle Perrier, Mr. Léger Provost, Mlles Guillelmine Baisenne, Nazarine Rivet, Victorine Rouleau, Arménie Salva, Eléonore Thibodeau, Jane Elizabeth Weir (F et A), M. Etienne Stanislas Lussier et Léger Prévost.

Deuxième classe F.—M. Gilbert Boucher, Mlles Louise Brodeur, Olive Brunet, Anna Bellerose dit Ménard, Malvina Cadot, Eugénie Charpentier, Malvina Doré ou Dauray, Marie Deorey, Perpétue Godin, Virginie Goyer, Joséphine Lachapelle, Adélaïde Lacombe, Céline Laplante, Henriette Laurendeau, Honorine Laporte, Célanie Marois, Alexis Morel, Dorothe Payette, Anne Payette, Marie Olive Perrier, Pamel ou Pamenne Poirier, Virginie Reid (F et A), Elmire Trudeau et Clémence Trudel.

3 et 4 août 1869.

F. X. VALADÉ,  
Secrétaire.

**BUREAU PROTESTANT DE MONTRÉAL.**

Ecole modèle, 1ère classe A.—M. David F. Hawley.  
Deuxième classe.—M. Thomas Holiday.

Ecole élémentaire, 1ère classe.—Mlles Mathilda A. Cowan, Helen C. Davis, Mary M. Gilmore, Jennie Glasgow et Louisa S. McFee.

Deuxième classe.—Mlles Christiann S. Bushy, Mathilde Busière (F), Jane P. Campbell, M. James Crutekshank, Mary M. Finlayson, Joan Gold, Helen Melville, Amelia Reay, Sarah Somerville, Elizabeth Wilson.

3 août 1869.

P. A. GINSON,  
Secrétaire.

**BUREAU CATHOLIQUE DE RIMOUSKI.**

Ecole élémentaire, 2de classe F.—Mlles Caroline Bérubé, Eloïse Desjardins, Malvina Forbès et Cléopée Fontaine.  
3 août 1869.

P. G. DUMAS,  
Secrétaire.

**BUREAU DE SHERRBROOKE.**

Ecole modèle, 1ère classe A.—M. Alonzo Lee Holmes et Mlle Sarah Gillies.

Ecole élémentaire, 2de classe.—Mlles Sarah L. Cutler, Margaret Curran (A et F), Christina McLeod et Agnès Wilson.

3 août 1869.

S. A. HEND,  
Secrétaire.

**BUREAU DE GASPÉ.**

Ecole élémentaire 1ère classe F.—Anne Alfred Edmond Brassat.

Deuxième classe F. et A.—M. Joseph Alphonse Chevrier.

21 Juillet 1869.

Ecole élémentaire, 1ère classe A.—Mlle Ellen Maria Coffin.

3 août 1869.

E. J. FLYNN,  
Secrétaire.

**BUREAU CATHOLIQUE DE RICHMOND.**

Ecole élémentaire, 1ère classe F.—MM. George Allard et Louis H. W. Gill (F et A).

Deuxième classe F.—Mlles Marie Flore Duchas, Marie A. Z. Dumas et Adéline Grégoire.

3 août 1869.

F. A. BRIEN,  
Secrétaire.

**BUREAU PROTESTANT DE WATERLOO ET SWEETSBERGH.**

Ecole élémentaire, 2de classe A.—Mlle Isabella Ainslie.  
1ère classe A.—Mlles Ellen Brown, Sophia L. Blake, Ann Eliza Gilbert, Clarinda Joyal, Mde Azariah W. Lawrence et Emma Marston.

Deuxième classe A.—Mlles Marinda Streeter, Philomène Suindon (F), Viola V. Smith, Nancy V. Smith et Isabella Ainslie.

3 août 1869.

Wm. GINSON,  
Secrétaire.

**BUREAU D'AYLMER.**

Ecole élémentaire, 1ère classe A.—Mlles Margaret Foran, Elizabeth Symmes et Mary S. Smith.

Deuxième classe F.—Mlle Anisée Phebec Beaudry.

3 août 1869.

JOHN WOODS,  
Secrétaire.

**JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.**

QUÉBEC (PROVINCE DE QUÉBEC), AOUT ET SEPTEMBRE 1869.

**L'ancien et le nouveau Ministre de l'Instruction Publique en France.**

Les changements politiques survenus dans le gouvernement de la France, ont nécessité la retraite de M. Duruy, qui a été fait sénateur et a été remplacé comme Ministre de l'Instruction Publique par M. Bourbeau, avocat, ancien professeur à la faculté de droit de Poitiers et maire de cette ville.

M. l'abbé Godin dans l'excellent travail qu'il a lu à la distribution des prix à l'école normale Jacques-Cartier, a parlé avec reconnaissance de l'accueil bienveillant que M. Duruy lui avait fait et de la sympathie qu'il avait témoignée pour notre pays, ajoutant : "je n'ai point ici à juger ce que M. Duruy a fait ou veut faire pour l'Instruction publique."

Notre Ministre de l'Instruction Publique, M. Chauveau, a aussi lui exprimé dans son premier rapport à son retour d'Europe, toute la reconnaissance qu'il devait à M. Duruy, qui avait facilité avec la plus grande courtoisie, l'accomplissement de sa mission.

Dans ces circonstances, il ne conviendrait guère à la rédaction de ce journal de formuler un jugement sévère sur une administration qui a fait tant de bruit et provoqué de la part du clergé catholique surtout une résistance si entière et si vigoureuse à laquelle est due en grande partie la retraite du ministre. Nous nous contenterons d'esquisser brièvement des travaux littéraires et administratifs dont personne dans tous les cas ne conteste l'étendue et l'importance, et nous donnerons les principaux faits de la biographie de M. Duruy et de celle de son successeur tels que nous les trouvons rapportés dans les derniers journaux français.

M. Victor Duruy, né à Paris en 1811, débuta dans l'enseignement en 1833 au collège de Reims, d'où il passa au collège d'Henri IV à Paris. En 1853, l'Université lui conféra le doctorat ès lettres. Lorsqu'en 1863, M. Duruy fut chargé par l'Empereur du portefeuille de l'instruction publique, il était surtout connu par de nombreux ouvrages d'enseignement se rapportant à l'histoire et à la géographie, publiés à un très-grand nombre d'exemplaires par la maison Hachette. On assure que l'Empereur s'était procuré la collaboration de M. Duruy pour son histoire de César, et que dans les conférences fréquentes qu'il avait eues avec lui, il avait médité de l'élever à la haute position qu'il a occupée pendant un peu plus de six années révolues.

Appelé ainsi, on peut le dire soudainement, à diriger la vaste organisation dont il faisait lui-même partie, le nouveau ministre fut surtout frappé de l'état de pénurie et d'infériorité sociale dans laquelle se trouvaient la plupart des instituteurs et des institutrices laïques et une série de mesures destinées à l'amélioration de la position des instituteurs primaires et à élever le niveau de l'enseignement, le firent appeler, dit M. Goumy dans la *Revue de l'Instruction Publique*, "le ministre des maîtres d'école."

La question de l'éducation professionnelle occupa ensuite M. Duruy, et la fondation de l'école de Cluny, destinée à procurer à de nouvelles institutions des professeurs des sciences appliquées aux arts, fut le résultat de ses efforts. L'université dont l'école normale supérieure avait fait des sacrifices pour le développement de l'enseignement scientifique, et avait monté surtout ses musées et ses laboratoires de la manière la plus complète, vit d'un mauvais œil cette nouvelle création du ministre. Celui-ci s'attira bientôt l'animadversion de l'université à un bien plus haut degré en faisant une foule de changements importants dans l'enseignement et en créant "l'école pratique des hautes études" destinée d'après lui, à faire sortir l'université de sa routine séculaire et à la lancer dans une voie plus large et plus conforme aux besoins sociaux de notre époque; de ce jour, M. Duruy fut presque aussi mal noté dans un certain monde libre penseur qu'il l'était dans le parti religieux. "Un peu plus, dit M. Goumy, et l'Université excommunierait au nom du *Gradus ad Parnassum* et des *Racines grecques*!"

En même temps cependant, il établissait les conférences publiques et gratuites, il se prononçait fortement en faveur de l'instruction gratuite et obligatoire, mesure à laquelle ses collègues ne voulurent pas souscrire et il essayait de fonder l'enseignement supérieur des femmes. Le personnel enseignant de l'université, et les hommes de lettres parmi lesquels furent choisis la plupart des conférenciers étaient parmi les coryphées les plus avancés de cette incrédulité sérieuse et dogmatisante qui a succédé à l'école railleuse et violente de Voltaire et qui n'en est que plus dangereuse; le clergé s'allarma à bon droit des conséquences que pourrait avoir la diffusion dans les masses des idées dont le régime universitaire n'a que trop imprégné la jeunesse instruite de la France. Nous n'avons pas besoin d'ajouter que l'enseignement supérieur donné aux femmes dans ce sens et avec ces principes a mis tout naturellement le comble à l'hostilité qu'avaient provoquée les autres mesures du ministre.

Dans la direction générale de l'instruction publique, M. Duruy s'est montré d'une activité infatigable, il n'a épargné ni les

études, ni les démarches personnelles, et sa vigilance, son ubiquité que l'on a voulu ridiculiser comme un excès de zèle, ont eu nécessairement un effet salutaire et devaient être d'un bon exemple pour les fonctionnaires subalternes. Sous son administration, de grandes améliorations ont été faites dans le matériel, l'installation des lycées, et de nouveaux établissements ont surgi sur plusieurs points dans des conditions hygiéniques et de confort bien supérieures à tout ce qui existait jusqu'alors en France: tels sont entr'autres le lycée du Prince Impérial à Vanvres près de Paris, et le petit collège du lycée de Lyon près de cette dernière ville.

Le successeur de M. Duruy, M. Bourbeau est né à Poitiers le 2 mars 1811. Nommé maître de Poitiers en 1847, il fut envoyé à l'Assemblée nationale par 45,000 voix sur 60,000 électeurs; il y siégea au centre gauche.

"À cette époque dit le *Manuel général de l'instruction primaire*, M. Bourbeau attira sur lui l'attention par de nombreux et sérieux travaux, se rapportant pour la plupart à des questions d'enseignement. On signale son rapport au nom du comité de l'instruction publique sur le projet de décret tendant à établir la gratuité de l'entretien et de l'instruction à l'école normale supérieure; la part qu'il prit à la discussion sur les traitements des inspecteurs généraux de l'Université, sur le rétablissement des chaires supprimées au Collège de France; son rapport sur l'organisation de l'école d'administration et ses discours sur cette même question. Il reprit en son nom personnel le projet de loi concernant cette école, retiré par le gouvernement.

"M. Bourbeau ne se signala pas moins dans la discussion du projet de loi sur l'organisation judiciaire et sur l'organisation électorale.

"En quittant l'Assemblée nationale, il se consacra tout entier à sa profession d'avocat et aux travaux que lui imposaient ses fonctions de doyen de la Faculté de Poitiers. Il écrivit aussi plusieurs ouvrages de droit. Dans cette situation, l'autorité de M. Bourbeau ne fit que grandir. Aux dernières élections, l'honorable doyen accepta le patronage de l'administration pour la candidature officielle et fut nommé député par 12,000 voix contre 5,600 obtenues par M. Thiers.

"Il était l'un des signataires de l'interpellation des 116 députés du centre gauche, qui a été l'origine de toutes les mesures politiques que nous voyons s'accomplir aujourd'hui."

#### Examens publics et distributions de prix dans les Ecoles Normales, Universités, Collèges, Couvents et autres maisons d'Éducation.

(Suite et Fin.)

C'est au moment où les vacances touchent à leur fin, ou l'écolier fait sa légère malle pour retourner à ses études que nous sommes obligés de continuer notre compte rendu des examens et distributions de prix et rappeler ainsi bien à regret à la mémoire de l'écolier le beau jour des vacances au moment où il se prépare au triste jour de la rentrée. Nous sommes au mois de septembre, déjà quelques feuilles desséchées enlevées par un vent puissant et froid sont venues nous annoncer l'approche de l'automne; tout le monde revient à la hâte de la campagne, ce n'est plus le temps des voyages aussi, laissons là l'ordre chronologique qui nous a transporté jusqu'ici si souvent de Québec à Montréal, et donnons les notes que nous avons pu nous procurer sur les distributions de prix dans chacune des maisons d'éducation de nos principales villes, nous contentant de pousser de temps à autre une excursion dans les environs quand nous serons certains de trouver l'hospitalité d'un collège.

En donnant des détails sur la séance de l'Université Laval, nous avons dit que l'arrivé de son Excellence le Gouverneur-Général avait été précédée de la distribution des prix aux élèves du Petit Séminaire de Québec. Nous n'avons pas pu assister à cette première partie de la séance ni nous procurer des renseignements. On nous a dit cependant que les prix ont été distribués

simplement, qu'il n'y a pas eu de discours, mais que l'excellent corps de musique des élèves sous une habile direction, exécutait par intervalles des morceaux choisis.

Les applaudissements qui ont éclaté sur les bancs des élèves du Petit Séminaire à l'arrivée de Son Excellence ont prouvé qu'ils estimaient trop l'honneur que leur faisait le représentant de Sa Majesté par sa présence au milieu d'eux, pour regretter les discours et les autres parties ordinaires du programme mises de côté en faveur des aînés d'une même maison, les élèves de l'Université.

La distribution solennelle des prix aux élèves du Couvent des Ursulines de Québec a eu lieu jeudi, le premier juillet. Son Excellence Lady Belleau présidait, ayant à sa droite l'Hon. Ministre de l'Instruction Publique, l'Hon. Président du Sénat, Son Honneur le Juge Bossé et l'Hon. Commissaire des Terres de la Couronne, à sa gauche M. le Maire de Québec, M. le Grand-Vicaire Cazeau et un nombreux clergé. Avant de donner le programme de la séance nous allons emprunter au "Courrier du Canada," quelques chiffres qui montrent les développements qu'a pris cette maison d'éducation et les services qu'elle rend à la société. Le nombre des élèves pensionnaires est de 185. Celui des élèves mi-pensionnaires, de 125. Celui des élèves externes, de 300. Celui des élèves-maîtresses de l'École Normale Laval, de 72. Total 682. Le "Courrier" dit avec raison que ces chiffres ont une éloquence que n'aurait pas le meilleur plaidoyer en faveur de l'institution.

Passons maintenant au programme que nous publions en entier, car autrement on ne pourrait se faire une idée de la belle fête dont rend compte le "Courrier."

Voici donc ce programme :

Marche d'entrée..... KUNE  
 Harmonium :—Mlle Marie Bossé.  
 Pianos :—Mlles. L. Neville, C. Roy, M. O'Connor, E. Pouliot, L. Lelièvre, Z. Vézina, E. Cimon, E. Turcotte, J. Clarke, J. Lowe, A. McMullen, C. Tims.

ADRESSE A L'AUDITOIRE, Mlle. E. Renaud.

O Quam Pulchra est... UNE RELIGIEUSE URSLINE DE CLERMONT-FERRAND.  
 Harmonium :—Mlle Angèle White.  
 Piano :—Mlle. M. Pennée.

DISTRIBUTION DE PRIX.—D. P.

Yelva..... ASCHER.  
 Harmonium :—Mlle. M. Pennée.  
 Mélodéon :—Mlles. A. Walker et S. Matte.  
 Pianos :—Mlles. M. L. King, A. Létonneau, A. Beaubien, L. Duchesnay, S. Hardy.

DISTRIBUTION DE PRIX.—P.

L'oiseau que je préfère..... URS. DE CLERMONT-FERRAND.  
 Chanté par Mlles. G. Fréchette et E. Cimon.  
 Piano :—Mlle. Eveline Peters.

DISTRIBUTION DE PRIX.—P. ET D. P.

Anticipations ;—Souvenirs, (Dialogue).  
 Mlles. A. Lelièvre, E. Peters, J. McDonald, C. Gauvreau, C. Tims, M. L. King, K. Delany, M. A. O'Reilly.  
 O to dance on the lawn..... MUSIQUE DE CLOVER.  
 Harmonium :—Mlle. M. E. Peters.  
 Harpe :—Mlle. M. L. King.  
 Guitares :—Mlles. C. Gauvreau, S. Hardy, A. Lavoie.

DISTRIBUTION DE PRIX.—P. ET D. P.

Ouverture—*Magic Flute*..... MOZART.  
 Harmonium—Mlle. M. Pennée.  
 Pianos—Mlles. A. White, H. Letellier, C. Gauvreau, E. Peters.  
 Harpe—Mlle. M. L. King.  
 Mélodéon—Mlle. A. Chapais.

Vingt minutes de récréation à la veille des prix—(Causerie).  
 Mlles. M. Bossé, M. Pennée, E. Turcotte, L. Neville, A. Chapais, H. Létonneau, M. Andrews, A. White, L. Duchesnay, M. Roy, D. Plamondon, J. Richard, H. Letellier, C. Roy, E. Pouliot, J. Cauchon, A. Beaubien, M. Cimon, C. Fréchette, S. Hardy, Ev. Peters.

Ah! tressaillez, forêts de l'Amérique..... BORDÈSE.  
 Piano—Mlle. L. King.  
 Mon Canada..... MUSIQUE DE CONCOSE.  
 Piano—Mlle. A. White.  
 Les Vacances..... MUSIQUE DE BORDÈSE.  
 Piano—Mlle. M. L. King.  
 Pie IX [musique et paroles]..... URS. DE C.-P.  
 Piano :—Mlle. H. Letellier.

PRIX ET DIPLOMES D'HONNEUR.

Réveil de la lyre pour chanter Marie Immaculée, grand chœur et solo..... URS. DE C.-P.  
 Harmonium :—Mlle. M. Pennée.  
 Harpe :—Mlle. M. L. King.  
 Piano :—Mlle. A. Chapais.

REMERCIEMENT.—Mlles. M. Bossé et M. Pennée.

Marche Finales..... KETTERER.  
 Harmonium :—Mlles. A. White et A. Chapais.  
 Pianos :—Mlles. M. Andrew, Ev. Peters, M. A. O'Reilly, J. Cauchon, C. Fréchette, M. D'Eschambault, H. Michaud, L. Crepault.  
 Mélodéon :—Mlles. C. Gauvreau et K. Delany.

Les deux causeries intitulées : *Anticipation et vingt minutes de récréation à la veille des prix*, ont beaucoup intéressé. Les jeunes élèves qui ont figuré dans ces deux charmants entretiens, se sont très-bien acquittés de leur rôle respectif et ont enlevé à plusieurs reprises, les applaudissements de tout l'auditoire. La partie musicale a été à la hauteur de la partie littéraire. Tout le monde a admiré, pendant l'exécution des différentes parties du programme si varié de la séance, la belle tenue des élèves et leur maintien à la fois modeste et gracieux. Après la distribution des prix et des diplômes d'honneur que Son Excellence Lady Belleau a gracieusement distribués elle-même, M. le Grand-Vicaire Cazeau a félicité les élèves de leurs succès et rendu un hommage bien mérité aux vénérables religieuses pour les services éminents qu'elles ne cessent de rendre à la religion et à la société, en se dévouant avec tant de zèle à l'éducation et à l'instruction des jeunes personnes. L'Hon. Ministre de l'Instruction Publique, M. Chauveau remercia ensuite les élèves au nom de Lady Belleau qui l'avait prié de leur dire combien elle était heureuse d'approuver à leurs travaux et à leur succès.

Laissons maintenant avec regret la capitale pour la métropole de la province. Je dis avec regret car nous aimerions à parler de plusieurs autres maisons d'éducation tant de la ville que des environs, mais le manque de renseignements et d'espace nous impose des limites un peu restreintes. Arrêtons cependant en passant, aux Trois-Rivières où le "Journal des Trois-Rivières" vous fera assister à la distribution des prix d'une institution qui jeune encore rend, cependant de grands services au pays. La distribution des prix au Collège des Trois-Rivières a eu lieu le 13 juillet sous la présidence de Mgr. D'Anthédon. Un nombreux clergé était présent à la séance, il y avait des représentants de toutes les principales maisons d'éducation de la Province. Parmi les laïques, on remarquait MM. W. McDougall, M.P., F.-X. A. Trudel, avocat de Montréal, et plusieurs autres personnes distinguées. La séance fut ouverte par M. Ulric Barthe qui dans un discours bien écrit et bien dit, souhaita la bienvenue à l'auditoire et lui fit part des sentiments qui animaient le cœur des élèves à la fin d'une année scolaire. Après l'exécution d'une cantate appropriée à la circonstance et très-bien chantée par les élèves, est venue la représentation du *Médecin malgré lui* joué avec beaucoup de succès.

Le drame fini et les prix ayant été distribués aux élèves, Sa Grandeur Mgr. d'Anthédon se leva pour répondre à une adresse que les élèves lui avaient présentée : il leur donna des conseils et les félicita de leurs succès. M. le Grand-Vicaire Raymond prit la parole après Mgr. D'Anthédon et fit l'éloge du programme suivi pour les études du collège.

Deux jours plus tard, avait lieu la distribution des prix aux élèves du Couvent des Ursulines des Trois-Rivières. La salle des examens était remplie par un auditoire distingué sous la présidence de M. le Grand-Vicaire Caron. Mlle. Eugénie Leduc a prononcé le discours d'ouverture d'une manière aisée et gracieuse. Les élèves ont été ensuite interrogées sur les différentes branches d'enseignement suivant les classes : elles répondirent toutes de la manière la plus satisfaisante et donnèrent à l'auditoire une excellente idée des progrès qu'elles avaient accomplis pendant l'année. Les élèves donnèrent de la gaieté à l'examen par l'exécution de morceaux de musique et la récitation de fables et de morceaux de poésie. *Le Rat et son raton débité* par Mlle. Cadieux, *The Child's wish in June* par Mlle. Corinno Turcotte et *l'Orpheline* par Mlle. Flore Duval furent accueillies par les ap-

plaudissements répétés de l'auditoire. Quant à la partie musicale, elle a été des plus belles, des connaisseurs nous ont assuré, dit le *Journal des Trois-Rivières*, que les élèves avaient très-bien exécuté des morceaux considérés comme très difficiles. Un discours d'adieux a été fait en anglais par Mlle. L. Fenwick et un en français par Mlle. E. Lassalle. Tous deux exprimaient les plus beaux sentiments de reconnaissance envers M. le Grand-Vicaire Caron et les religieuses qui se dévouent avec tant de zèle à l'enseignement des jeunes demoiselles au fond de ce cloître. M. le Grand-Vicaire adressa de chaleureuses félicitations aux Dames Ursulines et aux élèves et remercia l'auditoire.

Nous ne pouvons pas passer plus loin sans dire un mot de la distribution des prix au séminaire de Nicolet. Cet établissement est renommé par le grand nombre d'hommes éminents qui y ont reçu leur première éducation. Aussi voit-on tous les ans accourir un auditoire nombreux et distingué. Cette année, la séance de la distribution des prix était présidée par Sa Grandeur Monseigneur Lafèche avant à sa droite Son Honneur le Juge Loranger et à sa gauche M. le Grand-Vicaire Raymond. On remarquait en outre dans l'auditoire M. le Grand-Vicaire Caron et un nombreux clergé; parmi les laïques l'Hon. Geo. Proulx, Conseiller législatif, M. le Dr. Lacerte, M.P., M. Fortier, M.P. et plusieurs autres personnes distinguées.

Le discours d'ouverture a été prononcé par M. Nérée Beauchemin qui s'est très bien acquitté de cette tâche. Puis les élèves jouèrent un drame en trois actes: *Olivier de Clisson*. La grandeur chevaleresque de ces temps reproduite par ce drame et très bien rendue par les élèves qui ont figuré, ont ravi les applaudissements chaleureux de l'auditoire. Après le drame, les élèves de rhétorique se sont disputé le prix d'élocution qui a été décerné à M. Landry. Un jeune élève M. Boucher fut beaucoup admiré pour des exercices militaires faits sur le théâtre. M. Bary fit le discours d'adieux et le "*Journal des Trois-Rivières*", à qui nous empruntons ces renseignements, dit que sa parole sensible et émue fit verser plus d'une larme. Mgr. Lafèche adressa ensuite aux élèves quelques paroles de félicitation et d'utiles et sages conseils sur la manière de passer les vacances. Après M. le Juge Loranger qui voulut bien exprimer en termes éloquentes ses félicitations aux professeurs et aux élèves, le Rév. M. Narcisse Bellemare, supérieur de la maison, remercia l'auditoire. La séance se termina par des morceaux de musique et de chant, habilement exécutés sous la direction de M. de Chatillon.

Enfin nous sommes à Montréal; occupons-nous de suite de la plus ancienne et plus florissante maison de cette ville. Au Petit Séminaire de Montréal, dit *L'Ordre*, on avait, cette année, mis de côté les expériences de chimie et de physique qui possédaient elles aussi de grands attraits, pour se livrer à un débat littéraire. Les derniers des Romains et les Barbares, le Moyen-Age et la Renaissance et Les Temps Modernes ont servi de thème à trois excellents discours dont MM. D. Major, T. Joynt et T. Harol se sont acquittés avec le plus grand succès. La partie littéraire a prouvé que non-seulement les talents oratoires ne manquent pas aux élèves de cette institution, mais encore qu'on ne néglige aucun moyen pour les perfectionner. Quant à la partie musicale, on a beaucoup admiré l'exécution par les élèves d'un choix de morceaux de musique et de chant ainsi que la composition brillante intitulée: "*Hommage à mon pays*" par M. Oscar Martel et exécutée par lui sur le violon. L'auditoire était nombreux et distingué sous la présidence du Rév. M. Bayle, Supérieur de la Maison de St. Sulpice.

Au Collège Ste. Marie, les membres de l'académie française ont voulu donner au public le spectacle d'une discussion en règle sur une des questions les plus importantes de l'époque, celle de savoir si la presse doit être libre. Dans quatre petits discours aussi brillants par la forme que solides par le fond, MM. Napoléon Renaud, John Henchey, Edmond Rottot et John McDonald, firent valoir d'excellentes raisons, les deux premiers en faveur de la Presse et les deux seconds contre; M. Henri Pilette qui présidait le débat en l'absence de M. Bellemare décida dans la négative tout en faisant la part de certaines restrictions fort permises.

Chacun de ces discours était entremêlé d'agréables morceaux de musique vocale et instrumentale.

Inutile de dire que l'auditoire qui ne fait jamais défaut à ces séances du Collège des Révds. PP. Jésuites, était aussi nombreux que la large salle pouvait contenir. M. l'Administrateur du Diocèse présidait.

Déjà nous apercevons les limites restreintes accordées à cet article et nous voudrions pourtant dire un mot du Séminaire de St. Hyacinthe, et du Séminaire de Ste. Thérèse, des Collèges de Rimouski, St. Laurent, Masson et Terrebonne et plusieurs autres, mais il faut remettre à une autre occasion, et puis-qu'il faut finir, finissons par un bouquet. Car nous ne pouvons pas parler du Couvent de Villa-Maria sans nous représenter une très belle maison entourée de jardins. De cette maison, Juillet disperse tous les ans un essaim de jeunes demoiselles qui vont porter au loin non seulement dans le pays mais aussi à l'étranger le doux parfum de l'éducation et de l'instruction chrétiennes. Nous empruntons à la *Minerve* le compte-rendu de la séance, de la distribution des médailles et des prix. La séance a eu lieu mercredi le 30 Juin sous la présidence de M. l'Administrateur du diocèse de Montréal. On remarquait dans l'auditoire plusieurs laïques distingués et un nombreux clergé. La partie musicale a été parfaite; un quatuor par Mlles. Marie-Louise Chaput, Tremblay, Coyle, et Marie-Louise Desbarats a été tout-à-fait remarqué par le brillant de l'exécution. Une opérette anglaise avait été composée dans la maison même pour l'occasion. La *Seur Bourgeois* et Mlle LeBer y figuraient et trois des actrices représentaient des Indiennes, Mlles. Desbarats, Leprohon et Mignault, qui furent beaucoup applaudies. Mlle. Leblanc comme *Seur Marguerite Bourgeois* et Mlle. Doyle comme Mlle. LeBer, ont rempli leur rôle avec beaucoup de succès. Mlles. Kinton, Walsh, Léveillé, Sweeny, Judah, Mullarky, Chrystal, Turner, Orr, Clerk, Cunningham et Murphy figurèrent également avec beaucoup d'avantage. Il y eut divers dialogues, morceaux de chant et de musique avec pianos, harpes et guitares, un appel en faveur des zouaves pontificaux qui se termina par une quête fructueuse.

Voici les noms des élèves finissant leur cours cette année et ayant reçu la médaille d'or: Mlles. Walsh, E. Archambault, Mathilde Leblanc, M. L. Chaput, Mario Doyle, Joséphine Léveillé, Léontine Gauthier, Cornélie Mignault, Kate Kinton, Mary Gordon, et M. L. Joly.

Mlle. Leblanc prononça ensuite le discours d'adieux qui était très-bien fait et qu'elle sut rendre avec aisance et grâce. A la fin de la séance, M. l'Administrateur Truteau, G.-V., adressa d'excellentes paroles aux élèves et rendit à l'établissement le tribut d'hommages qui lui était dû. Nous sommes forcés de terminer ici notre article, nous espérons cependant qu'il nous sera permis de le continuer dans le prochain numéro.

#### Tronze-huitième Conférence de l'Association des Instituteurs de la Circonscription de l'École Normale Jacques-Cartier, tenu le 27 Aout 1867.

Présents: M. l'Abbé Godin, M. l'Inspecteur d'École Caron: MM. J. O. Casagrain, président; D. Boudrias, trésorier; U. E. Archambault, C. Ferland, conseillers; C. Gélinas, R. Savignac, O'Donohoe, Taillefer, Malette, O. Lamarche, F. Verner, P. Marcoux, V. Harman, H. Tétraut et Benoit.

Sur motion de M. C. Ferland, secondé par M. U. E. Archambault, M. D. Boudrias eût été secrétaire-archiviste *pro temp.*

Après lecture et adoption des minutes de la dernière conférence, vint l'intéressante lecture de M. l'Inspecteur Caron. "Des réflexions sur la discipline," en furent le sujet, qu'il traita en trois parties: 1o. Vertus et qualités de l'instituteur; 2o. Ce qu'est l'éducation; 3o. Discipline.

Cette lecture fut suivie du sujet de discussion suivant: "Serait-il à propos d'enseigner l'agriculture et l'horticulture dans nos écoles?" M. l'Inspecteur Caron et MM. U. E. Archambault, C. Ferland, Malette, Gélinas et Boudrias prirent part à la discussion, qui fut assez animée.

Entre autres observations, M. Gélinas parla avec beaucoup d'avantage du catéchisme agricole du Rév. P. Leclerc et exprima le désir de le voir introduit dans chaque école-modèle. Il fit aussi mention

qu'il serait très important d'avoir attaché à chaque école-modèle un terrain assez spacieux pour pouvoir donner des leçons pratiques sur l'horticulture et l'agriculture.

M. U. E. Archambeault dit qu'il voyait d'après la tournure de la discussion, qu'on était d'opinion que ces deux matières sont nécessaires à l'enseignement. A l'appui de ces remarques, il cita les paroles de l'honorable Premier Ministre de la Province de Québec lorsqu'il occupait la place de surintendant de l'éducation. Il parla aussi de la direction à donner à l'éducation. Il termina ses observations en parlant d'établissements de fermes-modèles en rapport avec les écoles normales, comme étant un excellent moyen de développer ces deux branches d'enseignement, et par là, de faire disparaître avec le temps la culture de routine et la remplacer par une culture perfectionnée.

M. l'abbé Godin se leva au milieu des vifs applaudissements de l'assemblée, et dit "que l'opinion de ceux avec qui il a conversé sur ce sujet, en Europe, était que cet enseignement devrait être donné partout, vu qu'il tend à développer dans la jeunesse du goût et de l'aptitude pour ces branches d'enseignement, et l'empêcher d'émigrer en la retenant attachée au sol de son pays, lequel lui fournit d'amples rémunérations chaque fois qu'il cultive d'une manière raisonnée et pratique. Entre autres pays qu'il avait visités, il a remarqué que c'est en Irlande surtout que l'établissement de fermes modèles attachées aux écoles normales est le plus en vigueur et le mieux suivi. Il voyait avec plaisir que cette association s'occupait d'un sujet aussi important et que les membres de cette association lui paraissaient tous désireux d'en voir l'application faite par le gouvernement aussitôt que possible."

Vu l'importance de ce sujet de discussion, il fut encore remis à la prochaine conférence, qui aura lieu le dernier vendredi du mois de janvier prochain.

M. Harman proposa alors, secondé par M. Gélinas, que des remerciements fussent votés à M. l'abbé Godin pour ses paroles d'encouragement et ses bons avis, et aussi à M. Caron pour son intéressante lecture.

Après quoi, sur motion de M. Malette, secondé par M. O'Donahoe, l'assemblée s'ajourna.

D. BOUDRIAS,  
Sec., Pro temp.

**Trente-huitième Conférence des Instituteurs de la Circonscription de l'Ecole Normale Laval,  
Séance du 27 Aout 1869.**

Furent présents: F. E. Juneau et Ed. Carrier, Ecr., Inspecteurs d'écoles, MM. Ls. Lefebvre, vice-président, N. Lacasse, J. B. Cloutier D. McSweeney, B. Pelletier, A. Esnouf, Joseph Prémont, Joseph Pelletier, S. Fortin, J. O. Couture, And. Miller, Ls. Lamarre, G. Labonté, H. Rousseau, Joseph Létourneau et quelques élèves maîtres de de l'Ecole Normale.

Le Secrétaire donna lecture des procédés de la dernière séance qui furent approuvés.

On procéda ensuite à l'élection des officiers pour l'année suivante et le résultat fut comme suit:

Président, M. Louis Lefebvre; Vice-président, M. Bruno Pelletier; Secrétaire, M. Joseph Létourneau; Trésorier, M. J. B. Cloutier; Conseillers, MM. F. X. Toussaint, N. Lacasse, N. Thibault, J. Pelletier, D. McSweeney, Ls. Lamarre, And. Miller et S. Fortin.

M. J. B. Cloutier, professeur à l'Ecole Normale, fit un discours très intéressant sur l'histoire de l'arithmétique, les progrès qui ont été faits dans cette science dans les différents âges depuis l'invention des chiffres par les Arabes.

L'Association discuta le sujet fixé pour cette séance: "Quel est le moyen de rendre l'enseignement attrayant pour les enfants, afin de les engager à fréquenter les écoles plus régulièrement." Après quelques débats auxquels prirent part, MM. les inspecteurs Juneau et Carrier, MM. N. Lacasse, Pelletier, Cloutier, Prémont et Létourneau, un des membres proposa le résumé suivant qui fut adopté:

Pour que l'enseignement soit attrayant et agréable, l'instituteur doit faire en sorte que sa classe ne soit pas considérée comme un temps d'esclavage, de soucis, de crainte, de dégoût.

Tout système d'enseignement qui ferait haïr l'étude, ne peut être bon.

Voici comment on pourrait rendre l'enseignement agréable et attrayant:

1o. Pour les jeunes élèves, leur montrer l'étude sous des couleurs riantes; leur offrir des amusements et non une tâche pénible; leur sourire, les encourager, et ne jamais les maltraiter ni les effrayer; éviter, sur toute chose, qu'ils puissent associer l'idée de l'étude avec celle de l'ennui; en un mot, les instruire en amusant, et les amuser pour les instruire.

2o. Pour les élèves en général, l'émulation employée avec tact et dirigée avec sagesse, contribue plus que toute autre chose à rendre l'étude agréable.

Pour mettre en jeu l'émulation au profit de l'enseignement, il faut:

1o. Laisser agir l'intelligence des enfants, en les questionnant pour leur faire atteindre et saisir d'eux-mêmes ce qui est à leur portée, ne se hâtant pas de leur dire ce qu'ils peuvent découvrir; les questionner quelquefois de manière à leur faire croire qu'ils ont deviné ce qui leur a été enseigné;

2o. Encourager la timidité et réprimer la présomption, en faisant éprouver quelques échecs au fort et en préparant un succès au faible;

3o. Ne récompenser que les élèves qui le méritent, soit par des bons points, des images ou des livres; infliger bien rarement des punitions corporelles;

4o. Egayer de temps en temps ses élèves par des anecdotes instructives et morales, pour les récompenser d'un bon travail, d'une bonne conduite.

Proposé par M. N. Lacasse, secondé par M. J. B. Cloutier il est

Résolu: Que les membres de cette association désirent exprimer à l'Honorable P. J. O. Chauveau, leur plus vive reconnaissance pour avoir fait nommer membre du Conseil de l'Instruction Publique Sa Grandeur Monseigneur Jean Langevin, Evêque de Rimouski.

Que Sa Grandeur Monseigneur Jean Langevin, Ancien Principal de l'Ecole Normale Laval, par son zèle incessant pour l'éducation, par les nombreux services et les conseils paternels que lui doit cette association, s'est assuré la confiance et la gratitude du corps enseignant;

Que Sa Grandeur daigne accepter les félicitations les plus sincères pour sa nomination au poste honorable auquel Elle vient d'être appelée, et qu'en continuant à promouvoir, au Conseil de l'Instruction Publique, les intérêts de l'Education en général, elle daigne s'y occuper particulièrement de l'amélioration du sort des instituteurs, de la caisse d'économie, du choix des livres pour l'usage des écoles communes.

M. l'Inspecteur Juneau présente à l'association un exemplaire d'un ouvrage intitulé, "A compendium of Mental Arithmetic," qui est une traduction de son "Traité de calcul mental."

M. N. Lacasse, secondé par M. J. Létourneau, propose et il est

Résolu: Que cette association accepte avec reconnaissance un exemplaire de cet ouvrage et désire que cette traduction du "Calcul Mental" de M. Juneau, faite par lui-même, soit généralement adoptée dans les écoles où l'on enseigne l'anglais comme ce dernier l'est déjà dans la plupart des écoles françaises.

M. B. Pelletier propose, secondé par M. G. Labonté et il est

Résolu: Que des remerciements soient votés aux officiers sortant de charge.

Il est aussi décidé, qu'à l'avenir, des circulaires seront envoyées aux membres de cette association pour les informer du jour où auront lieu ses séances.

Les sujets suivants seront discutés à la prochaine conférence:

- 1o. Les caisses d'épargnes en faveur des Instituteurs.
- 2o. Nos Conférences, moyens d'y attirer un plus grand nombre de membres.
- 3o. Ecoles de garçons tenues par des institutrices.

F. E. Juneau et Ed. Carrier, Ecr., Inspecteur d'écoles et M. J. Prémont se sont inscrits comme devant traiter le premier sujet, MM. J. Létourneau et B. Pelletier parleront sur le second et M. N. Lacasse sur le troisième.

Les membres de l'Association sont, en général, priés de se préparer à traiter ces différents sujets.

L'assemblée s'ajourna au dernier samedi de Janvier prochain, à neuf heures du matin.

LOUIS LEFEBVRE,  
Président.  
JOSEPH LÉTOURNEAU,  
Secrétaire.

**Rapport du Ministre de l'Instruction Publique de la Province de Québec, pour l'année 1867, et en partie pour l'année 1868.**

A Son Excellence l'Honorable

SIR NARCISSE FORTUNAT BELLEAU,

Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec.

J'ai l'honneur de soumettre à Votre Excellence mon rapport sur l'état de l'Instruction Publique dans la Province de Québec, pour l'année 1867.

A la suite de ce rapport se trouvent ceux des trois écoles normales, celui de l'école d'agriculture du collège de l'Assomption, celui de l'école des arts et Manufactures de Montréal, et les rapports des inspecteurs d'école.

Quelques-uns de ces documents se rapportent à l'année 1868, et bien que toutes les statistiques soient celles de l'année 1867, pour laquelle, d'après l'entente qui existait avant la confédération, le rapport devait être plus détaillé, j'aurai souvent occasion de faire allusion à des faits qui se sont passés dans l'année 1868.

La publication d'un rapport triennal donnant les statistiques des écoles par municipalités, et le détail de tous les renseignements recueillis sur les institutions d'éducation supérieure, ainsi que les rapports des inspecteurs d'école, avait été jugée suffisante par le comité des deux chambres chargé de surveiller les impressions, et l'on était convenu que dans un but d'économie, on ne publierait les deux autres années qu'une récapitulation des statistiques. Cette récapitulation pour l'année 1868 sera prochainement publiée.

On verra de plus par le rapport de M. le Principal de l'école normale Laval, que le nombre total des élèves de l'école normale proprement dite s'est élevé en 1868 à 122 : savoir, 49 à la division des instituteurs, et 73 à la division des institutrices. Les écoles-modèles ont fourni 529 élèves ; de sorte que cette institution a donné l'instruction dans l'année 1868 à 651 individus.

J'attirerai l'attention sur les passages suivants des rapports des deux autres écoles normales.

« J'ai le plaisir de vous annoncer, dit M. le Principal de l'école normale Jacques-Cartier, que tous nos instituteurs munis de diplômes qui ont terminé leur cours (l'année dernière) enseignent en ce moment. »

« Les rapports envoyés à l'école, dit M. le Principal de l'école normale McGill, établissent que 253 des élèves qui ont obtenu des diplômes se livrent aujourd'hui ou se livraient encore tout récemment à l'enseignement ; 12 sont revenus à l'école pour obtenir des diplômes d'un degré plus élevé. Beaucoup d'autres, je n'en doute pas, ont enseigné sans m'en donner avis. »

M. le Principal de l'école normale Laval se plaint avec raison dans son rapport de l'insuffisance du local où se trouve entassé le nombre considérable d'élèves de cette institution. Le Vieux Château qui a déjà servi à deux reprises à l'école normale est non-seulement un très-vieil édifice ; mais il est encore mal adapté à cette destination. Dès que l'état des finances de la Province le permettra, il y aura la plus grande utilité à construire un édifice digne de l'objet important auquel cette institution est destinée.

Le mouvement des écoles normales pendant l'année 1867, et depuis le commencement de leur établissement, se résume dans les tableaux suivants ; le premier indiquant le nombre des élèves, et l'autre celui des diplômes accordés.

TABLEAU du nombre des élèves qui ont fréquenté les écoles normales.

Années scolaires.	Ecole J.-Cartier.			Ecole McGill.			Ecole Laval.			Nombre d'élèves-instituteurs.	Nombre d'élèves-institutrices.	Grand Total.
	Elèves-instituteurs.	Elèves-institutrices.	Total.	Elèves-instituteurs.	Elèves-institutrices.	Total.	Elèves-instituteurs.	Elèves-institutrices.	Total.			
1ère sess. 1857	18	5	25	30	22	....	22	45	25	70		
Sess. 1857-1858	46	7	63	70	36	40	76	89	103	192		
Sess. 1858-1859	50	7	76	83	34	52	86	91	128	219		
Sess. 1859-1860	53	9	72	81	40	54	94	102	126	228		
Sess. 1860-1861	52	5	56	61	41	53	94	98	109	207		
Sess. 1861-1862	41	10	58	68	39	52	91	90	110	200		
Sess. 1862-1863	57	8	72	80	39	52	91	104	124	228		
Sess. 1863-1864	56	7	67	74	34	49	83	97	116	213		
Sess. 1864-1865	56	5	60	65	43	55	98	104	115	219		
Sess. 1865-1866	43	2	73	75	39	57	96	84	130	214		
Sess. 1866-1867	35	2	73	75	43	55	98	80	128	208		

DIPLOMES octroyés aux Ecoles Normales depuis l'établissement de ces institutions.

Genre de diplômes octroyés.	Jacques-Cartier.			McGill.			Laval.			No. d'élèves instituteurs.	No. d'élèves institutrices.	Grand Total.
	Elèves-instituteurs.	Elèves-institutrices.	Total.	Elèves-instituteurs.	Elèves-institutrices.	Total.	Elèves-instituteurs.	Elèves-institutrices.	Total.			
Académies . . . . .	20	12	10	22	13	...	13	45	10	55		
Ecoles modèles . . .	98	15	130	145	81	102	183	191	232	426		
Elémentaires . . . .	85	28	251	282	36	129	165	149	383	532		
Totaux . . . . .	203	55	391	449	130	231	361	388	625	1013		

L'introduction dans les écoles normales d'un enseignement plus complet et plus pratique de l'agriculture, a été recommandée dans un rapport du comité de l'Assemblée Législative, chargé de s'enquérir de l'agriculture et de la colonisation, et une somme de \$12,000 a été votée pour cet objet.

Les résultats obtenus dans quelques parties de la France et de la Belgique par l'enseignement de l'agriculture et de l'horticulture, dans les écoles normales, et surtout le succès des fermes-modèles en rapport avec l'école normale centrale de Dublin, et avec les écoles-modèles des autres grandes villes de l'Irlande, m'ont engagé à recommander l'établissement des fermes-modèles en rapport avec nos écoles normales, comme un des meilleurs moyens de répandre l'instruction agricole. Nul doute alors que les élèves-maitres des écoles normales, ayant au moins certaines connaissances théoriques et pratiques de l'agriculture et de l'horticulture, ne fussent très-aptés et très-disposés à contribuer puissamment au progrès agricole. Ce n'est point seulement la dissémination des connaissances agricoles qui se ferait par le moyen des écoles dirigées par ces élèves-maitres, ce n'est point seulement l'importance de cette noble carrière mieux inculquée aux jeunes élèves ; ce serait encore la propagande que chaque maître ferait dans son voisinage, l'influence qu'exerceraient ses avis, et au cas où il lui serait possible de se procurer une petite étendue de terre pour y faire quelque culture, ses exemples.

On a semblé préférer un système de fermes-modèles réparties dans les divers comtés. L'enseignement agricole pratique donné dans les écoles normales, loin d'être un obstacle à cette mesure, y conduirait naturellement. Il est bien permis de penser que les élèves sortis de l'école normale seraient des directeurs tout préparés pour ces institutions ; qu'un certain nombre au moins d'entre eux prendrait un goût particulier à l'agriculture, et que dans le cas même où ils abandonneraient l'enseignement, au lieu d'embrasser quelque profession libérale ou d'émigrer, comme ça été le cas pour quelques-uns des anciens élèves, ils feraient ici des agriculteurs instruits, et sinon des directeurs de fermes-modèles, des fermiers modèles.

Ces motifs, qui ont décidé le gouvernement et la législature à voter la somme qui a été ainsi allouée, m'ont engagé à m'occuper immédiatement après la dernière session de donner effet à ce vote. Cependant, comme il s'agissait de faire une expérience nouvelle dans ce pays, le gouvernement a cru devoir consulter avant d'agir, tant sur le mode à suivre que sur ses détails, les membres du conseil de l'Instruction Publique, ceux de la chambre d'agriculture et des agriculteurs pratiques distingués ; et trouvant une grande différence d'opinion sur plusieurs points importants, en même temps qu'il demandait aux directeurs des écoles normales des rapports spéciaux sur la manière de faire accorder ces études pratiques avec le programme de ces écoles, il a chargé M. l'abbé Godin, ancien directeur de la ferme-modèle du collège de Ste. Thérèse, d'étudier en Europe les institutions analogues et particulièrement les fermes-modèles qui sont en rapport avec les écoles normales d'Irlande, et il y a tout lieu d'espérer que si la législature veut bien voter de nouveau la somme qui lui avait été demandée l'année dernière, ce projet, auquel j'attache la plus grande importance, pourra être prochainement conduit à maturité.

Le tableau suivant contient un résumé de la statistique générale de l'instruction publique depuis l'année 1853. L'augmentation du nombre total des élèves sur l'année précédente pour l'année 1867, est comme on le voit très peu considérable. Il y a même pour plusieurs districts d'inspection de légères diminutions, dont quelques-unes ne sont

cependant qu'apparentes, et résultent d'erreurs dans le rapport précédent. La diminution de 114 institutions sur 1865, n'est aussi en partie qu'apparente, de nouveaux inspecteurs ayant changé la classification des écoles et ayant omis de donner comme écoles séparées, les écoles primaires annexes d'autres institutions.

TABLEAU du progrès de l'instruction publique dans le Bas-Canada, depuis l'année 1853.

—	1853	1854	1855	1856	1857	1858	1859	1860	1861	1862	1863
Institutions.....	2352	2795	2868	2919	2916	2995	3199	3264	3315	3501	3552
Elèves.....	108284	119733	127058	143141	148798	156872	168148	172155	180845	188635	193131
Contributions.....	165848	238032	249136	406764	424208	459396	498436	503859	526219	542728	564810

TABLEAU du progrès de l'instruction Publique dans le Bas-Canada, etc.—Suite.

—	1864	1865	1866	1867	Augmenta- tion sur 1853.	Augmenta- tion sur 1856.	Augmenta- tion sur 1858.	Augmenta- tion sur 1863.	Augmenta- tion sur 1866.	Diminution sur 1866.
Institutions.....	3604	3706	3826	3712	1378	811	745	24	.....	114
Elèves.....	196739	202618	206820	208030	99963	65106	51375	5599	1210	.....
Contributions.....	593964	597448	647067	728494	162646	321730	269098	131046	81426	.....

Le tableau suivant indique le mouvement qui se fait dans l'enseignement des branches les plus essentielles; il comprend les institutions d'éducation supérieure tout aussi bien que les écoles primaires. La tenue des livres, l'histoire et la géographie, s'enseignent aujourd'hui dans toutes les écoles modèles et dans un grand nombre d'écoles élémentaires.

TABLEAU comparé du nombre d'enfants apprenant chaque branche de l'enseignement, depuis l'année 1853.

	1853	1854	1855	1856	1857	1858	1859	1860	1861	1862	1863	1864	1865	1866*	1867	Augmentation sur 1853.	Augmentation sur 1858.	Augmentation sur 1862.	Augmentation sur 1866.
Elèves lisant bien....	27367	32861	43407	46940	48833	52099	64362	67753	75236	77108	77676	75555	96491	98706	101166	73799	49057	24058	2460
Elèves écrivant.....	50072	47014	58033	60086	61943	65104	80152	81244	87115	92572	97086	99351	107161	111763	112191	62119	17797	20619	488
Apprenant l'arithmétique simple.....	18281	22297	30631	48359	52845	55847	63514	63341	69519	74518	75719	14197	83930	84201	84544	66263	28097	10026	343
Apprenant l'arithmétique composée.....	12428	18073	22386	23431	26643	28196	30919	31758	41812	44357	45727	46529	52892	53726	54660	42232	28017	10303	934
Apprenant la tenue des livres.....	.....	799	1976	5012	5500	6689	7135	7319	9347	9614	9630	9615	10381	10430	10825	10825	4136	1211	395
Apprenant la géographie.....	12185	13326	17700	30134	33606	37847	45393	49462	55071	56392	60585	66412	64718	64998	65616	53431	27769	9224	618
Apprenant l'histoire.....	6738	11486	15520	17380	26147	42316	45997	46324	51095	54461	59024	66894	71153	71453	71965	65227	29649	17604	512
Apprenant la grammaire française.....	15353	17852	23260	29328	39067	43307	53452	54214	50426	61312	63913	68564	76097	76264	76996	61643	33689	15684	732
Apprenant la grammaire anglaise.....	7066	7097	9004	11824	12074	15348	19773	25073	27904	28464	27358	29428	30453	30648	31748	24682	16400	3284	1100
Apprenant l'analyse grammaticale.....	4412	9283	16439	26310	34064	40733	44466	46872	49460	50893	52244	60311	66237	66341	68172	63760	27439	17270	1831

Pour la première fois, les rapports des écoles modèles subventionnées sont publiés dans les statistiques de l'éducation supérieure.

Ces institutions quoique faisant naturellement partie des écoles primaires, sont subventionnées sur le fonds de l'éducation supérieure, et transmettent des rapports dans la même forme que ceux des collèges et des académies. Cependant, quoiqu'elles soient inscrites comme cinquième division des écoles secondaires dans le tableau de l'ins-

truction supérieure et de l'instruction secondaire dans la récapitulation générale de toute la statistique de l'instruction publique, les écoles modèles figurent comme elles le doivent parmi les écoles primaires; elles sont en effet l'équivalent de ce que l'on appelle en France "écoles primaires supérieures," n'étant qu'un degré au dessus des simples écoles élémentaires.

Le nombre total des élèves de ces écoles modèles est de 22461.

Un certain nombre d'écoles de charité dans les grandes villes ont été classées parmi ces institutions, quoique le plus grand nombre de leurs élèves n'étudient que les matières requises pour écoles élémentaires. La remarque que j'ai faite à plusieurs reprises dans mes rapports précédents au sujet des classes inférieures des collèges, s'applique à ces écoles; la plus grande partie de leurs élèves devraient être réparties dans la catégorie des écoles élémentaires. Sur le nombre de ces élèves fréquentant les écoles-modèles subventionnées (à proprement parler *écoles primaires supérieures*), il y a 12,412 garçons et 10,019 filles. La plupart de ces écoles sont dirigées par des religieux ou des religieuses, ou par des instituteurs ou des institutrices sortis des écoles normales, ou enfin par des instituteurs ou des institutrices munis du diplôme d'école modèle d'un des bureaux d'examineurs. La possession d'un diplôme de ce degré soit de l'école normale, soit d'un de ces bureaux, est toujours exigée des instituteurs et des institutrices laïques; la loi en exempte les ministres du culte, les ecclésiasti-

ques, les religieux et les religieuses. Une grande partie de l'instruction la plus utile et la plus profitable qui se donne avec l'aide du gouvernement, est due à ces écoles au nombre de 194 et réparties dans tous les comtés de la Province. Une classification plus régulière de ces institutions et des académies de filles et de garçons, et une surveillance spéciale de l'exécution d'un programme d'études plus rigoureux et moins varié que celui qui a été suivi jusqu'à présent, seraient fort à désirer.

Le tableau suivant des sommes imposées pour contributions scolaires et des contributions volontaires, montre une augmentation considérable pour l'année, due surtout à l'augmentation dans les cotisations supplémentaires et dans celles pour la construction de maisons d'école. Beaucoup de ces augmentations ont eu lieu dans des paroisses nouvelles et éloignées qui ont fait preuve d'un grand zèle pour l'instruction publique.

TABLEAU des sommes prélevées pour l'instruction publique dans le Bas-Canada, de 1856 à 1867.

Années.	Cotisation pour évaluer la subvention.		Cotisation au de la de la subvention et cotisations spéciales.		Rédemption métroale.		Cotisation pour construction d'édifice.		Total prélevé.	
	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.
1856	113884	87	93897	90	173183	98	25493	80	496765	55
1857	113887	08	78791	17	208602	37	22928	63	424209	25
1858	115185	09	38372	09	231192	65	21646	22	459396	65
1859	115792	51	109151	96	251463	44	22083	57	498436	48
1860	114424	76	123939	64	219717	10	15778	23	503859	73
1861	113969	29	130560	92	264089	11	17000	00	526219	82
1862	110966	75	131033	15	281930	23	15798	84	542728	97
1863	116531	25	134888	50	307638	14	11749	76	561810	65
1864	112158	31	144515	61	321037	30	15553	12	593264	37
1865	112447	09	147158	23	324801	87	13041	57	597449	76
1866	113657	35	153732	98	356691	53	22985	32	637967	18
1867	113909	61	196893	53	394063	37	24117	46	728191	05

TABLEAU indiquant les sources d'où provient la différence d'augmentation entre 1o, 1861 et 1863, 1865 et 1864, 3o, entre 1866 et 1865, 4o, entre 1867 et 1866.

	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.
Augmentation de 1864 sur 1863	1621	09	9627	11	13399	16	3903	36	28453	72
Augmentation de 1865 sur 1864	288	76	2642	62	3764	67				
Diminution de 1865 sur 1864							2511	55	4181	39
Augmentation de 1866 sur 1865	1210	26	6574	70	31733	36	9943	75	49618	40
Augmentation de 1867 sur 1866	252	29	42365	81	37376	81	1434	14	81426	87

pirantes à l'enseignement qui, munis d'un diplôme trop facilement obtenu, font ensuite une concurrence déplorable aux instituteurs et institutrices vraiment habiles. Un coup d'œil jeté sur le tableau suivant fera voir que quelques-uns de ces bureaux paraissent encore disposer un peu trop rapidement du nombre de candidats qui se présentent aux examens.

Sommaire Statistique annuel des bureaux d'examineurs de la Province de Québec pour 1867.

BUREAU DE	Nombre de jours qu'ont duré les séances.	Nombre de candidats examinés.	Nombre moyen d'instituteurs examinés par jour		No. de diplômes octroyés pour académies, 1re classe		Pour 2e classe.		Pour Ecoles modèles, 1re classe		Pour Ecoles modèles, 2e classe.		Pour Ecoles élémentaires, 1re classe		Pour Ecoles élémentaires, 2e classe.		Nombre des candidats admis et degré des diplômes.		Grand Total.	Nombre de candidats rejetés.
			Instituteurs.	Institutrices.	Instituteurs.	Institutrices.	Instituteurs.	Institutrices.	Instituteurs.	Institutrices.	Instituteurs.	Institutrices.	Instituteurs.	Institutrices.	Académies.	Ecoles modèles.	Ecoles élémentaires.			
Montréal (Catholique)	9	205	23					1											188	17
Montréal (Protestant)	6	52	8			1		3			1								39	46
Québec (Catholique)	5	61	12																49	12
Québec (Protestant)	5	11	2																11	
Trois-Rivières	4	89	22					1	8		1							10	61	18
Sherbrooke	4	36	9			3													27	4
Kamouraska	4	45	11																34	11
Gaspé	3	3	1																3	
Stanstead	4	43	11																42	1
Ottawa	4	19	5																17	2
Benice	3	18	6																14	4
Chicoutimi	3	10	3																6	4
Rimouski	4	26	6																22	4
Bonaventure	3	6	2																6	
Pontiac	2	4	2					2											4	
Richmond	2	21	10																21	2
Waterloo (Catholique)	3	22	7																18	4
Waterloo (Protestant)	3	15	5																15	
<b>Total</b>	<b>71</b>	<b>686</b>	<b>10</b>			<b>4</b>		<b>7</b>	<b>9</b>	<b>2</b>	<b>4</b>	<b>36</b>	<b>307</b>	<b>20</b>	<b>210</b>	<b>4</b>	<b>20</b>	<b>675</b>	<b>599</b>	<b>87</b>

Le tableau suivant indique le nombre d'écoles dissidentes dans chaque district d'inspection. Les écoles protestantes ont une augmentation de 8 et les écoles dissidentes catholiques une diminution de 15.

TABLEAU des écoles dissidentes et de leurs élèves.

No.	Noms des inspecteurs d'écoles.	Ecoles dissidentes protestantes.	Nombre d'élèves.	Ecoles dissidentes catholiques.	Nombre d'élèves.
1	J. B. F. Painchaud.....				
2	Rév. R. G. Pless.....	6	160		
3	L. Lucier.....	12	84	2	75
4	Th. Tremblay.....		64		
5	Vincent Martin.....				
6	G. Tanguay.....				
7	S. Boivin.....				
8	John Hume.....	5	229	1	15
9	P. F. Béland.....	1	45		
10	F. E. Juneau.....	3	151		
11	J. Crépault.....				
12	P. M. Bardy.....	3	122		
13	P. Hubert.....	4	115		
14	W. Alexander.....			7	163
15	B. Maurault.....				
16	H. Hubard.....	7	204		
17	M. Stenson.....			9	270
18	R. Parmelee.....	15	386	11	353
19	J. N. A. Archambault.....	2	96		
20	Chs. Decazes.....	5	114		
21	Michel Caron.....	18	545		
22	L. Grondin.....	13	521		
23	C. Thompson.....	6	330	12	494
24	F. X. Valade.....	22	775		
25	A. D. Dorval.....	6	177	1	37
26	C. Germain.....	7	200	1	37
27	C. B. Rouleau.....				
28	Bolton McGrath.....	19	670		
		146	5015	44	1463

Le tableau suivant est celui du mouvement de la caisse d'économie des institutrices depuis son établissement.

CAISSE D'ÉCONOMIE DES INSTITUTRICES.

Années.	Nombre des institutrices qui se sont inscrites chaque année.	Nombre de pensionnaires chaque année.	Taux de la pension pour chaque année. d'enseignement.	Total des pensions payées.
1857..	150	63	\$ cts.	\$ cts.
1858..	74	91	4 00	886 90
1859..	17	128	4 00	2211 74
1860..	9	130	3 00	3115 36
1861..	9	160	3 00	2821 57
1862..	10	164	1 75	3603 58
1863..	13	171	2 25	2522 09
1864..	7	170	1 75	3237 00
1865..	11	160	1 75	2727 00
1866..	13	173	1 75	2584 00
1867..	5	176	1 75	3036 00

Je forme encore le vœu que la Législature veuille bien augmenter la subvention accordée à cette caisse. Il y a lieu d'espérer que cette augmentation amènerait un plus grand nombre d'abonnés.

Dans tous les cas, il est désirable qu'une pension un peu plus élevée puisse être accordée aux anciens instituteurs et aux anciennes institutrices retirés de l'enseignement, qui ont contribué selon leurs moyens au soutien de leurs confrères, et ont fait cet usage de leurs petites économies.

MM. les curés, MM. les commissaires d'école et MM. les inspecteurs, rendraient un véritable service aux instituteurs en leur faisant connaître les conditions d'abonnement à cette caisse. Malgré tous les avis qui ont été donnés à cet effet dans le *Journal de l'Instruction Publique*, on paraît être sous l'impression qu'il suffit d'avoir enseigné un certain nombre d'années pour avoir le droit d'être pensionné.

Parmi les sujets qui doivent occuper MM. les instituteurs dans les conférences de leurs associations, je prendrai la liberté de leur indiquer celui-ci comme un des plus importants.

J'ai ici à exprimer de nouveau le regret qu'un si petit nombre d'instituteurs assistent aux conférences dont l'utilité est si grande et pour lesquelles un certain nombre d'entre eux ainsi que MM. les directeurs et les professeurs des écoles normales, font de si louables efforts.

Le tout respectueusement soumis,

PIERRE J. O. CHAUVEAU,  
Ministre de l'Instruction Publique.

Québec, 21 mars 1869.

**Bulletin des Publications et des Réimpressions les plus récentes.**

FRANCE.

VIE DE MDE. DE MONTAGU—cinquième édition—Paris, se vend au profit des pauvres, in-12o.

VIE DE MDE. DE LAFAYETTE, par Mde de Lasteyrie sa fille, et VIE DE MDE. D'AYEN, par Mde. de LaFayette—Paris, in-12o.

Voilà de beaux, d'excellents livres que nous recommandons à toutes les bibliothèques, à tous les lecteurs. Les ouvrages d'une haute portée morale en même temps que d'une grande valeur littéraire ne manquent pas à notre époque et nous les voyons avec plaisir se propager. Le journal et les lettres d'Engénie de Guérin, le Récit d'une Sœur, par Mde. de Craven ont eu de nombreux lecteurs et surtout de nombreuses lectrices dans notre pays; nous sommes certains que dès qu'ils y seront plus connus, les deux volumes que nous venons d'indiquer auront ici un égal succès. L'histoire de cette noble famille de Noailles qui touche à tous les régimes et aux deux grands partis, celui des légitimistes et celui de la monarchie constitutionnelle, est pleine du plus touchant intérêt. La vie de Mde. de Montagu renferme tout ce qui peut charmer et émouvoir: le style est d'une grâce et d'un naturel parfaits, et à côté des événements les plus tragiques les choses les plus plaisantes se trouvent tout naturellement intercalées, sans effort et sans prétensions; ce sont de charmants sourires échappés à l'auteur au milieu des larmes comme de beaux rayons de soleil dans un ciel nuageux. La plus douce tolérance s'allie constamment à la doctrine la plus irréprochable; la piété la plus éclairée se joint à la philosophie la plus vraie et la plus consciencieuse. Les lecteurs de ces deux volumes nous sauront gré de transcrire ici un extrait de *l'Univers* qui leur donnera des nouvelles des descendants de ces familles avec lesquelles ils ont pour bien dire vécu quelque temps dans le passé. M. de Montagnac dont il est question est, nous croyons le marin distingué qui commandait il y a quelques années l'escadre française de Terre-Neuve et des Antilles et qui fit, si nous avons bonne mémoire une courte visite au Canada.

On lit dans *l'Univers*:

« C'est le 20 juillet qu'a été béni par Mgr. l'Evêque d'Amiens, dans l'Eglise de Grouzel, le mariage de Mlle Henriette de La Moricière avec M. le vicomte François de Maistre, officier d'état-major de l'armée pontificale.

« Autour des jeunes époux se pressaient des parents, des amis, et toute la population villageoise qui avait pu trouver place dans l'Eglise, trop petite pour cette solennité.

« On remarquait, et non sans émotion, Mme. de La Moricière, et sa mère Mme d'Auberville, la fille de cette pieuse et courageuse marquise de Montagu dont la grand-mère et la sœur, la maréchale de Noailles, moururent ensemble sur l'échafaud révolutionnaire, le 22 juillet 1794: nobles et saintes victimes, dont la mort fut si belle, que le prêtre qui en fut le témoin et l'ange consolateur s'en allait en louant Dieu, « comme lo faisaient les premiers chrétiens, lorsqu'ils s'en reviennent des portes de la ville tout couverts du sang des martyrs. »

« On remarquait encore l'amiral de Montagnac et Mme de Montagnac, Mme. de Maistre, M. E. de Maistre, M. le comte de Mérode, M. le comte de Saint-Aignan, M. de Grammont. La noblesse de Picardie était aussi représentée à cette fête par une société choisie.

« Avant de procéder à la bénédiction nuptiale, Mgr. l'Evêque d'Amiens a adressé aux jeunes époux et à l'assistance d'élite qui leur formait une si brillante couronne, une allocution qui, par son charme, sa grâce et ses mille allusions délicates, aussi bien que par l'accent avec lequel elle a été dite, se déroba à toute analyse et est au-dessus de toute louange.

« Pouvait-on avoir à célébrer, plus de gloire et de grandeur? La France et l'Eglise catholique ne se glorifient-elles pas à divers titres de ces grands noms: le vicomte Fr. de Maistre, soldat pontifical, petit-fils

du comte Joseph de Maistre, l'auteur des *Soirées de Saint Pétersbourg* et du livre du *Pape*; Henriette de LaMoricière, la fille du grand général, le conquérant de l'Afrique et le vainqueur d'Abel-Kader, le héros de Catel-fidardo et d'Ancone; la petite-fille de ces héroïnes qu'on appelle de Montagu, de Noailles.

« Le Souverain Pontife avait daigné envoyer la bénédiction apostolique aux jeunes époux. »

TROGNON—*L'Apôtre Saint Paul*, étude historique in-8 5 p.

Le Saint Paul de Renan comme sa Vie de Jésus et ses Actes des apôtres, aura du moins le mérite de provoquer de savantes études et de mettre plus vigoureusement encore en lumière tout ce qui se rapporte à la première prédication du christianisme. M. Trognon auteur d'une excellente histoire de France vient de publier sur St. Paul un volume qui servira de réfutation aux sophismes et aux paradoxes de l'imitateur, nous allions dire du traducteur français de Strauss, comme tant d'autres ouvrages ont également réfuté sa trop célèbre et trop romanesque *Vie de Jésus*.

GIRARD—*France et Chine*, 2 vol. in-8, 15 p.

Cet ouvrage contient la vie publique et privée des Chinois, anciens et modernes, et des considérations sur le passé et l'avenir des relations de la France avec l'extrême Orient.

GOSSIN—Nouveau syllabaire d'après les principes de la Méthode Senéchal, 72 p.—Premier livre de lecture courante à l'usage des plus jeunes élèves primaires rurales, 95 p.—Lectures choisies accompagnées de questionnaires et d'exercices à l'usage des écoles et des familles, 350 p.—Cours gradué de dictées françaises à l'usage des écoles primaires, 104 p. Manuel élémentaire et classique d'agriculture, d'arboriculture et de jardinage, 256 p.—Éléments d'histoire naturelle (zoologie, botanique, minéralogie et géologie) avec de nombreuses applications à l'agriculture et à l'industrie à l'usage des écoles normales et des écoles primaires, 304 p.

GOSSIN ET LANCELIN—Grammaire française avec exemples et exercices se rapportant à l'agriculture, 186 p.

CHARLES (Emile)—Histoire de France abrégée contenant l'histoire du travail agricole et industriel, 198 p.

Ces divers ouvrages forment partie du cours complet de l'enseignement classique agricole publié à Paris (1868 et 1869) par Ch. Blériot libraire-éditeur, sous la direction de M. Louis Gossin, cultivateur, chevalier de la légion d'honneur, professeur d'agriculture du département de l'Oise et de l'Institut normal agricole de Beauvais, ancien élève de Grignon. Ils sont approuvés par la commission de l'enseignement agricole et par celle des bibliothèques scolaires. Dans tous ces ouvrages, les exemples ont rapport à l'agriculture et à la vie pratique. Ils sont illustrés de nombreuses gravures intercalées dans le texte et qui en facilitent l'intelligence.

LE CANADA EN 1868.—36 p. in 12 Paris—Belin, libraire.

Un prêtre de St. Sulpice de Montréal qui se trouve actuellement à Paris est, croyons-nous, l'auteur de cette jolie petite brochure. C'est un témoignage d'intérêt à un pays qu'il aime beaucoup et où il est lui-même justement estimé. Cette bluette historique et statistique aura peut-être plus de chance d'attirer l'attention des légers et dédaigneux lecteurs parisiens qu'un gros volume.

Tous nos lecteurs applaudiront aux épigraphes qu'a choisies l'auteur, et à sa conclusion que nous reproduisons :

« La France semble avoir oublié qu'à des époques funestes de son histoire, elle a abandonné des populations considérables sorties de son sein et restées, malgré le malheur des événements, fidèles à leur origine.

(M. RAMEAU, *Acadiens et Canadiens*.)

« Quoi de plus pieux que de réveiller ces souvenirs de notre ancienne gloire et de rappeler que c'est la France qui a donné la première, l'impulsion à ce grand et merveilleux développement de civilisation dont l'Amérique du Nord est aujourd'hui le théâtre ?

(M. DUSSINIX, *Le Canada*.)

« Il se pourrait bien sans miracle que dans deux siècles, il se trouverait plus de monde au Canada qu'il n'y en a jamais eu dans toutes les Gaules, qui étaient d'une bien plus grande étendue que la France ne l'est aujourd'hui.

(VAUBAN, *Mémoires de 1699*.)

#### CONCLUSION

Après avoir vu, dans les pages précédentes, l'importance que la population canadienne a déjà acquise, tout en conservant les qualités qui constituent son caractère national au milieu des autres races, on peut se demander si ce développement extraordinaire doit continuer dans l'avenir et en même temps si ces qualités morales et nationales seront intégralement conservées.

C'est à ces deux questions qu'il nous reste à répondre en terminant.

Quant à la continuation du développement de la population, nous pouvons dire que jusqu'à présent, il est toujours le même et qu'il ne s'est pas ralenti dans les années qui viennent de s'écouler.

Suivant les statistiques les plus exactes comme celles publiées par M. S. Drapeau de Québec, on a vérifié que la progression n'avait rien perdu, puisque dans les dix dernières années qui viennent de s'écouler, elle a suivi les mêmes proportions que dans les cent années précédentes. Donc s'il ne se présente pas d'autres obstacles que ceux éprouvés jusqu'à présent, la population française du Canada pourrait encore doubler dans les vingt prochaines années, et deux fois décupler dans l'espace d'un siècle, ce qui se rapprocherait beaucoup de la prédiction de Vauban, et apporterait une gloire de plus au génie des grands hommes du XVII<sup>e</sup> siècle, Richelieu, Talon et Colbert, qui avaient mis tant d'espoir dans l'établissement de cette belle colonie.

Enfin, on a constaté que l'occupation et le défrichement du territoire ont augmenté dans la même proportion qu'autrefois, c'est-à-dire que, tandis que la population doublait en nombre, l'occupation doublait deux fois en extension, les ressources devenant plus abondantes, à mesure que les moyens devenaient plus puissants.

On ne peut prévoir, il est vrai, la continuation absolue de cette double progression, puisque l'on sait que toute population finit par se fixer à un certain terme d'accroissement, et que sa force d'expansion diminue en raison de sa plus grande extension, mais il y a à tenir compte des circonstances particulières où cette nation naissante se trouve placée; elle est au centre d'un pays non encore occupé au tiers même de son étendue et, qui plus est, sur les limites de ces territoires immenses du Nord-Ouest où se trouvent, aux mêmes latitudes et dans des conditions les plus favorables, des contrées vastes, riches et fertiles.

Quant à la seconde question que nous avons posée, de savoir si ces qualités morales que les Canadiens ont conservées au milieu de tant d'influences contraires, persisteront avec la même force et la même énergie; avant tous nous pouvons dire que rien n'est plus à désirer pour le grandeur et le développement de la civilisation en Amérique.

Les Canadiens malgré leur petit nombre, en présence des grandes races qui occupent l'Amérique, ont déjà conquis une influence incontestable, qui ne pourra qu'augmenter dans l'avenir. Tous ceux qui les ont visités ont constaté dans le caractère de leurs mœurs, de leur intelligence, de leurs aptitudes, les points les plus exacts de ressemblance avec leurs anciens compatriotes, tandis qu'ils ont aussi reconnu dans leur influence quelque chose de ce qui a rendu le rôle de la France si important dans l'histoire du monde européen.

C'est la réflexion faite par M. Ampère, M. Marmier, M. de Puibusque et M. Rameau, et cette influence qui s'est déjà montrée d'une manière très-nette et très-précise en bien des circonstances, ne peut que persévérer avec la conservation de ces qualités nationales et même augmenter avec l'accroissement de cette jeune population.

Tout le monde reconnaît les qualités de la race anglo-saxonne et admire ce qu'il y a de grand dans son énergie et dans son aptitude pour les conquêtes de l'industrie, du commerce et du travail, mais il ne faut pas oublier ce qui lui manque sous certains rapports pour constituer et établir l'ordre social.

Cette civilisation, qui tend surtout au culte de la matière, est incomplète, et combien est-il nécessaire qu'il y ait dans ce grand continent une autre civilisation non moins puissante, non moins féconde, non moins influente pour l'avenir de ces populations. Il y aura, dit M. Rameau, le rôle de la poétesse Marie à côté de Marthe l'affaire, il y aura le génie de la race Française plus méditative que la race Anglaise, plus pratique que la race Allemande, comme l'a proclamé l'un des plus grands penseurs du siècle.

Ce génie différent, au milieu des illusions de l'esprit de secte et des préoccupations du mercantilisme, maintiendra dans le Nord de l'Amérique, la foi, le spiritualisme, le goût du vrai et du bien par la vérité religieuse, le sentiment des grandes et belles idées par l'attachement inébranlable à ces hautes études intellectuelles qui, du reste, s'allient mal avec les soucis des intérêts matériels et les âpres desirs de la cupidité.

Les étrangers eux-mêmes reconnaissent la nécessité et l'importance de cette influence: nous avons cité un membre du Parlement, M. Sheridan Hogan, reconnaissant que si les Canadiens ont beaucoup à apprendre des Américains, ils n'ont pas moins à leur enseigner, et qu'il est certain que tout ce que les Etats-Unis ont à leur apprendre en fait d'entreprise, n'excéderait pas ce qu'ils ont à enseigner à l'Amérique dans ce qui est des plus beaux traits de la civilisation.

Plusieurs fois, les écrivains américains se sont exprimés de la même manière, et dans la pratique, il est à remarquer que beaucoup de familles considérables des Etats-Unis sont des premières à reconnaître cette influence salutaire en envoyant leurs enfants pour leur éducation en Canada, et quoique protestantes les confient aux institutions religieuses. Enfin, l'on voit aussi des preuves de cette confiance dans l'action qu'exercent aux Etats-Unis et aux Etats Anglais du littoral de l'Atlantique, ces missionnaires et ces religieuses qui sortent annuellement du Canada pour répandre, sur tout le continent, le bienfait de la foi et de l'éducation.

Mais pour que la race française en Amérique ait la gloire d'apporter à cette civilisation naissante, cette part d'influence qui ne sera pas la moins glorieuse et la moins puissante, il faut qu'elle conserve le trésor des vertus morales qu'elle a gardé si religieusement jusqu'à présent et dont cette nouvelle société a surtout besoin.

Sans cela, en s'assimilant trop à la civilisation matérielle qui l'environne, elle n'y ajoutera rien qui n'y soit déjà en surabondance, et l'action qu'elle

nura, n'étant ni morale ni salutaire, sera tout à fait nulle, sans portée et sans gloire.

D'ailleurs nous n'avons pas seulement à démontrer que la société Américaine a besoin de cette intervention morale de la race française du Canada; ce qui est encore incontestable, c'est que pour le Canada, ces vertus morales et ces qualités intellectuelles qui l'ont distingué jusqu'à présent sont absolument les éléments essentiels de sa vie propre, de son existence, de son indépendance, enfin de tout ce qui constitue le plus complètement sa nationalité.

L'expérience a déjà été faite, dans les années qui ont précédé, de ce qui peut arriver par l'abandon de ces qualités vitales; d'autres centres de la population française en Amérique ont perdu leur caractère propre, ont oublié l'histoire de leurs pères, ont laissé de côté leurs anciennes gloires, et ont abandonné toute relation morale avec leurs frères de l'ancienne patrie. Or, ceux-là, dans des circonstances plus favorables, sous un climat plus avantageux dans les grandes régions du Mississipi, dans les riches contrées de la Louisiane, non seulement ne se sont pas accrus, mais en sont arrivés à un état d'anéantissement et d'absorption presque complète.

Ce n'est donc pas une question oiseuse que celle qui consiste à examiner si un peuple conservera les qualités qui forment son caractère principal, car c'est de là que dépend l'influence qu'il peut exercer, c'est de là que dépend la conservation de sa propre existence.

Or nous pouvons assurer que jusqu'à ce jour, rien ne fait présumer, pour le Canada, l'abandon de ses qualités caractéristiques et constitutives; elles se sont conservées parmi les plus grands obstacles, elles pourront se conserver et même produire des fruits plus abondants dans les circonstances actuelles qui sont plus favorables, et avec la perspective qui apparaît chaque jour plus élatante du rôle glorieux qui est réservé à cette jeune population en Amérique.

Dans les dernières années, cette race canadienne qui s'est établie avec tant de hardiesse au milieu des tribus les plus sauvages, et a occupé avec un climat si rude, des terres jusque-là sans culture, qui a combattu si héroïquement pour maintenir son union avec un gouvernement qui l'avait abandonné, et depuis sous un régime étranger s'est développée si extraordinairement en nombre, en aisance, et en puissance, et cela sans capituler, sans aide, sans moyens abondants de culture intellectuelle, sans représentation nationale; actuellement, grâce à sa constance et à une énergie qui n'a rien de supérieur dans l'histoire, elle a conquis la paix, elle a vaincu les plus puissants obstacles du sol et du climat, elle a obtenu les droits constitutionnels les plus étendus, elle s'est assurée le plus riche capital dans un territoire immense, dans une industrie déjà prospère, mais surtout dans des institutions religieuses, morales et intellectuelles pleines d'avenir.

Et dès lors, comment ne pas espérer qu'avec toutes ces nouvelles conditions de succès, et avec l'expérience des années écoulées, elle ne se conserve, elle ne reste inébranlable et elle n'attache toujours de plus en plus de prix à sa nationalité, et au rôle glorieux qui lui est réservé.

BELGIQUE.

CADORET—La vie de Christophe Colomb, par l'abbé Eugène Cadoret, Bruxelles 1869, in-12, 416 p. Lacroix, Verbeekoren et Cie.

Navarette et Munoz en Espagne, Bossi et Spotorno en Italie, Washington Irvine en Amérique, Humboldt en Allemagne, Roselly de Lorgues en France ont publié d'importants travaux sur la vie de Christophe Colomb. L'abbé Cadoret venant après tant d'illustres devanciers n'a pu que glaner après eux; ce livre est un résumé intelligent, modeste et sobre des écrits précédents. Il vient bien à son heure au moment où il est plus sérieusement question que jamais de la canonisation de Colomb. M. l'abbé Cadoret est chanoine de St. Denis et aumônier de la marine de France.

HENNEBERT—Grammaire française, par O. Hennebert, docteur en philosophie et lettres, professeur à l'Athénée Royal de Bruxelles, 292 p. in-12, Liège, Dessain.

CANADA.

LA TERRE ET L'UNIVERS—Lettre amicale à un pessimiste, 46 p. in-8. Côté.

Cette brochure traite de diverses questions: la terre est-elle le centre de l'univers ou du moins de notre système? Y a-t-il d'autres globes habités que le nôtre? L'écriture s'oppose-t-elle à la négative dans le premier cas, à l'affirmative dans le second? La brochure est un écho des discussions animées (le mot est en un euphémisme) qui ont eu lieu dans notre presse périodique sur ces questions.

BÉDARD—Histoire de cinquante ans, (1791-1841). Annales parlementaires et politiques du Bas-Canada depuis la constitution jusqu'à l'union, par T. P. Bédard, in-8, 416 p. Québec. Léger Brousseau.

Cet ouvrage, comme celui de M. Garneau, est écrit franchement et exclusivement au point de vue de la nationalité franco-canadienne, et ceux qui ont trouvé notre grand historien trop intraitable sur ce chapitre seront encore moins contents du jeune écrivain qui fait aujourd'hui ses débuts. M. Garneau n'a consacré à la lutte constitutionnelle de 1791 à 1841 que les quatre derniers des seize livres dont se composent

ses trois volumes, et dans cet espace, la guerre de 1812 à 1815, tient encore une très-grande place. M. Bédard a pu entrer dans de plus grands détails sur les discussions parlementaires et sur la législation qui font le sujet principal de son ouvrage. Plein de sympathie pour les premiers champions de nos libertés constitutionnelles, il dit son fait assez carrément à l'ancienne oligarchie et n'y va point par quatre chemins. Cela ne l'empêche cependant pas de voir les fautes commises par notre chambre d'assemblée (comme on l'appelait) et il porte sur le tout dans son dernier chapitre un jugement assez impartial que nous reproduisons:

"En parcourant les annales parlementaires et politiques du Bas-Canada, il a été difficile, au milieu d'événements secondaires qui entraînent dans le cadre de cet ouvrage de dégager toujours l'idée dominante ou l'esprit qui animait l'assemblée législative, en sorte qu'il convient de jeter un coup-d'œil général sous ses délibérations.

"Dès le début du nouveau régime ce fut la lutte relativement à la langue dans laquelle devait être tenu le compte rendu des délibérations qui fut un sujet de querelle: la chose une fois réglée, il ne semble plus que plus y avoir de divisions. La guerre des Etats-Unis, en inspirant aux Canadiens des sentiments de loyauté qui fit disparaître toute animosité de race, semblait avoir mis fin aux dissensions, quand les abus de pouvoir, les actes arbitraires du gouvernement provincial révoltèrent le sentiment des Canadiens et engagèrent l'assemblée à formuler ses nombreux griefs touchant l'inéligibilité des juges, le conseil des emplois, l'incompatibilité d'une situation rétribuée par le gouvernement avec un mandat de représentants, les sinécures et les pensions que le gouvernement provincial prodiguait à ses favoris. Plus tard, et ce fut la dernière cause de discorde, les prétentions de l'assemblée au sujet du contrôle sur le revenu général de la colonie amenèrent cette longue série de récriminations auprès du gouvernement impérial, et le malaise au sein de la population, malaise qui, adroitement entretenu passa au mécontentement et finit par la révolte.

"Certes l'assemblée ne fut pas toujours sage dans ses délibérations, et les nombreuses arrestations qu'elle décréta contre les journalistes au détriment de la liberté, celle le plus arbitraire encore ordonnée, au mépris de l'indépendance du barreau contre un avocat (M. l'avocat général Hamel) pour une opinion légale donnée sur l'ordre du gouvernement, tous ces actes, disons-nous, ne sont pas de nature à faire croire qu'elle n'a pas abusé de ses pouvoirs.

"Mais d'un autre côté, il régnait parmi ses membres une grande fermeté, et une connaissance approfondie des principes généraux qui régissent le parlementarisme anglais, et c'est ce qui explique la persistance des récriminations relativement à l'inéligibilité des juges et au contrôle exclusif des subsides.

"La suspension de la constitution méditée et amenée par des moyens détournés par l'Angleterre n'avait, il est vrai, d'autre but que de nous réunir au Haut-Canada, mais cette même mesure destinée à nous perdre nous a sauvés, comme l'a dit un de nos publicistes. En effet, au contact d'une nationalité plus nombreuse et qui nous était hostile nous avons senti le besoin de serrer nos rangs; nous avons profité de l'esprit d'entreprise, de l'énergie et du progrès qui distingue la race anglo-saxonne, et fiers de notre origine, ayant la conscience de nos droits, fidèles à notre culte et à nos mœurs, en dépit de toutes les prévisions contraires et de tous les obstacles nous avons conservé "nos institutions, notre langue et nos loix."

ANNUAIRE DE L'Université-Laval pour l'année académique, 1869-70, 84-xxiv p. Québec. Côté.

Outre les matières ordinaires cette annuaire contient "Les Martyrs de la Foi en Canada", par M. Prud'homme, pièce qui a obtenu la médaille d'argent au concours de poésie de 1868.

ANNUAL CALENDAR OF M'Gill College and University, 163 p. Examination papers of the M'Gill University 1869-70, 200 p. Becket. Montreal.

Nous extrayons de cet annuaire le sommaire statistique suivant: Etudiants en droit du Collège M'Gill, 46; en Médecine, Faculté des Arts, Collège M'Gill 69; Collège Morrin, 6; Collège St. François S; total 279, à déduire pour les élèves inscrits dans deux facultés G; Reste 273; École Normale 74; High School 218; Ecoles Modèles annexes, de l'École Normale 343; grand total 908.

LE NATURALISTE CANADIEN—Nous avons reçu les neuf premières livraisons de cette publication, qui a été subventionnée par le gouvernement: elles contiennent une foule d'articles intéressants dus la plupart au savant rédacteur M. l'abbé Provencher, à M. Lemoine, au Dr. Crevier et autres collaborateurs. Elle contient aussi des nouvelles scientifiques de sa spécialité; et quelques gravures. Le prix d'abonnement n'est que de \$2 par année. Nous la recommandons aux maisons d'éducation et aux anciens élèves de nos écoles normales qui ne sauraient mieux employer leurs loisirs qu'en perfectionnant leurs études d'histoire naturelle, ni mieux intéresser leurs élèves qu'en leur donnant des notions de cette science sous forme de leçons de choses.

LA REVUE LÉGALE—Recueil de jurisprudence et d'arrêts. Sorel. MM. Mathieu shérif du district de Richelieu et Germain avocat à Sorel ont fondé cette nouvelle publication mensuelle qui en est à sa quatrième livraison. Outre de nombreuses décisions judiciaires rapportées avec soin elle contient divers travaux importants parmi lesquels nous remarquons

en première ligne des commentaires sur le code civil du Bas-Canada par l'honorable juge Loranger, et un traité des devoirs des shérifs par M. Mathieu. Les livraisons de cette excellente et utile revue sont de 60 à 70 p., et le prix d'abonnement de \$1 par année. Les rédacteurs-propriétaires sont à une entreprise aussi difficile que méritoire et ont droit à toute la sympathie et à tout l'encouragement de leurs compatriotes.

TANGUAY.—Répertoire général du Clergé Canadien, par ordre chronologique, depuis la fondation de la colonie jusqu'à nos jours, par l'abbé C. Tanguay, 321, xxix in 8o, Québec, Darveau.

Ce travail considérable n'est que le prélude d'un autre beaucoup plus vaste auquel se livre M. Tanguay, la généalogie complète des familles françaises du Canada. Les notices biographiques de ce répertoire sont très courtes et de temps à autres relevées par des notes intéressantes. Le dictionnaire du clergé est précédé de notices plus étendues sur tous les évêques de l'Amérique Britannique depuis le temps où ces vastes régions ne formaient qu'un seul diocèse sous l'illustre évêque Plessis au commencement de notre siècle.

En 1820, Mgr. McDonnell fut consacré évêque de Rhésine et suffragant de l'évêque de Québec pour le Haut-Canada; le diocèse de Kingston comprenant toute cette province, fut érigé en 1826 et Mgr. McDonnell en prit possession. Ce fut le premier démembrement de l'immense diocèse de Québec dans les anciennes limites duquel se trouvent aujourd'hui trois archidiocèses, vingt diocèses et deux vicariats apostoliques.

« Le lecteur, dit M. l'abbé Tanguay dans sa préface, ne verra dans ce répertoire qu'une longue liste de martyrs, de généreux apôtres, d'infatigables missionnaires et d'amis zélés de l'éducation, soit pour fonder, soit pour diriger les communautés séculières ou régulières. A côté de ceux qui ont ainsi consacré leur vie et leur fortune au développement intellectuel de leur patrie, nous éprouvons une vive satisfaction à reproduire les noms de ces prêtres, amis de la colonisation qui depuis environ un quart de siècle, le bœuf et la hache à la main, n'ont pas craint d'affronter les profondeurs de la forêt, pour y jeter les jalons de la colonisation, et y commencer des établissements où l'on compte aujourd'hui nombre de paroisses florissantes. On y trouvera encore plusieurs talents remarquables, soit comme écrivains, soit comme éducateurs. »

Des notes indiquent en effet au bas des pages presque tous les établissements fondés par nos prêtres, et les ouvrages publiés par eux. On verra qu'ils ont pris une très-large part au mouvement littéraire et intellectuel de notre pays et lui ont même souvent donné l'impulsion. La première partie du répertoire comprend les ecclésiastiques qui ont exercé le ministère avant la conquête; il y a nécessairement un très grand nombre de jésuites, de récollets et de prêtres séculiers, natifs de France. Dans les commencements de la seconde partie, il y a encore un certain nombre de prêtres nés en France, ce sont ceux que la révolution avait jetés sur nos rives: quelle intéressante histoire serait celle de ces émigrés dont la plupart comme les deux MM. Desjardins, M. Orfroi, M. Lejamel, M. Valade, M. Kaimbault, le bon et naïf abbé Daulé, ont laissé de si profonds souvenirs! Un peu plus loin la liste se trouve exclusivement remplie par des prêtres canadiens; puis vers 1830, commencent à se montrer avec les émigrations irlandaise et écossaise des prêtres de ces deux nations, de la première surtout; enfin dans ces dernières années, des jésuites, des oblats, des pères de Ste. Croix, des prêtres de St. Viateur, des trappistes, natifs de différents pays de l'Europe, de la France surtout viennent se joindre au clergé séculier indigène, qui s'augmente cependant rapidement malgré les pertes nombreuses qu'il fait par la mort et aussi par les fréquents départs de missionnaires, pour toutes les parties de l'Amérique. Un mouvement commencé par l'évêque de Burlington, Mgr. de Guesbriand et favorisé par les évêques du Canada rendra ces départs encore plus fréquents à l'avenir; chaque année, plusieurs jeunes prêtres canadiens iront se dévouer au ministère aux Etats-Unis dans les nombreuses paroisses canadiennes qui s'y forment et s'y développent si rapidement. Déjà une très grande partie des prêtres des Etats-Unis et presque tous les évêques fondateurs des diocèses sont français ou de langue française, étant français, canadiens ou belges.

LA REVUE CANADIENNE.—Les dernières livraisons de cette publication contiennent un nouveau irouquois de Mlle. Chagnon écrite d'un style très châtié; un article très-bien écrit de M. Faucher ayant pour titre: "Les pages oubliées de notre histoire"; d'intéressants récits sur les pionniers Canadiens-Français des Etats-Unis par M. Joseph Tassé; une poésie intitulée: "Pie VII et Napoléon à Fontainebleau," dans laquelle se trouve rendue avec beaucoup de bonheur la célèbre anecdote d'après laquelle le Pape aurait tour à tour traité l'empereur de comédien et de tragédien. Cette pièce est du Révérend Père Thébaud, jésuite.

Nous remarquons dans les mêmes livraisons un travail de M. G. Doutre sur le Code de Procédure Civile, un autre de M. Hubert sur le notariat et un grand nombre de notices bibliographiques. La Revue Canadienne a aussi commencé, sous le patronage de la Société Littéraire et Historique de Québec, la publication des manuscrits que possède cette société. Elle a donné l'histoire de Montréal de M. Dollier de Casson, que la Société Historique de Montréal publiait en même temps dans ses mémoires, et le Journal du voyage d'Iberville à la Baie d'Hudson.

### Petite Revue Mensuelle.

Rome est tranquille, et cette nouvelle Jérusalem prépare son temple saint pour une auguste solennité. Son Grand Prêtre craint Dieu, comme Joab, et n'a point d'autre crainte. Si ses collines éternelles sont assiégées, si les portes du temple sont encore menacées par les soldats de l'impie Mathan et d'Athalia, la révolutionnaire, les Lévités s'empressent et le fidèle Abner rassemble les jeunes guerriers. Il en vient encore de toutes les langues et de tous les pays; le Canada lui-même envoie un nouveau bataillon de ses hommes de cœur. En vérité, c'est un drame social qui est toujours nouveau pour l'observateur, et elle est toujours sublime à voir la sérénité qui règne au sommet de la société quand toutes les fureurs s'attaquent à ses fondements. Cependant, le dénouement est prévu et certain; déjà même se regard partout

"..... cet esprit de vertige et d'erreur  
De la chute des rois funeste avant-coureur."

Or, les rois d'aujourd'hui ne sont pas seulement ceux qu'on voit sur le trône, mais encore et surtout les hommes ambitieux qui voudraient y monter.

Il ne manque pas d'hommes sérieux, par exemple, qui font hommage à cet esprit de l'événement le plus important de ces derniers mois. Ce n'est qu'une opinion, sans doute, et nous la donnons comme telle avec l'espérance qu'elle ne sera pas justifiée. Car la liberté est un droit naturel donné aux nations comme aux individus pour la vérité et le bien. Si les peuples la réclament et que les rois l'accordent pour atteindre ce but, ce n'est qu'un devoir qu'ils remplissent et qu'une réforme salutaire à la société. C'est là, espérons-le, la signification des changements qui viennent de surprendre la France et le monde entier. Aussi plusieurs les appellent réformes, améliorations, progrès, et prennent pour garantie leur opinion la composition du nouveau ministère. Éloignement de M. Duruy, et le remplacement du marquis de la Valette par le prince de la Tour d'Auvergne, qui s'est toujours montré plus favorable au St. Siège et aux principes conservateurs.

Cependant tout le monde n'était pas sincère en demandant les réformes qu'on a obtenues. Ceux qui ne veulent rien que la révolution, et ils sont trop nombreux, trouvent que l'Empereur n'a pas ouvert la main assez grande; ils auraient voulu lui voir lâcher tout à fait les rênes du gouvernement et les remettre aux mains de jockies nouveaux, qu'il aurait choisis parmi eux, et qu'il aurait fait asseoir quelques lignes seulement au-dessous de lui. Il aurait régné jusqu'à nouvel ordre, mais il n'aurait plus gouverné. En bons et loyaux sujets britanniques, nous devons avouer que cette mode a fait des merveilles dans la froide et prudente Angleterre, et notre Canada surtout en a tiré des avantages qu'il serait ingrat de ne pas compter. Mais nous parlons de la France et du succès que cette mode pourrait avoir en France. Or, dans ce beau pays, on aime les courses au clocher politique comme en Angleterre, mais on y fait moins attention de ne pas s'aller rompre le cou. Ensuite la France a des traditions monarchiques bien différentes de celles de l'Angleterre. Elle veut d'un souverain qui soit homme, d'un homme qui règne et qui gouverne tout à la fois. La France a lâché en beaucoup de choses la réalité pour l'ombre, mais elle est glorieuse et ne veut pas être représentée par une ombre de roi. Les amis de la révolution n'ont pas manqué de compter sur cet esprit là, qu'ils ont plus d'une fois exploité. Louis-Philippe, entr' autres, en a fait une redoutable expérience, dont les plus prudents voudraient qu'on tirât profit. Mais en politique aujourd'hui les opinions sont loi, et comme elles sont bien souvent contraires, il arrive que chacun a sa manière à lui de juger les événements. Ainsi en France, pendant que les plus timides, ou les plus hardis, comme vous voudrez, préféreraient garder le pouvoir personnel et absolu, et redoutent pour Napoléon toute alliance de l'Empire avec la liberté, d'autres, au contraire, disent que quand on prend de la liberté on n'en saurait trop prendre, et assurent que Louis-Philippe s'est perdu—pour n'en avoir pas assez pris? Oh! pardon! mais pour n'avoir pas permis qu'on en prit davantage. Aussi leurs exigences sont sans bornes; ils feignent même de soupçonner que l'Empereur a l'envie de reprendre les rênes et le fouet de cacher qu'il a laissés choir. Un Napoléon, disent-ils, ne peut être qu'un Empereur... ou un exilé, ajoutent quelques voix criardes, désireuses de se faire entendre et d'organiser à leur profit une grande pêche en eau trouble.

Quoiqu'il en soit, le sénat français s'est réuni le deux du mois d'août, et une commission a été choisie pour préparer un sénatus-consulte destiné peut-être à l'immortalité. On ne pouvait manquer cette très-bonne occasion de faire des discours. Celui du Prince Napoléon a été le plus remarqué; il s'écarte étrangement de l'éloquence ordinaire du Prince, et après l'avoir lu attentivement il s'est trouvé des hommes experts qui ne savaient pas trop s'ils devaient s'arrêter aux audaces apparentes de ce discours, ou bien aux arrière-pensées qu'il révèle aussi certainement. Le Prince aurait donc le talent de paraître très-clair et de ne pas l'être. Cependant, si on l'examine par-dessus ses voiles, il paraît que le Prince remercie l'Empereur de ce qu'il a fait, car c'est toujours autant de gagné, et lui signifie hardiment que s'il veut régner longtemps en bon empereur, assis tranquillement sur le sac de poudre qu'on appelle le suffrage universel, il doit se hâter de couronner son œuvre en complétant l'octroi de toutes les libertés qu'on demande et qu'on a tout droit d'obtenir. C'est ici surtout que le Prince est vague; et des esprits railleurs en ont pris occasion de penser que le couronnement de l'œuvre

deviendrait parfait si l'Empereur voulait abdiquer son autorité en faveur du Prince et de son parti. Pour nous, la prudence nous commande de ne rien garantir; mais tout le monde sait bien quels sont ceux qui se vantent le plus d'avoir arraché un pan du manteau impérial qui couvrait toutes ces libertés. Or, à leur avis, le Prince pourrait dire aussi bien qu'un autre :

Me, me adsum qui feci, ad me convertite . . . scriptum est

Il est presque inutile de dire que le discours du Prince Napoléon a eu les honneurs d'une réponse; nous dirions même plusieurs, si toutes n'étaient pas plus ou moins les échos du gouvernement. Enfin, après une discussion longue et animée, des amendements perdus et d'autres acceptés, des incidents piquants, et même quelques boutades dignes du noble sénat, le rapport de M. Devienne a été adopté, et la commission a remporté une victoire complète.

Un autre événement remarquable en France, c'est l'amnistie générale du quinze août. Elle n'a été accordée en apparence à l'occasion du centenaire de Napoléon I. C'était, en effet, une belle occasion pour la dynastie de retremper sa force dans la mémoire du peuple français, qui aime toujours la gloire. On sait quelle moisson en a cueilli le grand homme, et combien il a laissé de profonds souvenirs. Ça donc été une pensée la bile que celle qui a fait planer sa grande ombre, au jour du centenaire, sur les ennemis de sa dynastie. L'oncle a pardonné avec le neveu; et l'on se débat en vain contre ce pardon que vous donne la gloire et que vous impose l'habileté. Car on regarde encore cette amnistie comme une conséquence naturelle des réformes libérales que Napoléon III vient de concéder. C'est une branche d'olivier qu'il tend à ses ennemis, comme un gage de paix sincère à l'avenir. Il serait ingrat et malhabile de la refuser.

Prends un siège, Ciuta, prends, et sur toute chose

"Accepte le pardon que ma bonté t'impose!"

Mais, hélas! les empereurs comme les poètes, et comme tout le monde, ont bien raison de ne pas trop se fier sur l'avenir, car qui peut savoir les biens ou les maux qu'il nous cache? Napoléon venait de faire un autre coup d'état, et il avait la satisfaction de voir que la Prusse retenait encore ses applaudissements. Il pouvait croire qu'il avait raffermi son trône. Malheureusement une indisposition est venue tout mettre au bord du danger. On n'a jamais mieux vu de quelle importance peut devenir un homme. L'Europe a craint la perte de son chef politique, et elle s'est arrêtée spontanément devant ce qu'elle a cru être son lit de mort. C'est en vérité l'homme le plus grand et le plus sincère qu'elle pouvait jamais rendre à l'Empereur. En France, chacun s'est empressé de prendre et de donner conseil. Avec la liberté, disaient les uns, on n'a jamais craint de la mort d'un empereur; avec un ministère responsable, s'écriaient d'autres, le roi meurt quand il veut sans que le pays en soit bouleversé; autrefois disaient encore d'autres, le roi était mortel, mais il ne mourait pas! Le meilleur avis est celui de ceux qui croient que la Providence veille sur les empires qui gardent la justice et qui sont fondés sur la vérité. Elle a soin alors que si l'homme s'en va, il laisse des héritiers qui demeurent.

Mais hâtons-nous de rassurer nos lecteurs, car l'empereur n'est pas mort. Il n'est plus même malade. On annonce du moins qu'il s'est montré à Paris, et que l'Impératrice, rappelée de Corse à St. Cloud, va repartir bientôt pour l'Orient. Elle doit assister aux fêtes du canal de Suez, et peut-être aussi, comme elle passe par Constantinople, va-t-elle achever de réconcilier le Sultan avec son Vice-Roi en Egypte.

Les sages nous assurent qu'un malheur n'arrive pas sans l'autre, et plusieurs philosophes nous affirment aussi que la maladie est un malheur.

C'est pour cela sans doute que si l'Empereur est malade, le Czar, lui, est tombé dans la mélancolie, et que M. de Bismarck est toujours indisposé au château de Varzin. Mais cela n'entrave pas encore les destinées manifestes de leurs deux pays. Le Czar travaille toujours à troubler la Turquie, et sa mélancolie profonde, qu'on prétend qu'il a prise aux bords de la Mer Noire, ne l'empêche pas de défendre aux évêques catholiques de se rendre au Concile, ni de supprimer l'université catholique de Varsovie, la seule qui restât encore à la malheureuse Pologne. En Prusse, on veut plus que jamais du Moulin Sans-Souci: on dit même que les meilleurs juges de Berlin ont dû se réfugier en France! La France deviendrait-elle la Némésis de tous les voleurs de moulins? Mais si le meunier veut se laisser voler, comme le Grand Duc de Bade? Peu importe qu'il y consente; la France le lui défend. Elle peut bien laisser prendre les moulins qui sont loin d'elle, mais toucher à ceux qui sont si près de sa frontière, c'est un casus belli.

L'Autriche, l'Italie et l'Espagne tâchent plus qu jamais de se montrer dignes sœurs, et toutes trois pratiquent la persécution au nom de la liberté. Or, quand on manque à ce point de logique, il n'y a guère d'égaréments où l'on ne soit prêt à tomber; et comme l'égarement mène tout droit au malheur, il faut bien déplorez le sort que ces vieux pays se préparent. Puisse leur antique vertu réagir contre toutes ces ruines. On a beau craindre et blâmer les réactions, il y en a qui sont nécessaires, et sans elles un peuple ne peut assurer son salut. Aussi, malgré sa déchéance, l'Espagne paraît vouloir y penser. Elle s'agitte et s'insurge contre elle-même; elle peut se tromper de moyens, mais ses luttes intérieures indiquent qu'elle ne veut pas de la perte où on la fait courir. Sans doute, ceux qui la mènent à travers les ténèbres n'ont point d'autre flambeau que leur ambition personnelle; mais qui peut dire que les tiraillements qu'ils lui font éprouver dans sa marche ne la feront pas arriver à un

meilleur but? Elle oppose du moins de nobles résistances à se laisser détruire, et son refus de livrer Cuba pourrait bien, en principe, lui rendre des sympathies qu'on croyait à jamais perdues pour elle. Les Etats-Unis d'ailleurs, ont trop mal déguisé leurs convoitises. En proposant l'indépendance cubaine sous leur protectorat, ils n'ont pas bien caché leurs arrière-pensées d'annexion. Ils ont même failli aux principes qu'ils invoquent avec tant de hauteur contre la France et surtout l'Angleterre, qui en prennent avantage pour elles-mêmes, et se déclarent, assure-t-on, favorables aux droits de l'Espagne.

Aussi les Américains se plaignent-ils d'eux-mêmes, et de leur mauvais politique. Cette politique les tue, ils ne l'avaient pas à demi. Elle a fait la guerre de la sécession, détruit leur marine, dérangé leurs taxes, surchargé leur trésor. Elle leur a fait fermer leurs chantiers de navires, et le rappel du Traité de Réciprocité lui est encore dû. Leurs journaux avouent tout le tort qu'ils en ont souffert. Ce sont-là des faits que la *Petite Revue* a droit d'enregistrer, afin qu'autant que possible les erreurs des autres soient une leçon de prudence pour notre pays. Si, par exemple, les ouvriers de Québec et de Montréal appréciaient enfin combien les erreurs américaines sont pernicieuses, ils en seraient peut-être un peu moins épris, et la théorie des grèves et des loges secrètes obtiendraient parmi eux moins de faveur.

Nos lecteurs nous pardonneront sans doute d'avoir pris tout à coup un air si sérieux, et s'ils exigent de nous une expiation, nous allons les faire passer maintenant de plaisir en plaisir.

Le premier en date est la promenade du Gouverneur-Général à Québec et dans les Provinces Maritimes. Nous avons déjà rendu compte de la visite à Québec; il suffit de la rappeler, et de dire que la Nouvelle-Ecosse et le Nouveau-Brunswick n'ont pas été moins gracieux que notre vieille cité pour le représentant de notre Souveraine. Halifax, aussi bien que les autres villes, lui a présenté des adresses, et donné un banquet merveilleux qu'on a asaisonné de nombreux et importants discours. L'éloquence et le vin sont généreux: l'Union entre les Provinces et l'Union avec la Métropole ont triomphé dans tous les discours comme dans tous les verres. Aussi les circonstances étaient exceptionnelles. Les hommes politiques les plus importants avaient accompagné Son Excellence; on allait tenter un sublime effort pour gagner à l'Union la Nouvelle-Ecosse, et l'on allait vaincre l'obstiné *Rappel* dans ses derniers retranchements de Colchester. Enfin, comme pour mettre le comble à la solennité, le Prince Arthur, le troisième fils de notre Souveraine, arrivait aussi à Halifax pendant la visite du Gouverneur. Il venait rivaliser avec lui d'amabilité pour les colons.

En effet, dès le 15 septembre, le Prince Arthur, après avoir traversé le pays du Nouveau-Brunswick à la Rivière-du-Loop, débarquait à Québec un bruit d'un salut royal et accueilli par une foule nombreuse. Il a été reçu par le Lieutenant-Gouverneur et les ministres provinciaux. Le maître lui a lu une adresse, la seule qu'il lui fût permis de recevoir.

Son Altesse Royale n'a point perdu de temps dans la vieille cité de Champlain, sa visite a été remplie comme une bonne journée de Titus. Conduite à Spencer Wood, sous des Arcs de triomphe et au milieu des acclamations, elle s'y est reposée juste assez pour en apprécier les délices, et désirer d'y revenir encore. Puis les visites se sont succédées avec un entrain remarquable. Une promenade aux châteaux de Montmorency a ouvert cette longue fête, et une autre aux remparts nouveaux de Lévis l'a couronnée. Dans l'intervalle, le Prince a visité l'Ecole Militaire, l'Ecole-Normale, la Cathédrale, le Séminaire et l'Université-Laval. Partout Son Altesse a été reçue avec acclamation, et partout elle a répondu à cet empressement par un bienveillant intérêt. Elle n'a pas manqué non plus de visiter le couvent renommé des Dames Ursulines, dont les élèves ont chargé de fleurs Son Altesse Royale. Quand on est fils de rois ce sont là des couronnes bien faciles à porter! Nous allions oublier un trait remarquable à propos de ces visites du Prince, c'est que Son Altesse parle très-bien le français, et se fait un plaisir de le parler.

S'il nous fallait entrer dans tous les détails de cette visite royale, nous aurions besoin d'un journal au moins aussi grand que le *Herald* ou que la *Tribune* de New-York. Et alors les anecdotes pleuvraient; car quelles sont celles que ces grands journaux n'ont point racontées! Mais la *Petite Revue* est moins ambitieuse, et elle s'honore encore de la discrétion canadienne. Cependant il est juste de dire que Son Altesse a visité aussi le High School, le Collège Morrin, et autres établissements anglais de cette ville. Elle y a été reçue avec la même loyauté que chez nous, et a pris à toutes ces visites le même intérêt. Enfin pour mettre le comble aux jouissances de notre bonne ville, le Lieutenant-Gouverneur a donné en l'honneur du Prince un dîner exquis au Club Stadacona, et un grand bal à la Salle de Musique; puis Lady Belleau a tenu à Spencer Wood un lever officiel où le Prince assistait. Tout ce que Québec a de plus élégant s'y était rendu. Le Prince a paru charmé de toutes ces fêtes.

C'est le 20 de septembre que Son Altesse a laissé Québec pour l'extrémité ouest du Haut-Canada. Elle a déjà visité London et Niagara, et poussé une reconnaissance jusqu'à Buffalo. Hamilton lui prépare une réception brillante, comme toutes celles qui ont déjà eu lieu, et comme toutes celles qui s'annoncent de ville en ville, jusqu'à Montréal où le Prince passera l'hiver. La métropole de l'opulence canadienne aura donc tout le loisir de se distinguer à son tour.

Tel est le côté brillant de toutes ces fêtes. Ont-elles maintenant un côté plus sérieux, et sont-elles aussi fortement liées qu'on l'a dit, à notre avenir?

La *Petite Revue* n'a point paru aux lumières des prophètes, et les meilleurs oracles n'ont pas clairement parlé. C'est une antique habitude qu'ils ont toujours gardée.

D'ailleurs en attendant qu'on songe à couonner d'un dôme notre édifice politique, il est toujours bon d'en compléter les fondements. C'est une œuvre à laquelle la Bas-Canada pour sa part travaille avec ardeur. Il s'attache surtout à cimenter avec soin les pierres angulaires de cette province, qui sont l'éducation, la colonisation et l'agriculture. On sait que la religion, qui en forme la première, est entre bonnes mains.

Dans le cours du mois d'août, les Honorables MM. Ouimet et Archambault ont fait une visite jusqu'au Lac St. Jean, et y ont été reçus d'une manière digne de la pensée qui les y conduisait. Ils ont pu se rendre un bon compte des besoins de la colonisation dans cette importante région, et nous espérons que leur visite produira de bons fruits. Un peu plus tard, l'Honorable M. Archambault a fait une visite semblable aux établissements de Messire Provost, sur la Mantawa, d'où il est revenu par les cantons du Comté de Terrebonne. Le Lieutenant-Gouverneur et M. Chauveau, ont aussi visité les travaux du chemin de Québec au lac St. Jean, lequel est maintenant rendu au tiers de la distance et passe jusque sur un territoire propre à la culture. Ces excursions, que nous pourrions appeler patriotiques, les bonnes nouvelles qu'on en a rapportées, et les impressions favorables qu'elles ont produites, ne peuvent manquer de faire un grand bien, et de seconder puissamment le mouvement qui s'accélère partout en faveur de la colonisation.

Deux ministres viennent de prendre leur congé. L'un d'eux, l'Hon. M. McDougall, ne fait à la vérité que se déplacer, car il va continuer son œuvre et bâtir une autre aile dans le nord-ouest. On ne sait pas qui le remplacera. Mais l'autre, l'Hon. M. Rose, nous quitte, assure-t-on, pour toujours, à moins toutefois qu'il ne fasse un jour comme fait aujourd'hui son successeur, car on sait que Sir F. Hincks n'est pas un homme nouveau en Canada. C'est lui qui remplaça feu le juge Lafontaine, comme Premier Ministre, et qui fit cette retraite si mémorable devant la coalition de 1854. Chose curieuse, et qui montre bien les hazards de la vie publique : M. Hincks, alors premier, s'est retiré de la politique devant l'homme même qui, devenu premier à sa place, le fait asseoir à sa droite, mais au second rang.

La mort la plus remarquable de ces derniers mois, est celle du Maréchal Niel, arrivée le 13 d'août. Elle a coïncidé d'ailleurs avec tant d'événements de grande importance, qu'elle ne pourrait manquer d'être vivement déplorée. Le Maréchal Niel était par excellence un organisateur ; c'est lui qui venait de remettre l'armée française au-dessus des exigences de la Prusse, et des suites étonnantes de Sadowa. Il était tellement apprécié qu'il n'a point succombé dans la chute récente de M. Rouher. On comprendrait qu'il avait encore quelque chose à faire, surtout dans ce moment critique où l'empire passant à la liberté, aurait peut-être besoin d'un grand coup d'épée pour maintenir son prestige au-dessus de ces populaires qui venaient de planter une nouvelle épine dans la couronne impériale.

Adolphe Niel, né à Muret en 1802, avait en naissant respiré l'amour de la gloire. Aussi fut-il dans la suite un guerrier valeureux. Il était en Algérie en 1832, et au siège de Rome en 1849. C'est lui qui fut chargé de porter au St. Père, à Gaète, les clefs de Rome arrachée par la France à la révolution. On assure qu'il a toujours gardé pour le Pape une vénération très-grande. Le Maréchal Niel a joué aussi un rôle éminent dans la guerre de Crimée. Après avoir fait le siège de Bomarsund, dans la mer Baltique, il alla proposer et exécuter l'investissement complet de Sébastopol. C'est lui aussi qui reconnut que cette ville ne pouvait être prise que par la tour de Malakoff. L'événement a prouvé que cette proposition n'était pas tout-à-fait paradoxale. Il se distingua encore à Solferino, et fut fait Maréchal de France après la paix de Villafranca. Chose assez remarquable, c'est aussi à la bataille de Solferino que se distingua le général Leboeuf, celui que le Maréchal a désigné lui-même pour son successeur. Le général Leboeuf à la tête de l'artillerie rayée décida du sort de cette grande bataille.

Le Maréchal Niel, ministre de la guerre depuis 1867, s'était donné la mission de vaincre la Prusse avant de l'avoir combattue. C'était son ennemi personnelle, comme il ne voyait rien de plus sacré pour lui que le dévouement à l'empire et à l'empereur. Ce dévouement ne souffrait ni obstacles ni contradictions, et s'il devenait plus rude qu'éloquant, on le lui pardonnait sans peine, car on en connaissait la raison. Le Maréchal est mort en fervent chrétien ; et ce qu'il y a de touchant encore c'est qu'il a préféré au tombeau glorieux des Invalides, l'humble caveau de famille qui est à Muret. C'est là que le Maréchal a été enterré, et qu'il attend un milieu des siens la gloire de la résurrection. C'est d'ailleurs la mort consolante de la plupart des hommes distingués de notre siècle.

Passons maintenant à la nécrologie canadienne. Monsieur le Curé Harper, de St. Grégoire, était un jeune converti du protestantisme. Il fut aussi un des zélés compagnons de feu Mgr. Provencher, dans les missions lointaines du Nord-ouest. A son retour il fut nommé curé de St. Grégoire, près de Nicolet ; c'est là que la force et la douceur de son zèle opéra des merveilles jusqu'à sa mort, arrivée à l'âge de 67 ans. M. Harper était le père de ses paroissiens, et le protecteur éclairé de toutes les œuvres d'éducation.

M. l'abbé Plante est encore un de ces hommes qui font du bien pendant toute leur vie, et qui méritent d'en être loués au moins après leur mort, car alors on ne craint plus de blesser leur modestie. Il était

né en 1813 d'une famille ancienne à Québec, et il embrassa l'état ecclésiastique en 1832, après avoir fait ses études au Petit Séminaire de Québec. Mgr. Signay, qui l'estimait particulièrement, en fit son assistant-secrétaire, l'éleva à la prêtrise avant l'âge requis, et le plaça ensuite à la cure de Québec, où l'abbé Plante exerça son zèle pendant plus de 15 ans. L'Archevêque actuel le nomma Chapelain de l'Hôpital-Général en 1851, qu'il a dirigé pendant 18 ans.

M. l'abbé Plante était encore un savant sans vouloir aucunement le paraître : c'était le digne émile de son ami, M. Faribault. Sa bibliothèque était une des plus précieuses que l'on puisse avoir en Canada, et nous apprenons avec plaisir qu'en mourant il en a fait don à l'Université-Laval où elle occupera la place distinguée qui convient à un pareil présent.

Finissons cette liste de regrets par un coup de la mort aussi cruel qu'inattendu. M. Eudore Cauchon, le fils du Président du Sénat, n'avait encore que 24 ans. Il avait brillé au Séminaire de Québec et à l'Université-Laval, et il allait conquérir un avenir brillant dans le journalisme, où s'est tant distingué son père. Un mal de poitrine est venu tout briser. Ni les soins les plus empressés, ni le ciel si doux de l'Europe n'ont pu l'arracher à la mort. La mort même est venue le saisir avant qu'il eût revu la patrie : il est mort sur mer avant de revoir et le Canada qu'il eut voulu servir, et son père qui l'attendait encore avec un juste espoir. Mais toutes ces espérances sont changées en deuil, et le jeune homme repose à côté de sa mère, au cimetière St. Charles. C'est là que, après avoir été béni par notre Archevêque et regretté par ses professeurs son père et ses amis sont venus le déposer pour la vie éternelle. M. Eudore Cauchon était un jeune homme aussi plein de vertus que de talents.

## NOUVELLES ET FAITS DIVERS.

### BULLETIN DES LETTRES.

Le *Moniteur* du 23 juillet, nous donne la nouvelle suivante :

M. le comte de Montalembert, presque entièrement rétabli de sa cruelle maladie, dont nous avons déjà parlé, a quitté Paris hier soir à huit heures, pour se rendre dans son château de la Roche.

L'illustre académicien, suivi de la Sœur qui le soigne et des principaux membres de sa famille, a pu descendre sans aucune aide le petit escalier de pierre qui dessert ses appartements.

Une spacieuse voiture l'attendait sur le sable de la cour de son pavillon particulier. M. de Montalembert y est monté sans vouloir s'appuyer sur aucun des bras qui lui présentaient ses serviteurs.

Et quand le véhicule s'est mis en marche, il a envoyé un adieu à ceux-ci, en disant dans son sympathique sourire :

— Au revoir, mes amis ; à mon retour, j'espère vous trouver tous en bonne et vigoureuse santé.

De lui, il ne fut pas question. Le docteur Nélaton lui avait dit du reste, le matin, assuré que le grand air de la campagne achèverait son rétablissement.

Ce matin, le célèbre malade est descendu de wagonn un peu fatigué, mais bien portant, dit une dépêche reçue aujourd'hui rue du Bac.

Une voiture construite spécialement pour ce voyage l'attendait, attelée de trois chevaux pour le conduire au château de la Roche.

Le château de la Roche, situé dans la Côte-d'Or, est une demeure princière, entourée d'une immense cordon d'eau, coupé çà et là par des ponts-lévis.

M. de Montalembert se propose d'y demeurer jusqu'au mois d'octobre prochain.

— M. Lemay doit faire imprimer à Paris deux volumes de poésie, l'un contenant son poème sur la découverte du Canada qui a obtenu la médaille d'or il y a un an au concours de poésie de l'Université Laval, et l'autre sa belle traduction d'Évangéline. Avant le travail de M. Lemay, il n'existait, croyons-nous, qu'une seule traduction française (en prose) d'Évangéline, poème si bien fait cependant pour mériter les sympathies de la France ; cette traduction est de M. Brunelle ; mais en ce moment, M. de Ratisbonne, auteur d'une traduction en vers du Dante, vient d'annoncer une traduction d'Évangéline : il sera curieux de comparer l'œuvre du poète français avec celle du poète canadien.

Voulant encourager la courageuse entreprise de M. Lemay, M. le Ministre de l'Instruction Publique de cette province en sus de sa souscription personnelle, a souscrit pour le ministère pour cent exemplaires de chacun des ouvrages. M. Lemay vient d'obtenir la médaille d'or au concours de cette année pour un "*Hymne national, du jour de la St. Jean Baptiste.*"

— M. Benjamin Sulte est à la veille de publier un recueil de ses poésies qui aura pour titre *Les Laurentiennes*. M. Sulte est déjà trop bien connu de nos lecteurs pour que nous fassions d'avance l'éloge de son livre dont nous ne manquerons pas de rendre compte.

BULLETIN DES SCIENCES.

— Sans compter celle que prépare en France le capitaine Lambert, il n'y a pas maintenant moins de cinq expéditions en route pour l'extrême Nord, trois allemandes et deux anglaises. Elles comptent ensemble sept navires qui ont surtout en vue des recherches scientifiques.

La première, commandée par le capitaine Hagens, et dont fait partie M. Dorst, se propose d'explorer la mer entre le Groenland et le Spitzberg jusqu'à la terre de Gillis. Elle est partie le 21 février de Bremerhaven.

La deuxième, celle de M. Lamont, se compose de deux vapeurs à hélice d'une construction spéciale. Son chef, membre du Parlement anglais, a une réputation d'habile marin et de bon géologue. Cette expédition se dirige vers le détroit qui sépare le Spitzberg de la Nouvelle-Zemble et espère découvrir la terre de Gillis. Elle a fait voile le 20 avril.

La troisième est celle du capitaine Palliser qui se propose d'explorer la Nouvelle-Zemble. Ayant passé trois mois de 1868 au Spitzberg, le capitaine connaît déjà les mers glaciales. Ses deux navires, une chaloupe à vapeur et un schooner, ont quitté l'Angleterre à la fin d'avril.

Le capitaine Haslagen, chef de la quatrième expédition, commande un steamer à hélice de 700 tonneaux. Il a l'intention de pénétrer aussi loin que possible dans les parages de la terre de Gillis, de suivre la côte de la Sibirie et d'y chercher les gisements de mammouths. Au besoin, il hivernera dans le Nord. Le 23 mai dernier, il appareillait de Bremerhaven.

Enfin vient la seconde expédition allemande au pôle nord, composée de la *Germania*, navire à vapeur, et de la *Hansa*, brick de 200 tonneaux. L'équipage est de trente personnes dont six savants, plus les capitaines Haldewey et Hegemann. Le but d'exploration de la côte occidentale du Groenland, la recherche du pôle et la mesure d'un arc de méridien. Elle est partie le 15 juin de Bremerhaven.

On a reçu dernièrement de la première expédition, dont fait partie M. Dorst, et une porte le navire *Bienenkorb*, des nouvelles que nous résumons ici. Le *Bienenkorb* a eu à lutter contre une tempête effroyable qui a duré six semaines. Au moment où il allait se briser sur les côtes de Norvège, une accalmie est survenue et on a pu éviter une perte certaine.

Il y a cette année près de quatre-vingt navires dans l'extrême nord. La plupart s'occupent de la chasse du veau marin et de la baleine. M. Dorst n'avait pas moins de quarante-neuf navires en vue ; on voit que la campagne s'annonçait fort bien. C'est vers le 70e degré que commence la glace.

Malgré les fatigues énormes qu'il a eu à subir, l'équipage se porte à merveille. M. Dorst est satisfait de ses observations. Il a levé plusieurs cartes, dessiné des aurores boréales et fait des recherches sur la physique de la mer.

— Le *Cosmos* raconte en ces termes une mission scientifique confiée à un lettré hindou par le gouvernement de l'Inde :

« Comme les Européens ne pénétrèrent dans l'Asie centrale qu'au risque de leur vie, le capitaine Montgomerie, attaché au levé topographique de l'Inde, conçut le projet de faire reconnaître les pays limitrophes des possessions anglaises par des indigènes familiarisés avec l'usage des instruments et des méthodes d'observation. Deux paundits hindous furent ainsi chargés de franchir l'Himalaya et de relever la route qui relie Gartok, sur le haut Sutledj, avec Lhassa, capitale de Thibet. Ils commencèrent leur voyage dans le courant de 1865. L'un d'eux fut arrêté au début. L'autre plus énergique, arriva le 30 août sur les bords du Brahmapoutra, et entra à Lhassa au commencement de 1866, d'où il visita successivement plusieurs villes importantes du Thibet, fixant ses itinéraires par des observations précises.

Le paundit ne fut pas médiocrement surpris de voir, à la fin de juin, les hauteurs des environs de Thjung toutes couvertes de neiges. Obligé à de longs détours par ces neiges, le voyageur ne regagna le territoire anglais qu'au prix de dangers inouis. Il rapportait, avec ses notes de voyage et de nombreuses informations, les données nécessaires pour la détermination de la latitude de 31 points importants, leur élévation au-dessus du niveau de la mer, de nombreuses observations thermométriques, enfin le levé d'une cave représentant une étendue de 1,200 milles, représentant la grande route du Thibet, de Lhassa à Gartok, le cours entier du Brahmapoutra, depuis sa source, près de Mansarounar, jusqu'à son confluent avec le fleuve qui passe à Lhassa.

« Depuis le lac de Mansarounar jusqu'à Lhassa, le paundit suivit la grande route qui longe les frites de l'Himalaya, et lie Lhassa à Gartok, assurant ainsi aux autorités chinoises, dont le Thibet est tributaire, des communications sûres et rapides. La route part de Gartok, à 4,500 mètres au-dessus du niveau de la mer, descend près du massif du Kailas, dans le bassin du Sutledj, côtoie les lacs sacrés de Rakons et de Mansarounar, et remonte graduellement à plus de 4,500 mètres de latitude au défilé de Murbam-la, qui sépare le bassin de Sutledj de celui du Brahmapoutra, dont elle suit le rive gauche jusqu'à Tatum.

La grande route du Thibet est loin de valoir nos chemins de France. Large sur les plateaux, cette route se resserre et se divise en sentiers étroits toutes les fois que le terrain est très-incliné, de manière à livrer passage seulement à un homme à cheval. Dans les plaines et les hauts plateaux, on a, pour se guider, des pyramides de pierres élevées çà et là, et surmontées d'un drapeau. Chaque voyageur ajoutant une pierre au tas déjà formé, ces pyramides deviennent de véritables monuments que l'eil

aperçoit de loin à l'horizon. Le paundit se servit d'elles comme de points fixes pour orienter ses itinéraires.

« Rien d'ailleurs ne saurait donner une idée de la difficulté avec laquelle ce voyageur intrépide faisait ses observations. Pour éloigner tout soupçon, il dut se servir du chapelet et du moulin à prières en usage chez les dévots bouddhistes. Le moulin à prières se compose d'un cylindre de cuivre creux, une traverse, dans sa longueur, un axe terminé par une poignée. A l'intérieur est enroulée une feuille de papier portant une prière, prière dite chaque fois que le croyant a fait faire au cylindre un tour sur son axe. Le paundit s'écartait de la caravanne pour mesurer les angles de la route ; s'il était remarqué ou troublé par des questions importunes, il faisait tourner le cylindre et les indiscrets respectaient sa contemplant pieuse. L'instrument, au lieu de la prière traditionnelle, portait au contraire des feuilles de papier sur lesquelles s'inscrivaient les calculs de triangulation et les distances parcourues. Quant aux distances, le voyageur en évaluait la longueur au pas, laissant couler un grain de son chapelet après chaque parcours de 100 pas. »

— Hier, est arrivé à Montréal, un des plus éminents minéralogistes de France.

C'est un savant distingué dans l'acception la plus étendue du mot. Il est savant parce qu'il réunit les deux qualités sans lesquelles tout homme qui aspire à ce titre ne parvient qu'au ridicule et au mépris public. Ces deux attributs sont la modestie alliée à une vaste étendue de connaissances.

Travailleur infatigable, il veut dévoiler au monde les secrets de la nature ; mais il ne veut pas qu'on le soupçonne de ce bienfait.

On ne compte pas son âge par les années, mais bien par le nombre de volumes qu'il a écrits sur les sciences naturelles.

Depuis longtemps déjà, les illustrations scientifiques d'Europe le comptent pour un des leurs. Dans les Etats-Unis, où il a passé quelques jours, les savants avec lesquels il est venu en contact, lui ont fait l'accueil le plus sympathique, tant il est vrai de dire que la science ne reconnaît pas de limites géographiques.

Membre de plusieurs sociétés savantes de France, il fut aussi un des juges les plus experts de la Commission de Minéralogie à l'Exposition de 1867.

Parmi les nombreux travaux qu'il a déjà complétés, sont plusieurs cartes géologiques départementales ; l'une d'elles lui a coûté douze ans d'un travail assidu et opiniâtre.

Les recherches minutieuses et approfondies sur la géologie comparée des différents sols de l'Est de la France et de la Savoie, le poussèrent naturellement sur le terrain de la science médicale. Il étudia avec succès le goître dans ses rapports avec la composition chimique du sol qui le produit généralement, et il arriva à la conclusion, basée sur plus de douze cents observations, que les terrains où le sulfate de fer et la magnésie prédominent, sont ceux où le goître est le plus fréquent. La diathèse, selon lui, n'est que pour peu ou rien dans l'étiologie de cette affection.

En effet, des étrangers à ces localités goitreuses, et n'ayant d'ailleurs aucune prédisposition scrofuleuse ou strumeuse, ne tardent pas à contracter la maladie s'ils y font un séjour prolongé. Il est le seul moyen de la guérir, paraît-il, est l'éloignement ou l'émigration ; cette immunité, toutefois, n'est pas en faveur des indigènes. Il nous souvient d'avoir écrit quelque part que la matière organisée a, dans toutes ses opérations, une tendance constante à se reproduire semblable à elle-même ; de là vient qu'il est souvent impossible et toujours très difficile de déraciner les maladies héréditaires.

Le mémoire que notre savant ami adressa à l'Académie de médecine de Paris, sur le goître et le crétinisme y fut apprécié de la manière la plus flatteuse pour l'auteur ; du reste ce n'était point des louanges gratuites. Nous espérons que ces immenses ressources intellectuelles élucideront encore quelques points obscurs de la médecine et de la zoologie comparées.

Le Frère Ogérien, pardon à sa modestie si nous l'avons blessé, à quarante-trois ans ; à 14 ans, il commença à questionner la nature, et il paraît qu'il veut en avoir le dernier mot, à dix-neuf ans il entra dans l'ordre religieux des Frères des Ecoles Chrétienues. Son mérite individuel s'éleva dès lors pour jeter de l'éclat sur la réputation déjà grande de l'institut.

Bien d'autres hommes d'élite se confondent dans l'uniformité de la robe dure qui portent les Frères des Ecoles Chrétienues, nous ne pûmes nous empêcher d'en faire nous-mêmes l'observation au Supérieur Général un jour que nous eûmes l'honneur de lui être présenté. Rien extérieurement chez lui ne pouvait même le faire distinguer du plus humble des frères, n'eût été sa valeur intrinsèque qui l'avait élevé au rang supérieur de l'ordre.

Le séjour du Frère Ogérien en Amérique doit être d'à-peu près un an pendant lequel il doit faire ses collections de minéraux, de végétaux et d'animaux dans le but de parachever un ouvrage considérable qu'il devra publier à son retour en France ; il recevra avec plaisir et reconnaissance, les spécimens que des particuliers ou des associations scientifiques voudraient bien avoir l'obligeance de lui faire parvenir. — *Minerve.*

— L'association américaine pour l'avancement des sciences a reçu au nom de ses membres plusieurs canadiens parmi lesquels nous remarquons le Dr. Crevier, naturaliste et médecin distingué de St. Césaire, M. l'abbé Provancher de Portneuf, M. l'abbé Brunet, professeur de botanique et d'entomologie, et M. l'abbé Thomas Hamel, professeur des sciences physiques à l'Université Laval.

## BULLETIN ARCHÉOLOGIQUE.

—Le Pape fait restaurer dans les jardins du Quirinal tous les jeux d'eaux qui ont été imaginés et établis du temps de Clément VIII. Sous un vaste monument, qui a la forme intérieure d'un chœur d'église et dont la voûte absidale est décorée de mosaïques représentant les jours de la création et tout ce qui est relatif à l'eau dans l'histoire sainte, la mythologie et l'histoire naturelle, se trouvent incrustées dans le paré tous ces jeux qui surprennent le visiteur. Au fond est un orgue hydraulique à très-beaux sons. Des deux côtés sont représentés en statue de marbre les forges de Vulcain, des faunes et des satyres.

Dans le jardin du Vatican se trouvait une fontaine abandonnée, dont la voûte demeure ornée de mosaïques du temps de Paul V. Sa Sainteté l'a fait transporter en une niche élégante ornée de fleurs naturelles et y a placé une statue de Ste. Germaine Cousin, en grès céramique, exécutée par M. Virabert de Toulouse. La sainte est représentée debout, tenant des fleurs dans son tablier, pour se rappeler le miracle bien connu du pain qu'elle portait aux pauvres et qui fut changé en fleurs afin de la dérober aux fureurs de sa marâtre. Ce fait est d'ailleurs devenu le caractère iconographique de la sainte toulousaine; elle l'a de commun avec d'autres saints et saintes, tels que le B. Pierre, cardinal de Luxembourg et Ste. Elizabeth, reine de Hongrie.

Sous le vestibule qui conduit à la *scelta regia* au Vatican sont exposés à l'occasion de la Fête-Dieu d'admirables gobelins, qui, par leur état parfait de conservation, attirent l'admiration du public. Parmi lesquels nous devons citer les sujets de *Suzanne et les deux vieillards*, d'*Esther et Assuérus*, d'une audience donnée par Louis XIV à l'ambassadeur d'Espagne. Il y a des tapisseries d'une égale valeur au palais du Quirinal.

Dans les fouilles exécutées au palais des Césars, sur la partie nébécée au roi de Naples par Napoléon III, M. Rosa a découvert depuis peu de temps divers objets d'art qui méritent de fixer l'attention : une statuette en basalte vert; — des chambres peintes à colonnes sur fond rouge avec des personnages dans les entre-colonnements, fresque d'une véritable valeur artistique; le paré est en mosaïque de marbres blancs et noirs formant des dessins géométriques; — deux tableaux qu'on dirait faits de mosaïques; de Florence modernes; — enfin plusieurs pièces d'argent frappées au nom de l'Empereur Lothaire HLOTARIVS. Ceci vient en preuve du séjour de Charlemagne au Palatin, qui était déjà mentionné par les historiens, et de celui de Lothaire lorsqu'il vint se faire couronner. Comme souvenir carlovingien, nous avons encore à Rome la célèbre Bible de Charles-le-Chauve, que certains auteurs croient de Charlemagne, et dont un artiste allemand, M. Schneider, a copié récemment plusieurs vignettes, pour servir de types aux cartons qu'il prépare pour la restauration des mosaïques d'Aix-la-Chapelle.

On nous dit que M. Rosa, directeur des fouilles du palais des Césars, revient de Naples, où il était allé étudier les procédés employés à Pompei pour la conservation des fresques, afin de les appliquer aux peintures murales importantes qu'il vient de découvrir. Ces peintures ne peuvent se conserver longuement au grand air: bientôt elles pâlissent, se tachent ou se fendent. — *L'Union*.

—Nous apprenons, dit le *Journal de Québec*, que l'on vient d'ériger, sur le sommet du Cap Tourmente, une grande croix que l'on peut voir à l'œil nu à près de deux lieues de distance. Un ami, présent à la fête, a bien voulu nous faire connaître les circonstances qui ont donné lieu à cette touchante cérémonie. Mardi de la semaine dernière les élèves du Séminaire de Québec, qui ont terminé leur cours classique en 1844, se réunissaient pour commémorer le 25<sup>me</sup> anniversaire de leur fin d'étude; c'étaient ces mêmes élèves qui, en 1844 avaient planté la croix que l'on voyait encore ces années dernières sur le sommet du Cap Tourmente. Avant de se séparer, ils avaient pris la résolution de se réunir au bout de 25 ans, et d'ériger une nouvelle croix sur la cime si l'ancienne avait disparu. Le 5 août, plusieurs de ces confrères, accompagnés d'un grand nombre de prêtres, ecclésiastiques et autres, au nombre de plus de quarante, faisaient l'ascension de la montagne pour assister à la bénédiction de la nouvelle croix. La croix fut bénie par M. le grand vicaire Tachereau supérieure du Séminaire de Québec; puis on entonna le *Cruz Ave*. C'est le moment le plus solennel de la cérémonie. Cette hymne chantée par plus de quarante voix et répétée par les échos de la forêt, était bien propre à laisser dans les cœurs les impressions les plus profondes. A onze heures et demi, la foule silencieuse se remit en marche pour descendre la montagne et les anciens élèves de 1844 furent reçus au château Belle Vue par les messieurs du Séminaire avec cette cordialité que tout le monde leur connaît; ils furent reçus comme des enfants qui viennent revoir le toit paternel après une absence de 25 ans!

Il ne sera peut-être pas sans intérêt de dire un mot sur l'origine de ce monument érigé sur une montagne dont la hauteur est de plus de 1,850 pieds au-dessus du niveau du St. Laurent.

La première croix, fut érigée sur le Cap Tourmente, de 1810 à 1817, c'est-à-dire du temps où tous les élèves pensionnaires du Séminaire passaient leurs vacances à Saint-Joachim. C'était une modeste croix de bois, d'un peu près 12 pieds de hauteur. La seconde, comme nous l'avons dit plus haut, fut plantée en 1844; elle avait 24 pieds de hauteur avec une largeur de 6 pouces; elle était couverte en ferblanc.

Celle qui fut érigée la semaine dernière à 25 pieds de hauteur, avec

largeur de 14 pouces; ce qui permet de l'apercevoir à une grande distance. Elle est recouverte en ferblanc et solidement assujettie dans un ouvrage en pierre de huit pieds carrés. Les frais de construction et de transport s'élevèrent à près de cent piastres. Cette croix porte l'inscription suivante:

## HOC MONUMENTUM

AD ALUMNIS SEMINARIUM QUEBECENSIS

Absoluto Studiorum Curriculo A. D. MDCCCLXIV.

PRIUS ERECTUM

RE-EDIFICARUNT SUPERSTITES

SACERDOTES ET LAICI.

A. D. MCCCCLXIX

F. BAILLARGE.  
O. BRUNET.  
P. DE VILLERS.  
H. GODFROT.  
P. HUOT.

L. LAHAYE.  
F. LANGLOIS.  
A. LEMAY.  
E. LEMIEUX.  
J. H. MARTES.

Ces élèves sont maintenant: J. Frédéric Ballargé, ingénieur civil; Ovide Brunet, professeur à l'Université Laval; Paul de Villers, curé de Sainte-Gertrude; Bellarmin Godbout, médecin; Pierre Huot, avocat, membre du parlement; Léon Lahaye, curé de Saint-Jean Deschallons; François Langlois, imprimeur de la Reine; Antoine Lemay, notaire; docteur E. Lemieux, professeur à l'Université Laval; Jean-Baptiste Martel, secrétaire de la commission du Havre.

— Les citoyens de Québec ont résolu de reconstruire autant que possible avec les mêmes matériaux le monument de Wolfe et de Montcalm qui était dans un état penible à voir. Ce monument ne datait que de 1823; il fut commencé le 15 novembre 1827 et la première pierre fut posée en jour-là par M. Claude Dénéchaud, grand-maître des francs-maçons, en présence de Lord Dalhousie qui en avait conçu l'idée et paya lui-même une grande partie des dépenses. La dernière pierre à la pointe de l'obélisque fut posée le 8 septembre 1828 en présence de Lord Dalhousie et de son successeur Sir James Kemp, le jour même du départ de ce gouverneur, par le capitaine Fox Maule, son neveu qui a joué depuis un rôle important.

Le court espace de temps qui s'est écoulé depuis parce que notre climat est loin d'être favorable à la durée des monuments; mais il faut avouer aussi qu'il en est plus de plus exposés aux vents et aux tempêtes que celui-là. Le travail de démolition est à peu près terminé et l'on vient d'enlever pour les replacer les plaques de marbre sur lesquelles se tiennent les célèbres inscriptions. Celle pour laquelle M. Fisher obtint une médaille d'or au concours est considérée comme un chef-d'œuvre du genre. Elles sont toutes reproduites dans notre livraison de novembre 1863 dans un article intitulé "Les Plaines d'Abraham et leurs monuments." On a trouvé dans la pierre angulaire les divers objets qui y avaient été déposés par Lord Dalhousie: on les y replacera soigneusement avec probablement des souvenirs de la restauration qui va se faire. M. Henry Fry, président de la Chambre de commerce est à la tête du comité et recevra avec reconnaissance les offrandes qu'on voudra bien lui adresser, la somme nécessaire pour les travaux et pour entourer le monument d'une grille en fer n'étant pas complètement soustraite.

— On trouve au Vatican, dans une des salles de l'ancien appartement des souverains étrangers (1), le modèle en plâtre d'un monument à élever sur la place de S. Bartolomeo all'Isola, un lieu qu'occupait une colonne de granit récemment renversée par le choc d'un chariot. Le Saint-Père aurait profité de cet accident pour nous donner une nouvelle preuve de sa munificence et de son goût éclairé en ordonnant ce projet, qu'il vient d'approuver.

Le monument à la forme d'un piédestal allongé que surmonte une petite pyramide feuillagée servant de support à la croix. Chacune des faces est ornée d'une statue: en avant S. Jean de Dieu, à cause de l'hôpital de ce nom qui est voisin; sur l'autre face S. Barthélémy, titulaire de l'église; sur les côtés S. François d'Assise, comme Patriarche des religieux qui desservent l'église et S. Paulin, évêque de Nole, dont le corps repose sous un des autels latéraux.

Si l'exécution répond au projet, Rome sera enrichie d'un monument d'une rare élégance. — *L'Union*

(1) Dans cette même salle sont déposées de superbes tapisseries que l'on n'expose plus et parmi lesquelles: *La cène* de Léonard de Vinci offerte par François Ier, des fragments très-remarquables datant du pontificat de Clément VII et échappés au pillage du Connétable de Bourbon en 1527, un *Couronnement de la Vierge*, du pontificat de Paul III, une *Histoire d'Athalie*, provenant de la manufacture des Gobelins et donnée par Louis XVI, etc., cinq anciens retables en tapisserie de la chapelle Sixtine datant de Clément XIII. Dans une vaste salle, aujourd'hui dortoir (*dormitorio*) des Suisses de Gardes, on voit aussi de belles fresques de Marco di Siena avec des paysages de Paul Brill, deux peintures très employées par Grégoire XIII, Pontife qui n'a fait la salle royale et laissé, au Vatican, les plus splendides témoignages de l'art de son temps.